

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT SOCIOLOGIE

Mémoire de maîtrise

LA FEMME DANS LA SOCIETE MODERNE DE LA VIOLENCE A L'EMANCIPATION

(Etude menée à Antananarivo)

Impétrante : RAKOTOMANGA Aina Tatianah.

Les membres du jury :

Président : SOLOFOMIARANA Rapanoël Bruno Alain

Juge : RANAIVOSON Guillaume

Rapporteur : RANOVONA Andriamaro.

Date de 16 Mars 2007

REMERCIEMENTS :

Nous saissons cette occasion pour mes remerciements à :

- Monsieur le Président qui a bien voulu être là aujourd’hui malgré ses obligations.**
 - Monsieur le Juge, d'avoir accepter d'être parmi les membres du jury.**
 - Monsieur le Rapporteur qui nous a encadré lors de l'élaboration du présent mémoire.**
 - J'adresse également mes remerciements à ma fille qui m'a laissé à finir ce mémoire ; et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à sa réalisation.**
- Qu'ils trouvent ici ma profonde reconnaissance.**

SE RE :

INTRODUCTION.

Partie I : Généralités sur les femmes.

Chapitre 1 : Le mouvement féministe dans le monde.

Chapitre 2 : Approche sociologique du genre féminin à Madagascar.

Chapitre 3 : La situation de la femme malgache à l'heure de la modernité.

Partie II : Manifestation de la violence :

Chapitre 4 : L'instruction scolaire et domination féminine.

Chapitre 5 : typologies de la violence

Partie III : Analyses et suggestions.

Chapitre 6 : Les solutions préconisées.

Chapitre 7 : Les rôles de sociétés pour l'éradication des violences féminine

CONCLUSION

INTRODUCTION GENERALE :

Les années qui viennent de s'écouler ont été marquées par un vif débat autour des notions d'égalité, de différence et d'identité sexuelle. En fait, du point de vue de la nature, les hommes et les femmes sont plus proches les uns des autres que les uns ou autres de toute autre chose. **La « Guerre des sexes » durera tant que les hommes et les femmes ne se reconnaîtront pas comme des semblables**¹. C'est-à-dire tant que se perpétuera la féminité. Mais l'idée de l'égalité entre les êtres humains, quelque soit leur sexe, ne fait d'ailleurs pas l'unanimité aujourd'hui dans toutes les sociétés. C'est ce qui a permis le développement de la violence dans chacune des sociétés.

Problématiques : La plupart des Sociétés malgaches et de certaines familles tiennent encore aux mœurs et traditions dont fait partie la place de la femme de nos jours, ce qui empêche le développement de chacun et la vraie démocratie en tant que liberté individuelle.

La problématique découle des différentes situations des rapports entre homme et femme qui engendre des violences sur les femmes sur tous les plans :

-Dans le domaine de l'éducation, comme le taux élevé de l'analphabétisation chez les femmes.

-Dans le domaine de l'emploi : sur la question de rémunération et les genres d'emplois.

-Dans le domaine politique : que les femmes se présentent comme minoritaires.

-Dans la vie quotidienne : sur les violences physiques, sexuelles et morales que les femmes subissent dans leur société.

Ces femmes considérées comme des objets et leurres n'ont pas peur des défis et continue chaque fois à prôner un art féminin pluriel, parce que les femmes ont plus de sensibilité, donc plus de créativité que les hommes, considéré comme

¹ EPHESIA « La place des femmes, les enjeux de l'indentité et de l'égalité au regard des sciences sociales ». La découverte, 1995.

un atout majeur dans notre monde .Malgré cela, des fortes pressions subissent sur les femmes malgaches, considérées comme source de violence.

Mais ces femmes malgaches, en majorité subissent des problèmes de la part de son environnement. Une des femmes, en effet se sent violer, au sens du fait divers. Cette sécurisation toute relative les empêche de prendre conscience du viol en détails qu'elles subissent toutes au cours de leur vie, à part de très rares exceptions, et du viol en tant que présence et menace. Tout ceci à cause de la non connaissance de leurs droits et de l'importance qu'elles apportent à la société. Cela va de la petite enfance jusqu'à leurs âges indéterminés et varie d'une société à une autre.

Selon un Sociologue malgache, « *la situation des femmes malgaches est un leurre* »². On fait toujours croire que l'égalité entre hommes et femmes est atteinte, et que notre situation n'a rien à voir avec celle de l'Afrique, mais il s'agit d'une émancipation à deux vitesses Dans les zones reculées, le traitement des femmes n'a guère changé, et dans les zones urbaines, certains stéréotypes demeurent toujours d'actualité. Et selon l'étude effectuée par l'Association Focus dans tout Madagascar, « *nous sommes actuellement dans une société en mutation dans l'égalité du genre ; c'est-à-dire que le comportement a changé vis-à-vis des femmes, mais il y a encore des relents de discrimination, qui dépendent des milieux et des sphères dans lesquels les femmes vivent* »³ .

Statistiquement⁴, plus de la moitié de la population malgache sont toutes des femmes. Les femmes qui contribuent volontairement au développement de la nation, qu'aucune action de développement ne sauraient aboutir sans les femmes. Elles participent effectivement à toutes les activités de la vie du pays, tant sur le plan national qu'international, dans différents domaines : politique, économique, social. De même que ...Elles jouent aujourd'hui un rôle de plus en plus important dans une société qui a besoin de toutes les compétences pour mieux se développer.

² Midi Madagascar , N° 6846 du 8 Mars 2006 p 12

³ Midi Madagascar , N° 6846 du 8 Mars 2006.p 13

⁴ INSTAT Enquête Artisanat 2002. Rapport principal, Décembre 2003.

Ce qui nous affirme même que les différences en matière de répartition dépendent du milieu éducatif, mais généralement des circonstances sociales.

Hypothèses : L'hypothèse de départ a été prise comme l'histoire qui a influencé la culture de notre pays, adaptée et reçue de génération en génération, a constitué une des causes fondamentales de toutes sortes de violence.

Les rapports entre homme et femme varie selon le développement de son pays, donc à partir de deux distances : la première permet d'apprécier la situation des femmes par rapport à celle des hommes dans leur pays, et la seconde sera la situation des femmes d'un pays donné, d'une province, d'une communauté ou d'une famille par rapport aux autres. L'accès inégal d'instruction, les écarts dans les rémunérations du travail ou le niveau variable de participation au pouvoir politique différencient les femmes des hommes. Le degré d'autonomie financière, l'accès à une forme moderne de contraception ou le poids des charges familiales différencient les femmes entre elles.

Le Secrétaire Générale des Nations Unies a souligné le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leurs accès aux pouvoirs, sont les conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix. Il a mis l'accent sur le fait **que les femmes sont toutes autant concernées que n'importe quel homme par les défis auxquels l'humanité devrait faire face aux XXI Siècle, en matière de développement économique et social comme en matière de paix et de sécurité**⁵.

Parler d'inégalité entre homme et femme dérive de violence. L'autre se trouve en position de supériorité par rapport à l'autre ; et cette autre est en état d'appartenance à l'autre. FREUD⁶, a dit **qu'il est à la nature même de la psychanalyse de ne pas vouloir décrire ce qu'est la femme**. La femme considérée toujours comme objet, objet d'appartenance est un être de violence. Cette femme

⁵ ONU 2006

⁶ COLLIN et all. « Les femmes de Platon à Derrida » anthologie critique ».Paris : Plon,2000,(p.194)

là sera « **mon sujet** »⁷ a dit Derrida. J. et confirmé par Glas en 1974 à travers l'examen des textes de Kant et surtout de Hegel sur la famille.

La violence à l'égard des femmes touche la sécurité quotidienne dans leur sécurité personnelle, à la maison, à l'école, au travail, lors des manifestations sportives dans la rue.

Les manifestations de la violence à l'encontre des femmes sont progressivement sorties de l'ombre et ont acquis une plus grande visibilité. C'est ce qui nous a permis de bien définir ce qu'est la violence.

Pour formuler une définition de la violence à l'égard de la femme, il faut prendre en compte de nombreux aspects. Par exemple, « *la violence se traduit par plus d'une forme de comportement, et différents types de violence peuvent être le fait d'un même auteur ; toute définition doit aussi prendre en compte l'ensemble des relations, des lieux et des contextes où la violence à l'égard des femmes peut se produire* »⁸. La violence peut revêtir plusieurs formes, mais il faut souligner que « *Toute acte de violence est fondé sur l'appartenance sexuelle* »⁹ qui entraîne ou est susceptible d'entraîner pour les femmes qui en sont la cible des dommages ou souffrances de nature physiques, y compris la menace, de se livrer à de tels actes, la contrainte, la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Le sociologue définit la violence en « **déviance** » comme une transgression des normes juridiques, institutionnelles, culturelles et sociales dominantes, si les juristes arrive à qualifier de façon précise un « **délit** » ou un « **crime** » au regard du droit en vigueur .Et d'aucun disaient que si on voulait établir un « **socle** » commun, on pourrait dire que pour les sociologues, la société contient la violence. Mais deux voies différentes sont empruntées .La première comme une **construction humaine** destinée à faire pièce à la violence. Tel est le cas de « *Léviathan* » prôné par Thomas Hobbes (1986) : un pouvoir séparé, institué pour contraindre les passions naturelles et assurer à chacun la sécurité. Et la seconde

⁷ COLLIN et all . « Les femmes de Platon à Derrida » anthologie critique ».Paris :Plon,2000,(p.188)

⁸ HIRIGOYEN M F « *Femme sous emprise* ».Paris :OH !édition,2005 (p 11)

⁹ Conseil de l'Europe dans l'annexe à la reconstitution 2002 .5 du comité des ministères sous la protection des femmes contre la violence

c'est de considérer la violence comme le « **fonctionnement même de la société** », comme ce que dénonce Marx dans le concept de « dictature du prolétariat », ou de Foucault (Surveiller et punir, 1993).

Pour abonder dans le sens d'une analyse de la violence reliée avec la masculinité qui s'insérera dans les questions de genre, nous retiendrons également les définitions des Etats Unies sur la violence fondée sur le sexe (« gender based »). La violence symbolique inspirée de la théorie de Bourdieu sera pareillement utilisée pour permettre d'avoir un plus large spectre sur l'examen des réalités sociopolitiques nationales que l'étude se propose.

La violence est un phénomène social. Il est défini *comme étant l'une des expressions de la vie mentale de l'homme*¹⁰. Dans la perspective holistique, le phénomène social n'est pas la somme des actions individuelles. Il est le produit de la vie en société. Autrement dit, le phénomène social est un phénomène collectif. C'est de la conscience collective et non de la conscience individuelle que relève un phénomène social donné. Celui-ci est donc accessible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieur. Sous cet angle, la violence est un phénomène qui dépasse largement la volonté individuelle. Elle constitue une forme de la vie sociale. Son explication doit être recherché non pas au niveau de la vie psychique individuelle mais d'abord parmi les différentes manifestations de la vie sociale.

En outre, le phénomène social tel que la violence obéit aux principes de la relativité. A chaque type de société ou de communauté peut correspondre une forme de violence. En d'autre terme, le phénomène de violence connaît des formes différentes selon que nous avons affaire à une famille, à une entreprise ou à des Etats. D'où les différentes expressions telles que la violence conjugale, la violence domestique, la violence symbolique ou larvée ; violence privée ou violence publique ...

En conséquence, l'expression violence est entendue comme étant **un phénomène social** qui se produit au sein du foyer, ou à l'extérieur selon les formes et à des moments donnés. Ce phénomène concerne d'une manière immédiate ou d'une manière indirectes sur les femmes. Sa fréquence ainsi que ses formes sont fonctions de quelques facteurs sociaux.

¹⁰ RAJAONESY Bernard, Sciences sociales (cours)

Dans l'approche systémique, les violences à l'égard des femmes se traduisent par **une situation de déséquilibre** économique et sociale au sein d'un foyer ou d'une société donnée. Cette situation résulte **du dysfonctionnement** de l'endroit donné en tant que système

Malgré cela, il est permis de garder le silence quand, après avoir décrété les droits de l'homme, on a entendu ceux qui ont concouru à cet œuvre, dire avec ostentation, que « *les droits de la femme n'y était pas compris, due les femmes n'étaient rien* »¹¹. Le droit des femmes malgaches est aligné sur la convention internationale pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes qui a été ratifié seulement en 1989 ! Une direction des réformes législatives existe au sein du Ministère de la justice pour rendre conforme la législation locale à cette convention.

C'est pour cela que la conférence internationale de l'ONU sur les femmes tenue à Pékin en 1995 a donné une définition suffisamment large de la violence à l'égard des femmes pour y inclure **la violence physique, sexuelle et physique**, plus la **violence économique** (contrôle de l'accès à l'argent), **la violence structurelle** (relation de pouvoir ... qui engendrent et légitimant l'inégalité) et **la violence spirituelle** (sape de conviction culturelle ou religieuse des femmes).

La vie quotidienne des femmes malgaches subit toujours une grande marginalisation, au niveau de leur participation à la contribution au développement de la culture et de la Société : dans ses rôles en tant que femme suivant la place qu'elles tiennent par rapport à son époux, ses enfants, ses beaux parents, ses parents, à sa famille ; sans oublier ses principaux rôles par rapport à la Société (de ses amis, de son environnement quotidien, du lieu de travail, à sa religion et ses coutumes).

Parler de la marginalisation des femmes est une réalité, et thérapies courantes. On voit au niveau de l'éducation, de leur statut dans la Société et de leur extrême pauvreté. Sans oublier leurs discriminations par rapport à la répartition des tâches entre les 2 sexes, de leurs rôles au niveau de la prise de décision, et de la participation de la femme malgache à la vie politique, économique, ... selon les enquêtes effectuées. La « violence » va inclure jusqu'à

¹¹ DUHET (P M) « Du sort actuel des femmes »-Des femmes,1981 (p120)

l'absence d'éducation, d'emploi ou de soin médicaux .Mais même dans son acception la plus classique, la « **violence est multiforme** »¹².

Les différences de mortalité à certains âges peuvent, par contre « exprimer » une discrimination. Lorsque, dans un pays pauvre, l'attention portée aux petites filles est moindre que celle accordée aux petits garçons, lorsque le soin ou l'alimentation diffèrent selon le sexe de l'enfant, il y a bien une attitude discriminatoire et elle peut se traduire en différence de mortalité observée.

Toutes les raisons restent bonnes pour vouloir un garçon ou en justifier l'envie. Un garçon peut travailler la terre, perpétuer le nom de la famille, assurer le culte des ancêtres, se soucier de ses parents âgés. Pourtant les femmes sont nombreuses à cultiver la terre, la poursuite du nom est purement conventionnelle surtout quand l'enfant est naturelle, et les filles ne sont pas ingrates que les garçons lorsque leurs parents atteignent un age élevé .Comme conséquence qui est purement discriminatoire, la généralisation du diagnostic prénatal, permettant de connaître le sexe de l'enfant, a provoqué un accroissement des avortements d'embryons de sexe féminin.

Si une femme n'est pas embauchée parce qu'elle est femme (sous prétexte qu'elle risque d'être plusieurs fois enceinte au cours de sa vie active et donc plus souvent absente, par exemple) ou bien si son salaire est inférieur à celui d'un homme pour un même travail, et cela parce qu'elle est femme, il y a clairement discrimination .De plus l'amélioration de la condition des femmes suppose aussi une discrimination positive .Elle suppose donc la reconnaissance et la légitimation d'une inégalité.

La **discrimination est indirecte**, elle s'exprime à travers des différences de formation, d'autres professions se féminisent, sans que l'on peut faire l'état d'une discrimination ; Il s'agit plutôt d'une « **rééquilibrage** »

Une absence de différence ou une moindre différence peut masquer une inégalité ou même en être partiellement une composante.

Les femmes qui subissent ces violences ont chacune leurs images. Images qui varient selon les circonstances, et selon les Sociétés dans laquelle une femme malgache se situe (mœurs & coutumes), environnement. Sans cette partie, on peut

¹² CARRILO (R) « Rêves meurtris », Populi, vol.19,N°5, 1992

receler trois points essentiels que la plupart des femmes malgaches y sont concernées. En premier lieu, sur le marché du travail du travail et position de femme, ensuite, l'intérêt du capital et déshumanisation, et enfin, les femmes malgaches, femme génératrice de main d'œuvre.

Objectifs : - il faut appréhender la nature de toutes ces violences

- vérifier dans la société malgache les différentes sortes de violence existantes.
- déduire les différentes sortes de moyens pour lutter contre ces violences.

La démarche méthodologique : elle s'est appuyée sur DEUX considérations principales .La première sur les théories existantes, la deuxième sur des exercices pratiques consistant en des enquêtes qualitatives et quantitatives effectuées auprès des enquêtées. Les deux ont été complétées par des recherches documentaires.

Concepts d'analyse scientifique : les méthodes utilisées dans l'élaboration de cette recherche sont :

L'éthnométhodologie : la variation en fonction de l'espace et du temps de ce qu'on appelle le sens commun ordinaire.

Le fonctionnalisme : les différentes fonctions qui engendrent la problématique de l'étude.

Le structuralisme : de trouver les structures sociales conscientes régissant l'humanité en affirmant que celles-ci sont organisées logiquement.

Le marxisme : cette concept a conduit à caractériser l'Etat d'instrument d'oppression, d'exploitation et de domination qui est le seul critère véritable.

-Critères de sélection des participants :

L'étude a été effectuée dans des sites urbains de la province d'Antananarivo. C'est une méthode « ***probabiliste*** » effectuée sur des femmes âgées plus de 21 ans, de statut marital, de niveau d'instructions différentes et le statut socio-économique des enquêtées pour bien savoir les différentes sortes de violences sur nos enquêtées.

Les limites de la recherche : Il faut quand même signaler que cette recherche a ses limites à cause des contraintes matérielles et le contraintes temps surtout de la part des enquêtées .La taille des échantillons n'autorise pas la généralisation des résultats mais permet de dégager les différentes sortes de violences sur les femmes. L'analyse se fonde sur les questions de « *quel type* » suivi du « *pourquoi* » et enfin le « *comment* » .Elle s'intéresse sur la découverte et sur la recherche des preuves et sont beaucoup plus interprétatifs que descriptifs.

Comprendre la violence à l'égard des femmes, nous incite à savoir la nature même de ces violences que nous allons trouver dans la première partie, les différentes formes, les causes , et les effets qu'elles ont sur les femmes malgaches dans la seconde partie ; et en troisième partie, les préventions qu'on peut imaginer et que certains organismes internationaux ont déjà proposer des solutions pour les supprimer.

PARTIE I:

GENERALITES SUR LES FEMMES

Chapitre 1 : Le mouvement féministe dans le monde

Dans cette chapitre, on va voir ce qui concerne le concept genre dans la section I, dans la section II, sur l'intégration des femmes au développement ; et enfin de l'IFD vers le concept Genre et Développement Humain.

Section I : Le concept genre : terminologie :

Le terme ‘**gender**’ est apparu pour la première fois en 1972, dans un ouvrage d’Ann Oakley : ‘[...] le mot ‘sexe’ se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles : à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatives. Le ‘genre’, lui, est une question de culture : il se réfère à la classification sociale en ‘masculin’ et ‘féminin’¹³.

"Selon Joan W. Scoot,¹⁴ « *le ‘genre’ est trop souvent incompris et caricaturé* ».

Le terme « genre » a maintenant dépassé la signification essentiellement grammaticale qui permettait de classer les substantifs en masculin, féminin, ou neutre. On ne l'utilise pas pour décrire les caractéristiques sexuelles qui permettent de déterminer les mâles et les femelles, mais plutôt pour cerner les rôles sexuels définis socialement, les attitudes et les valeurs que les communautés ou les sociétés considèrent comme appropriées à un sexe ou à l'autre.

On a d'abord parlé de « rapports sociaux de genre », puis on a utilisé, en raccourci, le terme « genre ». L'analyse des rapports sociaux de genre permet de mettre en valeur et d'expliquer le déséquilibre général que l'on peut constater dans les relations entre les hommes et les femmes (– l'importance des rôles sexuels dans le partage du pouvoir, la prise de décision, la division du travail, tant au sein du ménage que dans la société).

Les rapports sociaux de genre dirigent notre attention sur tous les éléments acquis du processus de socialisation : notre définition, les interactions attendues et acceptables entre les hommes et les femmes.

¹³ Oakley.A., Ann Oakley. 1992 . « Gender, sex and society ».

¹⁴ ScootW. Joan, 1998. « Gender, une catégorie historique », Cahiers du GRIFF n°37-38 , traduction Eleni Varikas. Paris.

Cette division du travail par la société renvoie aux ‘**rôles selon le genre**’ : ce sont les rôles déterminés par le sexe, mais selon une classification sociale et non pas biologique. Par exemple, si l’éducation d’un enfant ou la préparation des repas est considérée comme des rôles féminins, il s’agit d’une classification sociale, donc de rôles selon le genre, et non pas déterminée par les lois de la biologie.

Par opposition, ‘**les rôles sexuels**’ réfèrent ainsi à une occupation ou à une fonction pour laquelle il faut absolument appartenir à un sexe spécifique. Par exemple, la grossesse est un rôle sexuel féminin puisque seulement les femmes peuvent devenir enceintes. Le sexe renvoie ici à l’état de mâle ou de femelle, dans le sens biologique du terme.

Les représentations sociales des femmes et des hommes renvoient à des **stéréotypes dans les rôles selon le genre**. Le stéréotype est ainsi ce portrait des rôles sociaux traditionnellement dévolus aux femmes et aux hommes, et que l’on retrouve de façon constante dans les médias et la littérature. Le stéréotype concourt à la division traditionnelle du travail basée sur le genre, en la représentant comme ‘normale’ et ‘naturelle’. Les stéréotypes présentent souvent une division du travail plus limitative réductionniste par rapport à ce que l’on retrouve dans la vie de tous les jours.

Le concept de **division du travail selon le genre** implique un schéma de société dans lequel on accorde un ensemble de rôles différents aux hommes et aux femmes, sur la base du genre. On peut raffiner ce concept en y ajoutant la notion de division du travail selon le genre, où l’inégalité se manifeste dans la rétribution du travail. La discrimination envers les femmes à ce niveau implique que les femmes héritent des tâches les plus lourdes et des activités non rémunérées, alors que les hommes bénéficient des revenus et des autres produits de ce travail.

La finalité de l’approche est **l’égalité de genre** qui signifie l’absence de discrimination basée sur le sexe dans la répartition des ressources et des bénéfices, et dans l’accès aux services. Ce concept peut être évalué selon qu’il y a égalité des chances ou égalité des retombées. La convention des Nations Unies sur l’élimination de toutes formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDAW) peut être considérée comme un énoncé sur ce que devrait signifier le principe de

l'égalité des genres, dans tous les aspects de la vie et dans tous les secteurs de l'économie.

Le Petit Larousse définit **l'équité** comme la vertu de celui qui possède un sens naturel de justice, respecte le droit de chacun. L'équité signifie aussi 'avoir une part' dans quelque chose. C'est donc une composante importante de l'égalité. Techniquement, l'égalité devant la loi peut exister (et existe souvent) sans que ceux que désigne comme égaux bénéficient concrètement de ses avantages.

L'équité de genre vise à s'assurer que les politiques ou les interventions de développement ne laissent pas les femmes dans une situation pire, économiquement ou sur le plan des responsabilités, sociales, que celle précédant l'intervention. Cette approche tente de quantifier l'équité, de la rendre visible, par des indicateurs qui révèlent le coût humain de nombreuses activités : l'approvisionnement en énergie, en eau, etc.

Cette approche vise à assurer que les femmes bénéficient d'une juste part dans la répartition tant des résultats que des responsabilités, d'un traitement égal devant la loi, d'un accès égal aux services sociaux, à l'éducation, d'un salaire égal à travail égal. Dans le cas contraire, on parle d'inégalité de genre.

L'inégalité structurelle de genre existe là où **la discrimination** de genre est présente dans le système social et pratiquée même par les institutions publiques. Cette inégalité sera accentuée si elle est soutenue par des règles administratives et des lois plutôt que seulement par la coutume et la tradition.

La discrimination de genre signifie que l'on accorde un traitement différent aux individus sur la base de leur appartenance à l'un ou à l'autre sexe. Selon les types de société, cela peut impliquer une discrimination systématique envers les femmes au niveau de la distribution des revenus, de l'accès aux ressources et de la participation à la prise de décision.

L'application du concept genre suppose une **sensibilisation au genre (ou aux questions de genre)**. Cette dernière peut être définie par la capacité à reconnaître les problèmes types de genre et, plus précisément, à reconnaître les perceptions et les intérêts spécifiques des femmes qui émanent de leur position sociale et des

rôles qui leur sont traditionnellement dévolus. La sensibilité aux questions de genre peut facilement être confondue avec le concept de « **conscience de genre** » qui a cependant un sens plus fort : la conscience de genre permet de reconnaître les problèmes types de genre qui demeurent généralement occultés pour ceux qui ont un point de vue plus conventionnel sur ces questions. Nous définissons donc la sensibilité au genre comme une prémissse à l'acquisition de la « **conscience de genre** » qui implique une vision plus analytique et critique des disparités entre les hommes et les femmes.

La « **conscience de genre** » implique la capacité à identifier les problèmes issus de l'inégalité et de la discrimination liées au genre, même quand ceux-ci ne sont pas évidents ou sont même occultés – c'est-à-dire qu'ils ne font pas partie de l'explication généralement admise du problème et de son origine. La conscience de genre suppose donc un degré déjà important de conscientisation.

Enfin, les « **questions de genre** » (**gender issues**) font référence à des situations particulières où l'inégalité des genres est reconnue comme telle et considérée comme indésirable ou injuste.

Section II : L'intégration des femmes au développement (IFD)

Les représentations sociales historiques de l'homme et de la femme ont engendré des situations où les femmes se sont senties exclues de la jouissance de certains droits fondamentaux (exemple droit de vote, égalité de salaire) qu'elles se sont mises à revendiquer.

Le développement s'est édifié sur l'invisibilité des femmes. C'est ainsi que dans les années 1973, les dévelopeurs ont commencé à parler d'intégrer les femmes au développement : c'est-à-dire reconnaître leur contribution économique à la société, leur donner plein accès au marché de l'emploi, et reconnaître l'égalité des hommes et des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale¹⁵. ce discours de l'intégration des femmes au développement (IFD) rejoiit la revendication

¹⁵ Scoot W. Joan, 1998. « *Genre, une catégorie historique* », Cahiers du GRIF n° 37,38, traduction Eleni Varikas. Paris.

d'égalité entre les sexes qui caractérisait alors le mouvement féministe dans les pays du Nord, c'est-à-dire qu'il ne revendique aucun changement majeur dans les orientations du développement : il s'agit simplement d'y faire accéder les femmes.

En effet, le discours de l'IFD est produit dans les officines des Nations Unies et des grands organismes de développement : il va s'articuler aux objectifs et aux stratégies de ces organismes. Dans les années 70, les Nations Unies ont abandonné leur stratégie basée sur la modernisation des économies du tiers-monde et se sont mises à parler du développement comme de la satisfaction des besoins essentiels. Ainsi, juste au moment où des femmes dénonçaient un développement qui les avait oubliées et revendiquaient leur intégration dans ce développement, des technocrates ont réalisé que cet "oubli" avait peut-être quelque chose à voir avec les échecs du développement et ont vu dans l'engagement des femmes une façon de mettre en œuvre leurs nouvelles stratégies.

L'approche par les besoins essentiels incitera les développeurs à centrer leurs interventions sur le rôle productif des femmes. Elle se traduira par des interventions nombreuses auprès des femmes de milieu rural, souvent sous la forme de projets créateurs de revenus qui viendront alourdir considérablement la charge de travail de ces femmes.

L'IFD, se présente dès le départ comme un terrain miné, contesté : d'un côté, des femmes qui revendentiquent l'égalité des sexes et leur participation à un développement qui les a oubliées à partir d'un point de vue tout à fait inspiré de la situation des pays développés ; de l'autre, des développeurs qui voient là une bonne façon de faire avancer leurs projets.

Mais les résultats ne sont pas éclatants, surtout pour les femmes. Dans les années 80, la Banque mondiale et les Nations Unies admettent que, malgré les efforts déployés dans plusieurs pays, les progrès ont été insuffisants pour relever de façon significative le statut des femmes.

Les exemples ne manquent pas. Dans les zones rurales, l'accès des femmes à la terre, au crédit, à la technologie et aux autres ressources nécessaires à l'agriculture se fait de plus en plus difficile. Dans certains pays, des réformes agraires ont

diminué le contrôle que les femmes avaient traditionnellement sur la terre. La mécanisation a souvent signifié pour les femmes la perte de leurs activités traditionnelles au profit de quelques hommes, bénéficiaires de la technologie et de la formation. La commercialisation des cultures a également pour effet de priver les femmes de leur traditionnel sans leur donner accès à celui qui engendrent les nouvelles activités, généralement réservées aux hommes¹⁶. Les projets créateurs de revenus sont souvent des échecs et peuvent même entraîner la détérioration de la situation des femmes dans les rapports sociaux de genres.

Pire encore, le développement dans son ensemble est en crise. La dette du tiers-monde est colossale : on ne développe plus, on emprunte pour rembourser des dettes. Le discours axé sur les besoins essentiels est mis en sourdine : la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (contrôlé par les États-Unis) forcent les pays du Sud à adopter des politiques d'ajustement structurel, c'est-à-dire à faire des compressions.

La prise en compte des femmes dans le développement va encore une fois venir à la rescousse des stratégies qui seront mises en place pour rentabiliser le développement, et pour favoriser le remboursement de la dette du tiers-monde. Dans des organismes tels que USAID ou la Banque mondiale, on affirme que la marginalisation des femmes constitue un gaspillage pour le développement.

Ainsi, parce que les femmes ont la réputation de rembourser les prêts davantage que les hommes, on les intègre dans les programmes de crédit ; ou encore, on les élève au rang de nutritionnistes, de promotrices de santé ou de spécialistes en plantes médicinales¹⁷, pour leur faire administrer et contenir la pauvreté. La machine du développement se renouvelle en intégrant le discours et les pratiques de l'IFD.

¹⁶ Labourie-Racapé, A. 1999 « Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales »

¹⁷ Labourie-Racapé, A. 1999 « Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales »

On pourrait même aller jusqu'à suggérer qu'étant moins directement engagées que les hommes dans les luttes politiques de leurs pays et, par conséquent, plus faciles à mobiliser et à encadrer, les femmes sont la cible parfaite du développement.

L'intégration des femmes au développement devient ici l'instrumentalisation des femmes – leur utilisation politique dans les intérêts des pays occidentaux, au service de la répression des luttes politiques au Sud. Encore une fois, "**Prendre en compte les femmes**" ne signifie pas nécessairement servir les intérêts des femmes concernées, et peut même aller de pair avec la répression de certains hommes opposants aux régimes politiques de leur pays.

Mais, l'intégration des femmes au développement se poursuit et les analyses différencieront selon les sexes, les grilles d'évaluation et les études de toutes sortes font leur apparition dans les organismes de développement. Or, les statistiques produites dans les grandes agences se situent généralement dans le cadre des théories sociologiques et économiques classiques qui fondent la pratique de ces organismes, et, comme toutes les statistiques, mesurent ce qu'on veut bien leur¹⁹ faire mesurer. Même chose avec les grilles d'évaluation des projets : l'expérience des femmes d'objectifs quantitatifs et de méthodes de vérification.

Ce qui, à l'origine, était une bataille pour mettre fin à l'invisibilité des femmes, s'est peu à peu transformé en un outil de contrôle des femmes par les institutions de développement.

Il ressort de tout ceci que la politique d'IFD a été moins une stratégie visant à défendre les intérêts stratégiques des femmes dans le développement – ce qui n'exclut pas qu'elle comporte des éléments en ce sens – qu'une stratégie organisationnelle visant à renouveler les politiques de développement en éliminant, à partir d'une structure d'autorité, ce qui y fait obstacle, la marginalisation des femmes, par exemple.

Devant cette situation, les femmes du Sud ont protesté et des professionnelles ont fait écho à cette critique au sein des organismes de développement, particulièrement au sein des ONG. Elles ont fini par proposer l'approche genre et développement, davantage susceptible à leur avis de répondre aux besoins des femmes.

Section III -De l'IFD vers le concept Genre et Développement Humain (GHD) :

C'est à Kate Young, de l'Institute of Development Studies, que nous devons cette reformulation du rapport femmes et développement. On la définit ainsi : l'approche GED en plus de chercher à intégrer les femmes au développement, explore le potentiel des initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre et à donner plus de pouvoir aux femmes. L'approche GED vise à long terme un partenariat égal entre les femmes et les hommes dans la définition et l'orientation de leur avenir collectif.

Le recours au concept de genre visait un but bien précis : combattre le déterminisme biologique c'est-à-dire, combattre l'argument naturaliste, que des féministes françaises ont résumé ainsi : « *le sexe est traditionnellement considéré comme un donné biologique qui dichotomise le genre humain en deux catégories bien distinctes dont les attributs psychologiques et sociaux découlent naturellement de la différence biologique. [...] »*¹⁸ Cette conception ne laisse pas totalement à l'écart le problème du rapport entre les sexes. Mais elle le limite à la complémentarité : complémentarité désignée comme naturelle puisque liée à la reproduction, donc à la survie de l'espèce, ce qui réduit les rapports entre les sexes à l'hétérosexualité procréative.

De cette complémentarité anatomique et physiologique découlait, tout aussi naturellement, d'autres complémentarités, d'ordre psychologique ou social.

L'enjeu de la distinction sexe/genre est clair : il s'agit de casser le lien biologique entre les caractéristiques masculines et féminines, de révéler les dimensions socioculturelles des identités sexuelles, d'opposer les rapports sociaux de genre ou la construction du sexe à l'idée de naturalité des différences sexuelles, bref de montrer que le genre n'est pas l'effet nécessaire du sexe.

La distinction sexe/genre est apparue intéressante à plusieurs féministes qui ont invoqué les raisons suivantes :

¹⁸ Labourie-Racapé, A. 1999 « Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales ».

- la référence à un terme grammatical comme le genre peut ouvrir sur des possibilités peu explorées dans les milieux féministes.
- théoriquement, à un sexe peuvent correspondre plusieurs genres même en présumant que le sexe soit binaire, dichotomique, il ne s'ensuit aucunement que le genre le soit ;
- elle réunit en un seul concept l'ensemble de ce qui apparaît comme social et arbitraire dans les différences entre les sexes, l'ensemble de ce qui est donc susceptible de changement ;
- le recours au singulier permet de mettre l'accent non pas sur l'une ou l'autre des catégories (masculin/féminin) mais sur le principe de partition lui-même ;
- le concept de genre fait apparaître la différence des sexes dans sa dimension relationnelle ; il est possible de faire du genre non pas un concept descriptif de la situation des femmes mais une catégorie d'analyse au même titre que classe et race. Par exemple, avec le concept de genre, il est possible d'écrire non seulement l'histoire des femmes, mais de réécrire l'Histoire à partir d'une analyse des rapports entre les sexes.

En pratique, le concept a été utilisé dans diverses approches et a reçu plusieurs significations : certaines l'ont défini comme binaire (il y a deux sexes, il y a deux genres), d'autres l'ont vu comme un continuum... ‘Il n'y aurait pas de frontière infranchissable entre le masculin et le féminin).

Certaines ont parlé du genre comme d'une prison, rêvant de la disparition de différence des sexes ; d'autres ont vu le genre comme un terrain pour affirmer la différence des sexes.

L'approche selon le genre a connu un relatif succès, dans les milieux anglophones encore plus que francophones. Dans beaucoup de projets de développement, par exemple, plusieurs ont voulu abandonner les termes femmes ou condition féminine qui renvoient à l'idée d'une condition biologique, propre aux femmes, indépendamment de leurs rapports aux hommes et ont adopté le genre

précisément parce que ce dernier mettait l'accent sur la dimension sociale et la dimension relationnelle des rapports entre les sexes.

L'enjeu de la distinction sexe/genre est clair : il s'agit de casser le lien entre sexe biologique et dans certains cas, on pourrait probablement avancer que le concept de genre a été préféré à celui de sexe ou de femme pour des raisons tactiques, pour ne pas dire opportunistes. Le genre serait plus neutre, moins associé au féminisme. Il colporterait moins l'idée de la genre de sexes. Bref, il serait moins menaçant. Certaines personnes trouvent intéressant de recourir au genre pour rappeler que le monde des femmes fait partie du monde des hommes, _ au point où il serait inutile de l'étudier séparément _ ou encore que le genre masculin est tout aussi construit que le féminin, et qu'il mérite la même attention. Ici, c'est l'asymétrie dans les rapports entre les sexes qui est gommée.

Dans les ONG de coopération internationale, on a opté avec enthousiasme pour l'approche genre et développement

Contrairement à l'approche IFD qui visait les femmes comme groupe qu'il fallait intégrer au développement, l'approche GED s'est intéressée moins aux femmes comme groupe social qu'aux rapports de genre qu'il faut transformer pour assurer la pleine participation des femmes dans le développement.

L'approche GED situe dans la division du travail la source des inégalités entre les sexes et insiste pour qu'on considère le travail reproductif tout autant que le travail productif dans la planification des projets de développement. On soutient, dans l'approche GED, que l'oppression des femmes prend sa source dans la reproduction à celle de la production.

La pleine participation des femmes au développement passe donc par une redéfinition des rapports de genre, ce qui suppose des stratégies permettant aux femmes d'édifier leur pouvoir.

L'approche GED distingue entre **les besoins pratiques**¹⁹(voir encadréN°1) des femmes – ceux qui appellent des réformes mais non des changements

¹⁹ Source : Lexique des principaux concepts genre et développement, manuel de formation UNICEF.

fondamentaux dans les rapports entre les sexes – et **les intérêts stratégiques** des femmes ceux qui exigent de modifier ces rapports.

L'approche GED se situe en marge des courants dominants. Râtie sur les ruines de l'IFD, elle vise l'autonomie des femmes dans la récupération dans le dispositif du développement. En développement qui bénéficie à la majorité des femmes, la redéfinition des rapports de pouvoir entre les sexes, les

Du concept GED vers le concept Genre et développement

Le concept de développement humain place « l'homme » au centre, mais il concentre sur les buts plutôt que sur les moyens de progrès. Ce concept se rapporte à l'accroissement de personnes, femmes et hommes, aussi bien qu'à l'amélioration du développement humain. Ce concept comprend le développement des aptitudes humaines d'un côté (telle que l'amélioration de la santé ou du savoir), et l'utilisation que les personnes font des capacités qu'elles ont acquises (pour le travail et les loisirs), de l'autre côté.

Une approche qui ignore les disparités de genre ne peut pas être une véritable approche de développement humain, car elle ne prendrait pas en compte une dimension essentielle de ces personnes qu'elle prétend « mettre au premier plan », c'est-à-dire leur genre. Non seulement les disparités entre les femmes et les hommes seraient ignorées, mais également « l'effet boule de neige » de leurs causes, ainsi que leur impact profond sur le développement humain.

Par ailleurs, aborder les questions d'équité entre les genres dans la théorie et la pratique en matière de développement n'est pas une nouveauté : les appels pour accorder plus d'attention à ces questions ont émergé vers la fin des années soixante. Puis dans les années quatre-vingt, la plupart des projets de développement faisaient un effort pour prendre en compte les préoccupations spécifiques des femmes. Cependant, jusqu'à récemment, les femmes étaient principalement perçues comme bénéficiaires du développement et non des acteurs à part entière. L'accent était mis sur l'amélioration de leur statut économique et social, sans que le contexte socio-politique, les rapports et les idéologies en matière de genres,

sources d'inégalité ne soient pleinement pris en considération²⁰. Tandis que le paradigme s'est depuis transformé en une approche Genre et Développement (GED)²¹, où l'accent est mis sur le genre (et la construction sociale des rôles et des relations entre les genres) plutôt qu'uniquement sur les femmes, les liens entre la situation globale de développement et les incidences de la discrimination des femmes et des hommes sont, pour la plus grande part, encore absents des analyses de développement humain.

Par conséquent, tandis que l'intégration des femmes dans les projets de développement et l'approche genre et développement (et un mélange des deux, comme cela se relève souvent dans la pratique) restent tous deux valables, une approche plus élargie s'avérait utile et renforcerait l'impact positif sur la situation globale du développement humain. Il est essentiel de réaffirmer une approche « holistique » intégrée du genre et de favoriser une compréhension du genre et du développement qui irait au-delà de la « compartmentalisation » et la marginalisation de la question des femmes. De plus, l'idée de parvenir à une équité entre les genres ne devrait pas être considérée uniquement comme un but en soi, mais également comme un important préalable au développement humain global.

Dans le contexte du développement humain, la question de genre doit donc être abordée d'une manière ouverte sous deux angles nécessairement complémentaires :

-Comment l'égalité entre les genres est-elle affectée par la situation de développement humain ?

- Quel est l'impact de l'inégalité entre les genres sur la situation du développement humain ?

Le concept de genre et développement humain (GDH) se veut approche spécifique genre et développement. L'approche GDH inclut un accent spécifique

²⁰ Rapport Mondial sur le Développement Humain (PNUD, 1995)

²¹ Cette approche fait remarquer que l'organisation sociale, et la vie économique et politique ne peuvent être analysées en profondeur indépendamment les uns des autres

sur les femmes (sans exclure les hommes), mais elle situe nécessairement cette analyse dans le contexte du développement humain global. Elle diffère d'une approche GED générale en ce sens qu'elle rend explicite l'élément « humain » du développement et aborde ainsi les questions de développement de façon spécifique, en accord avec le paradigme de développement humain, désormais bien établi. De plus, une approche GDH met en évidence l'attention croissante que les analystes et les experts en genre portent aux liens entre les politiques macro-économiques et les autres politiques de développement, et leurs impacts, différents sur les hommes et sur les femmes, ainsi que l'impact négatif (économique, social et autre) de l'inégalité entre les genres sur la situation globale du développement humain.

Ceci veut dire, en termes concrets et pratiques, qu'une telle approche doit :

- comprendre et adopter une perspective de développement humain ;
- comprendre et adopter une approche qui ne marginalise pas les femmes ou le genre comme « thème séparé » mais pose ces derniers comme aspect intégral et indissociable du développement humain de façon générale ;
- analyser la situation et le statut des femmes aussi bien que ceux des hommes et identifier toutes les disparités dans leurs capacités et choix (c'est-à-dire l'accès aux endroits, ressources et opportunités et la possibilité d'en jouir) ;
- adopter une méthodologie qui permet une analyse des différences de genre dépassant la simple identification des écarts ;
- analyser la (es) cause(s) de toute disparité de genre ;
- analyser l'impact de ces disparités non seulement sur les femmes ou les hommes, mais sur le développement humain ainsi que la prospérité et le bien-être de la nation dans son ensemble ;
- poser le principe et analyser de manière explicite les liens entre les disparités de genre dans différents secteurs d'étude (telles que pauvreté, participation, éducation, santé, etc.) ;
- identifier et analyser les disparités significatives parmi les femmes en tant que groupe ou les hommes en tant que groupe (telles que l'âge, l'appartenance ethnique, les différences entre les régions ou entre milieu rural ou milieu urbain, le statut social, le niveau d'éducation,etc.) ;

- intégrer l'utilisation et l'analyse des indicateurs qui révèlent les divers aspects du genre et du développement humain d'une manière instructive (par exemple ISDH, IPF, et autres) ;

- établir un système productif participatif, qui tient compte de et reconnaît la valeur des apports aussi bien des femmes que des hommes.

Section IV - Résumé de l'évolution des principales approches de l'analyse du genre :

Note sur l'évolution des principales approches de l'analyse du genre.

DE 1940 à 1950 :

Principal paradigme de développement : « Reconstruction et Développement »

Après la 2^{ème} guerre mondiale, les efforts de développement étaient surtout axés sur la reconstruction des infrastructures économiques. Le plan Marshall a été mis en place afin de construire l'Europe. L'accord de Breton Woods a été signé en 1948, portant création de deux institutions que sont la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (FMI).

Perspectives sur les femmes : comme les efforts de développement étaient surtout axés sur la construction et la reconstruction des infrastructures , les questions relatives aux hommes et aux femmes n'étaient pas vraiment au centre des préoccupations des décideurs.

Point de repère sur le développement : Le principe de « l'égalité des droits des hommes et des femmes » stipule dans la Charte des Nations Unies (1947) n'est pas vraiment reflété dans les débats sur les politiques de développement.

DE 1950 à 1960 :

Principal paradigme de développement : « Besoins essentiels » et « lutte contre la pauvreté »

-Prise en compte de l'aspect humain dans les efforts de reconstruction des infrastructures économiques.

-La réduction de la pauvreté devient un objectif à atteindre.

-1955-1965 a été déclaré comme la décennie des besoins essentiels.

Perspectives sur les femmes :

-La population commençait à être considérée comme une force pouvant influer le développement.

-Dans les approches de lutte contre la pauvreté , les femmes sont vues comme mères et épouses impliquées seulement dans les travaux ménagers mais non pas dans les activités de production.

Point de repère sur le développement : Le processus de développement continue de refléter la prédominance de l'analyse économique supposée neutre en matière de genre.

DE 1960 à 1970 :

Principal paradigme de développement : « Développement rural »

- La reconstruction croissante du fait de que les populations pauvres du monde vivent notamment en milieu rural.
- L'approche purement économique du développement trouve de plus en plus ses limites.

Perspectives sur les femmes :

- La contribution des femmes dans la production et la reproduction sociale reste largement invisible chez les décideurs, de même que leurs activités ne sont comptabilisées nulle part dans les statistiques économiquement et les comptes nationaux.
- Le projet lié à la santé, à l'éducation et au développement social impliquaient les femmes, mais seulement en tant qu'épouses et mères et principalement pour des perspectives de bien-être.

Point de repère sur le développement du genre :

- Les économistes et les féministes remettent en cause l'analyse économique et le divers instruments statistiques qui ne permettent pas de prendre en compte la dimension du genre.
- Publication par Esther Boserup , en 1970, du livre intitulé « Women's role in economic development » qui marque le début de la fin de l'invisibilité des femmes dans le processus de développement.
- L'Amendement de Percy a été voté en Amérique en 1972, exigeant que tous les projets financés par les Etats Unis incluent une composante « Femme et Développement ».

DE 1970 à 1980 :

Principal paradigme de développement : « Redistribution avec croissance »

- Paradigme largement promu pour la Banque Mondiale , il indique que la mise en œuvre des bonnes politiques redistributives du revenu en faveur des secteurs sociaux (éducation, santé , etc.) renforcera le capital humain qui influera positivement , à son tour , sur la productivité ainsi que la croissance.

Perspectives sur les femmes :

-Bien qu'encore marginale, l'intégration des femmes dans le processus de développement se fait de plus en plus sentir. Des efforts ont été fournis afin d'augmenter l'accès des femmes aux travaux rémunérés.

-Les activités de reproduction sociale des femmes sont perçues comme n'ayant aucune valeur et les emplois de temps des femmes étaient présumés indéfiniment élastiques dans le sens où elles sont considérées comme pouvant tout faire.

Point de repère du genre dans le développement :

-Les activités de la commission sur le Statut des femmes se sont soldées par la Déclaration des Nations Unies des années 1975-1985 comme étant la « Décennie des femmes », inaugurée à travers une Conférence qui s'était tenue à Mexico en 1975 (la première conférence sur les femmes)

-Le fond volontaire des Etats Unies pour les femmes (qui deviendra plus tard l'UNIFEM) ainsi que le Centre International pour la Recherche et la Formation des Femmes (INSTRAW) ONT 2T2 CR2E EN 1948 ;

-Une 2^{ème} Conférence sur les Femmes s'était tenue à Copenhague en 1980. Celle-ci a été l'aboutissement de nombreuses recherches et analyses entreprises sur les rôles des femmes dans le développement.

-Durant les années 70, les travaux sur les questions de sous-développement ont été menés, explorant ainsi les liens entre les hommes et les femmes. Les débats qui en résultait incluaient aussi l'adaptation à l'utilisation du mot « genre » pour analyser les implications sociales, plutôt que grammaticales, d'entre homme ou femme d'une société donnée. Ceci a conduit à l'apparition de l'Approche Genre et Développement (Gender and Development Approach – GAD) dont l'objectif est d'analyser les relations du genre plutôt que le concept beaucoup plus statique du rôle des femmes.

De 1980 à nos jours :

Principal paradigme de développement : « Ajustement structurel »

- La politique de l'ajustement Structurel (PAS) a été mis en place afin de favoriser l'expansion économique des pays en voie de développement et leur permettre de rembourser leur dette.

- Les impacts du PAS sur le niveau de vie et sur la pauvreté ont été sévères. L'appauvrissement croissant et le bouleversement social qui en résultent ont remis en question l'approche économique du développement et ont contribué à l'expansion des analyses sur les dimensions sociales du développement.

Perspectives pour les femmes :

- Des unités « femmes et développement » ainsi que des politiques ont été créées par la plupart des pays donateurs et dans plusieurs agences des Nations Unies.
- En 1986, fut créée au sein du PNUD, la Division « femmes et développement ».
- Bien que la croissance économique continue à être le principal indicateur de développement, les dimensions sociales du développement sont de plus en plus prises en compte.

Point de repères sur le développement du genre :

Développements par groupe de l'Université de Harvard d'un modèle appelé « Harvard WID » sur les femmes et le développement.

Publications en 1983 du Gender Roles in Development Projets.

- Des séances de formation sur l'analyse du genre ont été dispensées aux personnels de plusieurs agences bilatérales et multilatérales (Canada, Grande Bretagne, Australie, Les Nations Unies ...)
- En 1985, la décennie des femmes des Nations Unies a pris fin avec l'organisation à Nairobi (Kenya) d'une conférence qui a vu l'engagement des gouvernements du monde entier à mettre en place des stratégies pour le développement futur des femmes .

Source : Keays. P. Consultation pour le Point Focal sur le genre du PNUD,
New York, Février 1998

Chapitre 2 : Approche sociologique du genre féminin à Madagascar :

Dans cette chapitre, on va traiter en 1^{er} lieu la situation des femmes de la société traditionnelle ; le femme malgaches sous l'influence Arabo – Islamique, et enfin, sur les transformations subies par l'image et le statut de la femme à partir du 16^{ème} siècle.

La problématique de la place et du rôle de la femme et de l'homme dans la société malgache est, liée non seulement à la période de la colonisation pendant la première moitié du 20^{ème} siècle et à celle de l'évangélisation chrétienne qui commence officiellement du 19^{ème} siècle mais également aux société malgache pré-chrétiennes qui ont une longue histoire derrière elles.

Section I - La femme dans la société traditionnelle :

De nombreuses recherches convergent sur le fait que l'eau , la terre, le ciel et la femme, se trouvent au centre fondamental des vazimba ,*pour appréhender la nature et l'environnement , pour comprendre l'origine du monde et leur relation avec Dieu, pour gérer leur organisation sociale* .Au cours de la longe historique allant des origines jusqu'aux XXVème siècle- XXVIème siècle , la femme malgache jouirait d'une image très positive .Selon la plupart des récits d'origine relatif à Dieu et relatif à la création du monde , la société de l'époque Vazimba accorde une place prééminente à la femme par rapports à l'homme.

Dans les rites religieux les malgaches invoquent toujours à la fois « *Anriamanitra, Andriananahary* » ou « *Zanahary lahy* », le créateur masculin et « *Zanahary vavy* » le créateur féminin. D'autres mythes des hautes terres centrales présentent également la femme comme princesse du ciel, c'est-à-dire, fille de Dieu ou « *Andriambavilanitra* ».

Par son essence ou son origine divine, la femme est donc supposer posséder , de façon privilégiée et permanente , la qualité sacrée par excellence, « Le hasina » qui la rend bonne , efficiente et différente des autres mortels .C'est ce qui explique vraisemblablement que le fait qu'en malgache , on ne parle que du caractère sacré de la femme-« *Ny hasin'ny vehivavy* »-et du caractère sacré du genre humain –« *Ny*

hasin'ny olombelona »-mais jamais du « Hasin'ny lehilahy ».D'autre part dans un grand nombre de mythes , l'origine des rois vient du mariage des filles de Dieu avec les hommes .

Dans ce mythe , « *Andriambavibe* », fille de Dieu , est associée à l'origine du riz. En effet, le riz est présenté comme une nourriture sacrée d'origine céleste destinée exclusivement au Dieu du ciel, alors que le manioc et le mais sont des aliments terrestres .Il fut apporté par la femme envoyé par Dieu .

Princesse des eaux « *Andriambavirano* »ou « *Ndiambavirano* », la femme est également associée à l'eau qui est sacrée car elle était présente dans l'œuf primordial divin à l'origine du ciel et de la terre. L'eau et la femme sont sources de vie , de fécondité » , de fertilité et de régénération sur tout les plans de l'existence .Ces pouvoirs purificateurs et régénérateurs de l'eau se trouvent souligné dans certains rites parmi les plus importants des différentes régions du pays .

C'est dans cet ensemble de conception et d'images des sociétés Vazimba qui reflètent la domination du matrilineage ou du système matrilineaire que tous les domaines de la vie sociale comme la naissance et la mort , l'amour , l'union conjugal , la maternité la stérilité , la descendance et autres prennent sens .

Section II -Les femmes malgaches sous l'influence Arabo-Islamique :

L'influence Arabo-Islamique dans un certains nombre de régions de Madagascar , en particulier dans l'Ouest Sakalava, au Nord et dans le Sud-Est contribue à l'instauration de la supériorité absolue de l'homme par rapport à la femme au sein du ménage ainsi qu'à l'avènement et à la propagation de la polygamie .Elle procède également à l'élimination de la femme considérée comme impure du rituel de circoncision et la prive du droit à la parole.

Section III- transformations subies par l'image et le statut de la femme à partir du 16ème siècle :

L'émergence et l'établissement du système patrilineaire intervus au sein de la société malgache autours du 16 et 17^{ème} siècle, instaurent le pouvoir masculin dans la plupart des domaines de la vie socio-économique.

En effet, l'acquisition des terres à cultiver par conquête guerrière ou par défrichement des grands espaces forestiers entraîne l'instauration progressive de *la famille à dominante patriarcale*. Les rizières aménagées et les terres conquises ou défrichées, notamment sous le règne d'Andriamanelo (1530-1570),

d'Andrianjaka(1610-1630), d'Andriamasinavalona(1675-1710) et d'Andrianampoinimerina (1787-1810), deviennent des grandes sources de richesses sans commune mesure avec les récoltes provenant des cultures du riz sur brûlis ou les produits exclusivement obtenus au moyen de la cueillette, de la chasse et de la pêche .La référence aux terres, aux maisons et aux tombeaux des ancêtres paternels « *anaran_dray* » devient prédominante sur le plan socio-économique .La valorisation de la filiation masculine dans la transmission de l'héritage patrimonial s'affirme et s'impose. Le rôle et l'image de l'homme entant que chef de famille ainsi que la pratique de la polygamie sont solidement établis aux 17^e et au 18^e siècles sur les hautes terres centrales et fortement institutionnalisés à travers les discours et les ordonnances royales .

Si la femme continue à jouer un rôle important dans la société traditionnelle, elle est utilisée comme monnaie d'échange dans le nouveau contexte de guerres de conquêtes entreprises par les différents roitelets à partir du 16^{ème} siècle pour l'agrandissement de leurs territoires respectifs Comme le cas du Roi Andrianampoinimerina au 18^{ème} siècle.

En outre, avec l'abolition de la traite des esclaves au début du 19^{ème} siècle, la bourgeoisie marchande naissante qui adopte un nouveau mode de vie confortable et luxueux, en particulier dans l'habitat et l'habillement , réserve à la femme un rôle et une image dépendants de l'homme . La femme devait être l'ornement du foyer « *haingon'ny tokatrano* », stéréotype et expression qui perdurent jusqu'à l'heure actuelle.

Dans le domaine de la politique, et du cadre même du système patrilinéaire, les bâtisseurs du royaumes font également appel à la femme détentrice du hasina pour légitimer et pérenniser le pouvoir royal le nouvel ordre social hiérarchisé et cloisonné mis en place dans le système de castes constitue l'un des piliers. Du 16 au 20^{ème} siècle, un certains nombre d'entre elles ont profondément marqué de leur sceau la vie politique et socio-économique de leurs royaumes respectifs, comme Rafohy et Rangita en Imerina aux 16^{ème} siècle, Ihovana en pays Tanala, (18-19^{ème} siècle), Ravahiny an pays Sakalava, Andriambavizanaka dans la Betsileo au centre sud (17-18^{ème} siècle), Betia à l'Est au pays Betsimisaraka.

L'œuvre évangélique menée par les missionnaires protestantes et catholiques au 19^{ème} siècle implante de nouveaux modèles, de nouvelles références, de nouvelles règles sociales et de nouveaux stéréotypes relatifs à la place et au rôle de la femme et de

l'homme importés des sociétés anglaises et françaises du 19^{ème} siècle aux antipodes des transitions malgaches des époques antérieures.

I- L'infériorisation de la femme à travers de nouvelles images , normes et règles de conduites importées par les missionnaires :

La doctrine chrétienne introduite à Madagascar une notion totalement étrangère à la culture traditionnelle malgache qui est la notion essentielle de « péché originel » dont Eve, la femme fut le principal instrument. Crée après l'homme à partir de ses cotes pécheresse notoire à l'origine de toutes les souffrances humaines, la femme a toutes les raisons de se sentir inférieure à l'homme, c'est à partir de cela que l'infériorité féminine et la supériorité masculine sont naturelles.

Toutefois, l'œuvre des missionnaires fut à l'origine de nouvelles images positives de la femme et des actions sur le plan juridique menés en sa faveur .Elève modèle des missionnaires protestantes et première reine chrétienne, Ranavalona II apporta un certain nombre d'améliorations juridiques en faveur de la femme dans les rapports matrimoniaux. Sous la forme des décisions royales consignées dans le fameux CODE DES 305 ARTICLES annoncé au peuple le 29 Mars 1881 , ces améliorations portaient sur *l'interdiction de la polygamie , la suppression juridique des différentes formes de mariage de convenance , la suppression du lévirat , l'interdiction de la répudiation unilatérale de l'épouse par son mari et l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans l'engagement des premières plaintes en vue de la séparation*²². Importants sur le plan formel, ces décisions n'entraînèrent pas de profonds changement dans la pratique de la polygamie et du lévirat.

Plus récemment, VATICAN II ou le deuxième Concile Oecuménique ²³ tenu à Rome en 4 sessions d'Octobre 1962 à Décembre 1965 sous les pontificats des Papes JEAN XXIII et PAUL VI pour assurer le renouveau de l'Eglise face au monde moderne , semble avoir marqué un changement décisif dans la problématique chrétienne des rapports entre les gens sur le plan théologique et pratique . Ses nouvelles orientations sur la nécessité évangélique de l'engagement chrétien dans le monde en général et auprès des pauvres et opprimés en particulier ainsi que sur la

²² CODE DES 305 ARTICLES promulgué le 29 mars 1881 :p44-47, Imprimerie officielle de Tananarive, 1960

²³ In « Vatican II TEXTES »Edit Décélée de Brouwer 1966 ; le 3^{ème} congrès mondial pour l'apostolat des laïcs Rome oct. 1967 ; CARDINAL SUENENS : La coresponsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui, p167-216 ,1968

valorisation du travail des lacs femmes et hommes au sein comme en dehors de l'Eglise comptent parmi les éléments moteur de ce changement.

En droite ligne de l'*encyclique PACEM IN TERRIS* du Pape JEAN XXIII , « *le 3^{ème} congrès mondial pour l'apostolats des laïcs* » à Rome en Octobre 1967 consacre plusieurs recommandations sur la promotion féminine , sur la nécessité de reconnaître pleinement la dignité féminine , d'accorder aux femmes tous les droits et toutes les responsabilités du chretien au sein de l'Eglise Catholique, d'ouvrir aux femmes compétentes et qualifiées toutes les portes des commissions pontificales et de les consulter sur la version du droit canon...

Par ailleurs, sous l'influence certaine des combats menés à partir des années 70 au niveau mondial, régional et national pour l'égalité de sexe un courant ascendant au sein des Eglises protestantes à Madagascar et animé par des organisations confessionnelles féminines s'efforcent de mieux participer à la lutte contre les disparités entre les genres en s'appuyant sur une nouvelle interprétation des « Saintes Ecritures ».

Quant à l'Islam, plusieurs tendances au plan mondial et national existent. Les courants les plus traditionalistes poursuivent leur enseignement coranique dans l'affirmation et le renforcement de la supériorité masculine et l'état de subordination de la femme à Madagascar, un certain nombre d'associations féminines musulmanes militent activement depuis 1995 pour l'égalité de sexe . L'un de leurs principaux axes stratégiques de combat consiste à donner aux femmes la possibilité de lire le CORAN et d'en donner une nouvelle interprétation plus conforme à l'ensemble de l'enseignement de prophète.

II- la femme malgache et la colonisation : 1896-1960 :

De 1896-1961, la politique coloniale imprégnée du mythe de la virilité masculine s'est attachée à diffuser l'image d'une supériorité de l'homme par rapport à la femme dans tous les domaines (biologique et psychologique , intellectuelle et sociale , juridique et politique). Si dans le cadre de l'indigénat , tous les Malgaches femmes et hommes sont considérés et traités comme des êtres inférieurs par rapport aux colons blancs et à leurs civilisations ,la femme est placée à un niveau plus bas encore parce qu'elle est inférieur à l'homme .

La femme considérée comme un être inférieur, l'administration coloniale réserve alors un enseignement adapté et modulé en fonction des couches sociales qui

structurent la population malgache et des différentes tâches spécifiques que la colonisation leur réserve. Quatre types d'établissement furent créés à cet effet, à savoir les écoles de formation sociale de sages-femmes, d'infirmérie et d'infirmérie visiteuses, l'école normale d'institutrice d'AVARADOHA , Le Lycée JULES FERRY et les écoles ménagères²⁴ .

Destinée en général à former des enfants au foyer, épouses et mères, *l'enseignement ménager a constitué la clé de voûte de toute politique coloniale en matière d'éducation féminine* . C'est à partir de cette époque que la division des tâches dans le travail de la domestication s'est basée sur la sexe alors qu'auparavant, elle était établit sur la caste. Les femmes devraient être de bonnes ménagères au foyer entant qu'épouse et mère prolifiques destinées à assurer l'existence d'une main d'œuvre nombreuses dont l'exploitation coloniale avait grandement besoin. « *Tout l'avenir de notre colonisation dépend de l'accroissement de la race hova à Madagascar...La race hova est féconde .Il faut la rendre plus féconde encore ...Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour aider au développement de cette race,* »²⁵

A l'instar du traitement infligé à la femme en métropole, la division sexiste du travail s'implante, mais de façon plus draconienne dans le cadre de la colonisation et de l'indigénat. La femme est ainsi systématiquement éliminée de toutes les sphères de décision, disparaît totalement des sphères politique et militaire et n'a plus droit à la parole.

²⁴ J.RAVELOMANANA :op cit,p215-303,253,264 ;p258-262 ;JOURNAL OFFICIEL du 15 juin 1898,p 2020-2021 ;NY FIANGONANA SY NY SEKOLY :15mars1888 ;journal catholique RESAKA :mars 1876-décembre 1876

²⁵ « Lettre de l'administration des colonies CARRON au gouverneur général du 24 janvier 1991 »

Chapitre 3 : La situation de la femme malgache à l'heure de la modernité :

Dans cette chapitre, on va voir en 1^{ère} section, la femme face à la mondialisation ; en 2^e section, la place de la femme par rapport à la société, et enfin, la place de la femme dans la vie politique, économique et culturelle.

Section I : La femme face à la mondialisation :

La mondialisation libérale se traduit par une extension inégale et différenciée, au Nord et au Sud, des rapports capitalistes de production, et les femmes sont aujourd’hui au cœur de ce processus. Elles sont victimes d’une oppression qui est mondiale et aucun pays n’y échappe même si tout ne sont pas au même niveau.

Pour appréhender cette complexité, il faut revenir sur la spécificité de l’oppression de genre, et sur ses modalités particulières d’articulation avec le mode de production capitaliste.

L’oppression de genre est transversale à toutes les autres formes de domination et d’exploitation dans les sociétés humaines. Elle dépasse en particulier les oppositions de classe ; mais elle traverse également toutes les réalités sociales collectives (partis politiques, syndicats, associations), ou communautaires (ethniques, nationales, religieuses, locales). De plus, elle est étroitement imbriquée à la sphère du privé, de l’individuel et du quotidien, ce qui rend la prise de conscience de son existence et a fortiori l’émergence d’un processus collectif d’émancipation, particulièrement difficile.

En premier lieu, le mode de production capitaliste tire parti de la gratuité de la reproduction de la force de travail pour augmenter le taux de plusvalue, mais il a en même temps un besoin vital de disposer d’une armée de réserve, de pouvoir à tout moment étendre massivement la salarisation. On peut affirmer, avec Hirata et Le Doaré (1998) que « ***La constitution d’un marché du travail flexible, au niveau international, où les femmes occupent une position stratégique par leur insertion tant dans le salariat que dans l’informativité est à l’ordre du jour*** ». La question des conséquences de la mondialisation sur l’oppression des femmes est au cœur de cette contradiction. On peut donc faire, simultanément, les constats suivants :

- 1) parce qu'il existe une division sexuelle et sociale du travail, les conséquences de la mondialisation libérale sur les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes ;
- 2) dans le même temps, on ne peut pas imputer directement à la mondialisation libérale tous les cas d'aggravation de l'oppression des femmes dans le monde aujourd'hui, dont certains ont des causes beaucoup plus complexes et souvent plus anciennes ;
- 3) enfin, par sa nature même, la mondialisation libérale bouleverse et déstabilise les rapports sociaux antérieurs et les formes traditionnelles de domination. Il faut bien comprendre que c'est dans un même processus contradictoire et dialectique que ces tendances se déploient.

En second lieu, la mondialisation libérale et les politiques économiques qui la relaient, contribuent à aggraver la surexploitation et l'oppression des femmes, dans la plupart des cas. On assiste dans le monde entier à une féminisation de la pauvreté : au Nord, les femmes forment la majorité des travailleurs pauvres, en situation de sous-emploi, à qui les salaires ne permettent pas de survivre. Même si elles le sont comme les principales responsables de la reproduction de la force de travail, dont la socialisation partielle est au cœur des attaques : suppression des crèches dans les pays de l'Est, privatisation des écoles et des systèmes de santé au Sud, dégradation et renchérissement de tous les services auparavant publics, comme l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux transports en communs, suppression des subventions aux produits de première nécessité (PPN). Les femmes sont les premières à payer toutes ces évolutions d'une dégradation de leurs conditions de vie et d'un alourdissement considérable de leur charge de travail gratuit. Elles subissent aussi les conséquences de leur position subordonnée dans la famille : lorsque dans les pays du Tiers Monde l'éducation ou les soins médicaux deviennent payants, ce sont les filles qui sont d'abord retirées de l'école, ou privées de soins et de vaccination .

Les femmes sont également touchées en raison de leur place spécifique sur le marché du travail : les licenciements dans le secteur public, l'éducation, la santé, l'administration, suppriment un grand nombre d'emplois qu'elles occupaient. Et elles sont enfin défavorisées en raison de la discrimination systématique qui pèse sur elles dans l'accès aux moyens de production agricoles : terre, crédit, formation.

Troisièmement, l'extension à l'échelle mondiale des rapports marchands renforce le système prostitutionnel et les trafics d'êtres humains (nouvelles formes d'esclavage), dont les femmes sont les premières victimes.

Le caractère contradictoire des relations entre mondialisation et oppression des femmes apparaît plus nettement dans les économies du Tiers Monde. En effet, au-delà de la diversité des sociétés et des situations, on peut noter que les bouleversements dus à la mondialisation sont intervenus à la suite de stratégies de développement qui, dans les années 1950 à 1970, ignoraient totalement la place des femmes, notamment dans l'agriculture où les projets de formation ou les réformes agraires ne s'adressaient qu'aux « chefs de famille ». Ces évolutions contribuent également à déstabiliser des structures sociales qui, loin de représenter un état « originel » des sociétés, dans la mesure où elles avaient été largement transformées par la colonisation et refaçonnées par le capitalisme, n'en utilisaient pas moins l'argument de la tradition pour justifier différentes formes de maintien de la subordination des femmes dans la famille, la communauté, etc.

Enfin, il arrive que le capital transnational tire parti des traditions : c'est ce qu'on observe avec la croissance très importante, ces dernières années, de la sous-traitance qui développe le travail à domicile, ce qui est censé permettre aux femmes d'assumer simultanément « leurs » tâches ménagères et éducatives en l'absence de crèches ou même d'écoles, et dans les pays où existe une tradition d'enfermement, comme en Asie du Sud, assure une conciliation de l'ordre capitaliste et de l'ordre patriarcal chargé lui-même d'assurer la discipline industrielle. En dépit de tout cela, les éléments d'instabilité introduits par la mondialisation peuvent contribuer à faire évoluer le statut des femmes dans la famille, même de façon limitée. De nombreux exemples montrent que c'est le cas en Amérique latine lorsqu'elles sont les seules dans un ménage à conserver un travail rémunéré. En Inde, l'expansion de l'industrie de la chaussure dans une ville du Tamil Nadu depuis les années 1980, avec le recrutement d'une main-d'œuvre féminine jeune importante, conduit à des bouleversement par rapport aux traditions : mixité au travail et brassage social qui remet en cause la division en castes, liberté plus grande de circulation dans l'espace public pour les jeunes filles qui parviennent ainsi à retarder l'âge de leur mariage, voire à ne plus le considérer comme un avenir inéluctable (Venou 1999).

Section II : La place de la femme par rapport à la société :

Selon les statistiques, la durée de vie moyenne d'une femme malgache est de 45.8 ans et plus de 56 % de la population malgache sont des femmes²⁶. Cela ne nous permet de prendre comme principales enquêtes les femmes de 20 ans et plus.

Les rôles de la femme varient selon son entourage, d'après ce qu'on a dit dans l'introduction, mais les contraintes économiques et sociales, les préjugés présent sur les femmes de telles manière que leur préoccupation première n'est pas leur rapport de pouvoir avec les hommes, mais leur rôle de mère et épouse, lié à la division du travail.

La place infériorisée des femmes dans le travail , la famille , la société, est liée à une conception rétrograde du rôle de la femme , et fait de la condition féminine un grand problème de notre époque , reconnu aujourd'hui comme une grande question nationale²⁷.

Les femmes malgaches tiennent des rôles très diversifiés envers ses amis ou amies. Elles ont dans le cœur une amitié féminine qu'elles ne doivent pas corrompre. Pour les femmes qui restent au foyer, une amie a beaucoup d'importance, parce que l'après-midi quand elles n'ont rien à faire (parler entre elles constitue une éducation,ça leur donne de l'information sur la vie et de l'expérience qu'elles ont eu chacune dans leurs foyers). Elles tiennent « *des rapports intersubjectifs* », dans un « *monde relationnel* » mais pas dans un univers « **objectif** ». Parce que c'est vrai qu'elles n'auront pas toujours des choses instructives à raconter, mais même le fait d'être amie de leurs voisines, leur est très important.

Le rôle de ses femmes dans la société est resté conditionné par la domination masculine. Les « *stéréotypes subsistent et les inégalités se perpétuent, en prenant parfois de nouvelles formes* »²⁸.

²⁶ INSTAT , « Enquête Démographique et de santé » 1997 et 2003

²⁷ LAOT . J, « Stratégie pour les femmes », Accord de la CFAI-CGT sur les revendications des femmes salariées , p 237.

²⁸ AUTAN(C) « Les droits des femmes ». _Milan ,2003 (p 137)

Auparavant, on a parlé de la relation amicale, cette relation est pré-dicté par la relation que l'homme tient avec cet ami là, parce que cela pourrait avoir beaucoup de préjugés par rapport à la société où elle vit. 25% des femmes enquêtées nous a dit qu'elles doivent faire attention avec leurs amies, c'est surtout leurs maris qui leurs disent de faire attention.

Ensuite, les rôles de la femme par **rapport à son environnement quotidien**, est beaucoup plus vaste. Un proverbe malgache nous dit qu'une femme est l'image du foyer « *Ny vehivavy no endriky ny tokatrano* », son environnement, son entourage va donc poser leurs yeux sur la femme. Les voisins vont porter leurs jugements sur ce qu'elles vont faire, qu'une femme est jugée par son mari, par ses proches, par tout le monde, il importe qu'elle soit « **modeste, attentive, réservée, et qu'elle porte aux yeux d'autrui, comme en sa propre conscience, le témoignage de sa vertu** »²⁹.

Une femme malgache dans son foyer est donc l'image de son mari, de ses enfants, de ses propres parents, parce que c'est elle qui gère la vie de famille, son bon fonctionnement par rapport à son entourage. Les femmes inventent des solutions pour survivre, vivre et faire vivre, « **elles restaurent le lien social et la solidarité qui permettent d'interroger les populations les plus fragiles, elles travaillent à la sauvegarde de l'environnement** »³⁰. Ceci est vrai, parce que ce sont les femmes qui restent au foyer et gèrent les relations ; les hommes, ils sont dans leurs lieux de travail. Donc, ce sont celles qui restent dans le village considéré comme leurs lieux de travail, elles tissent les liens sociaux.

Ensuite, les rôles de la femme **au travail** sont aussi différents de celles qui restent au foyer. Le 08 Mars est un jour férié et payé pour les femmes, cette initiative a été prise comme désavantage de la femme, et a pris comme une gratification en direction de l'électorat féminin, majoritaire dans l'île, à l'approche du scrutin présidentiel. Certains pensent que ce sont les *femmes bureaucrates qui profitent de l'arrêt de travail, pour celles qui travaillent pour leur compte, elles doivent travailler pour nourrir leurs enfants* »³¹.

Mais pour les femmes d'Ambalavao, 8 Mars 2006, est une journée mondiale qui a été placée sous le thème de « **Femme actrice à part entière au développement de la communauté** », l'objectif met en exergue « *l'image positive de la femme malgache*,

²⁹ COLLIN,PISSIER,VERIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris :Plon ,2000 (p 337)

³⁰ FOUQUE (A) « Il y a deux sexes ».Paris :VI Plon ,2000 (p 166)

³¹ La Gazette du 8 Mars 2006 N°385 (p 9)

en tant que participante à part entière et bénéficiaire du développement socio-économique »³² .

Lors de cette journée, d'après les enquêtes faites sur les hommes dans différents lieux de travail, le milieu est désert, ils sentent le vide et la société est désordonnée. C'est là qu'ils comprennent à quel point les femmes sont importantes et qu'elles constituent une partie vitale pour le bon fonctionnement de leurs Entreprises.

Chaque société a sa propre culture, et cela varie aussi de la façon dont les femmes les prennent en considération. Si on parle des **rôles** qu'elles jouent dans **leurs Sociétés**, les femmes malgaches sont considérées comme « **secondes** ». Si on prend l'exemple des expressions malgaches, « **Miteraha fito lahy, fito vavy** ». Le chiffre « **fito** », c'est un chiffre complet, et si on fait une analyse, fi et to veulent dire aimer et accepter. Ici, le souhait a été adressé en premier lieu pour les garçons et après pour les filles. LEVINAS (EMMANUEL) 1905 – 1994, a dit que ce n'est pas la femme qui est secondaire, c'est la relation avec la femme qui est secondaire, c'est la relation avec la femme en tant que femme, qui n'appartient pas au plan primordial de l'humain³³.

Mais il faut préciser que les femmes ont quand même quelques rôles pour le bon fonctionnement de certains rites, par exemple dans les champs et danses rituelles alors que les hommes s'occupent du rituel en question. Ce sont elles qui s'occupent du repas pour les invités, et pour l'ornementation du festin,...

Les femmes malgaches tiennent leur place d'épouse selon les coutumes de la société dans laquelle elle a vécu. Elle essaiera de combler le vide laissé par la perte des attentions de son mari, car elle ne saurait se satisfaire de devenir une super-domestique après avoir été traitée comme une déesse.

Selon les enquêtes faites auprès de 60 femmes, de société et niveau de vie différente, être une déesse pour elles demandent beaucoup d'obligation mais pas au sens déesse, reine, propre du terme, plus de 77% l'avait confirmée.

I- La place de la femme par rapport à son mari :

³² Expresso de Madagascar du 8 Mars 2006 N° (p 14)

³³ COLLIN, PISSIER , VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris :Plon,2000 (p186)

•Cette question nous renvoi aux notions de mariage, parce que mari et femme a été lié par le lien du mariage avant de vivre ensemble. Mais le mariage n'est pas forcement une question de sentiment selon nos enquêtées âgées de plus de 35 ans, les 40% .Ils étaient arrangés et visaient à l'harmonie de la famille, de la communauté.

« Certes, la Société par le biais de la législation fiscale et sociale, reconnaît à chaque homme marié le droit d'avoir « sa » femme pour accomplir ces tâches à sa place, autrement dit, *tout homme marié a droit à une servante, qu'on appelle alors « personne à charge »*³⁴ . Donc, c'était vraiment du droit des hommes de bénéficier des femmes pour leurs différents besoins.

Ainsi une réponse de notre enquêtée nous a dit de suite qu'elle est considérée comme ***une servante de confiance*** ; et que son mari le veut premièrement ***juste pour le sexe***, plus de la moitié des femmes enquêtées nous ont confirmé. Surtout « ***qu'on nous a appris dès l'enfance la soumission aux désirs des hommes, ce qui nous rend dépendantes, vulnérables à la pression sociale*** »³⁵.

Tous ceci nous permet de dire que les femmes ne sont là que pour apprécier la compagne de l'homme qui ne sont pas la plupart du temps réciproque mais c'est pour l'empêcher de sombrer dans une bestialité complète .Et même en ayant réussi dans la vie, la femme n'est pas reconnue en société si elle n'est pas mariée.

Les rôles de la femme vis-à-vis de son époux sont nombreux, et cela dépend de la société où elle vit. Chaque société impose ses besoins, « ***Une évidence s'impose : il ne faut plus priver l'humanité de cette moitié d'elle-même***³⁶ ». L'auteur nous affirme qu'être homme et femme font une chose qui ne se divise pas. De même que François MITTERAND, dans la « *Femme en Marge* » a affirmé que ***les femmes jouent un rôle non pas égal de l'homme, mais de complément d'appoint***³⁷ . C'est vrai qu'il y a une différence mais c'est cette différence qui est cette moitié et ce complément d'appoint. La place infériorisée des femmes dans le travail, la famille, la société, est liée à une conception rétrograde du rôle de femme, fait de la condition féminine un grand problème de notre époque reconnu aujourd'hui comme une grande question nationale ³⁸.

³⁴ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ». Stock,1981. (p103)

³⁵ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes » .-Stock 1981. (p103)

³⁶ GROULT (B) « Ainsi soit-elle ».Grasset , 1995.

³⁷ ROUDY (Y) « La femme en marge ».Flammarion,1982 (p44)

³⁸ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».-Stock,1981 , (p 231)

Les femmes malgaches subissent de la plupart des problèmes dans la relation avec son époux à cause de cette suprématie d'identité, et de l'importance des places que les hommes tiennent. Pourtant, « *on ne naît pas femme, on le devient* », la marginalisation de la femme ne constitue pas un phénomène isolé. « *Il est seulement plus difficile à cerner dans la mesure où, d'une part, l'exclusion est moins visible, que la femme « fait partie » de la société, que l'homme a besoin d'elle* »³⁹.

La providence en créant la femme, n'a donné à l'homme qu'une compagne pour coopérer avec lui, adoucir ses peines, et lui préparer des plaisir ... un femme celle d'une égalité parfaite et me paraîtrait tout à fait exclusive de l'idée d'autorité⁴⁰. De plus, « *le rôle à la fois central et marginal échu aux femmes : qu'elles soutiendront les intérêts de la famille et de la vie sexuelle* »⁴¹.

Jean Paul Sartre nous a assez parlé de la place de la femme par rapport aux époux , a dit que la femme demeurera incluse dans les bornes d'un objet, qu'il pourra la toucher, la tâter, la posséder. Que pourtant, *les femmes savent fort bien les intentions de l'homme qui se nourrissent à leur égard*⁴².

Selon les enquêtées, les 80% des femmes nous a répondu que leurs maris ont besoin d'elles, et que si elles ne sont pas à côté d'eux, les hommes ont du mal à arranger leurs vies , quand même leurs présumes sont utiles. Malgré que la plupart de ses hommes ne le disent pas directement. C'est ainsi, qu'il nous donnera sa confiance, qu'il nous écoutera nos avis, qu'il nous consultera dans ses affaires, et, ne résoudra rien sans en délibérer avec nous. « *Que la femme est l'œil de l'homme* »⁴³. Sans oublier qu' elles doivent supporter les torts du mari sans se plaindre.

Que les femmes sont à la fois épouses et amies, sans oublier qu'elles sont la mère de leurs enfants.

Une femme est un **objet affectif, c'est sa nature**, c'est ce qui différencie des femmes des hommes. C'est pour cela que l'homme continue à avoir besoin de la femme en tant que support affectif et support pour l'organisation de sa vie. Et comme étant un être faible et passive, qu'elle a moins de force physique que l'homme, donc formée pour plaire et pour assujettie à l'homme, qu'elle ; a le devoir de se rendre

³⁹ DEBEAUVOIR (S) « Deuxième sexe »(p43)

⁴⁰ DUHET (P-M) « Du sort actuelle des femmes »-Des femmes,1981 (p 176)

⁴¹ ASSOUN (P-L) « Freud et la femme »,Payot,1996 (p 192)

⁴² COLLIN , PISSIER , VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ». –Paris :Plon,2000 (p 154)

⁴³ AUTAN (C) « Les droits des femmes ». _Milan, 2003 (p 143-146)

agréable à son maître. Autant que certains écrivains qui ont fait des femmes des objets de pitié, et puis de mépris⁴⁴.

Tous ceci nous emmène à dire que les rôles de la femme envers son mari demandent une certaine obligation qui a été posée par la société où elle a vécue.

Il y a **une 03 magnifiques rôles** de la femme selon Freud. « *La première est de plaire aux hommes grâce à leurs beauté qu'il faudra soigneusement entretenir, le second c'est de les aimer grâce à leurs capacités de leurs donner, qualité qu'il faudra également cultiver, et enfin à leurs servir, leur mari et leurs enfants* ». Le signification que les femmes doivent envers leurs époux ; est « **de servir** » qui est une action servile, entant qu'esclave au sens direct du terme .Pourtant , l'égalité d'aujourd'hui est synonyme de partage, des taches, de conviction , d' objectifs⁴⁵ .

Pourtant, la place qu'elles tiennent ces femmes dans la société pose en général des problèmes par rapport à leurs époux. Elles ont tendance à être « femmes-cecatrices », c'est-à-dire c'est elle qui tient tout à la maison, qui gère, qu'elles prennent la place, les responsabilités de leurs maris. Cela engendre des confusions, parce que ces hommes ont leurs mots à dire. C'est bien au cas où leurs maris ont des caractères calmes, ou qui prennent la place des femmes, ce cas arrive mais pas toujours.

II : La place de la femme par rapport à ses enfants :

Les rôles de la femme ne se limitent pas du côté épouse, mais encore dans un ensemble plus vaste. Quand on parle de descendance, on parle de procréation, de génération, d'enfants et de mère. A la femme la sphère reproductrice, avec les fonctions maternelles et domestique, ainsi que les soins aux descendants. Elle est, **parallèlement à son activité salariée, censée se charger du foyer et s'occuper de ses enfants, si bien que la liberté du travail semble conduire soit à l'asservissement, soit à la dissolution**⁴⁶ (HANNAN)

Si Harilala RAMANANTSOA, a eu le premier trophée des jeunes entrepreneurs de la BNI-CL en Novembre 2005, à l'issue d'un concours destinée aux jeunes entrepreneurs de moins de quarante ans et dont les entreprises sont fonctionnelles au moins de cinq ans, dit que la réussite dépend de l'organisation du devoir de chacun,

⁴⁴ WOLLSTONECRAFT (M) « Défense des droits de la femme ».-Payot,1976 (p 56)

⁴⁵ GROULT (B) « Ainsi soit_elle ».-Grasset , 1995

⁴⁶ RENDT (H) 1906-1976

que le premier devoir d'une femme reste l'éducation des enfants, l'entretien du foyer et le travail viennent après⁴⁷.

D'après le rapport annuel de l'UNICEF pour l'année 2007, **l'influence des femmes dans les principales décisions du foyer améliore la vie et a également des effets sur le bien être et le développement de leurs enfants**⁴⁸.

Les femmes ,trois fois productrices dans la société humains, productrice ayant la charge exclusive du renouvellement vital des générations ; productrice comme ménagère ayant la charge de la sphère familiale ou privée, et productrice d'une activité professionnelle⁴⁹.

Les femmes malgaches ont ces 3 rôles, parce que une femme accouche au moins 3,5enfants, c'est-à-dire qui va tripler le nombre des générations existantes. Productrice, ménagère pour la famille, parce qu'elle est la première institutrice de ses enfants, que ses enfants les imitent, qu'elle est l'image vivante de ses enfants. Et enfin, professionnelle qu'on va voir dans un autre chapitre.

Au rôle proprement dit des femmes envers ses enfants, elles restent à la maison, s'occupent des petits frères, sœurs. De plus qu'avant qu'elles soient mères, elles ont appris à connaître leurs rôles, qu'elles soient les filles de bonne famille⁵⁰. Qu'on leur apprend à savoir tenir une maison, on les programme à être de bonnes épouses, de bonnes mamans. Tout ceci, nous montre une régression totale de la valeurs de la femme depuis sa petite enfance, qu'après ces lourds rôles envers son mari, en premier, il ne faut pas oublier celui envers les enfants. Selon J. FERRY en 1870, « *Celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord qu'il tient l'enfant, ensuite qu'il tient le mari.* »

Parlant de la garde des enfants, auprès des jeunes adultes paraît cependant refléter une évolution dans leurs comportements⁵¹.

-Selon les enquêtes 28% des hommes comme de femmes interrogées pensent qu'avec un enfant de – de 3 ans, la meilleure solution serait que la mère arrête provisoirement de travailler, le père quand à lui poursuit son activité à temps plein.

⁴⁷ Midi Madagascar du 28 Novembre 2005 N° 2065 (p 17)

⁴⁸ Rapport annuel de l'UNICEF 2007

⁴⁹ FOUCQUE (A) « Il y a deux sexes ».Paris :Gallimard,2004 (p 293)

⁵⁰ AMARA (F) « Ni putes ni soumises ».Paris :la découverte,2004(p 21)

⁵¹ AUTAN (C) « Les droits des femmes ».-Milan,2003 (p 48)

-31% des femmes et 26% des hommes pensent que la femme seule devrait réduire son activité.

-20% des femmes et 25% des hommes estiment que le père et la mère devraient, tous les deux, réduire le temps de travail.

À première interprétation, on voit bien que la plupart des femmes sont volontaires pour garder leurs enfants, qu'une femme au foyer qui garde ses enfants avec elle a beaucoup plus d'importance que leur vie professionnelle. Que c'est surtout la Société elle-même qui impose ce rôle. Et que le premier rôle primordial que tient une femme c'est la garde de ses enfants.

C'est pour cette raison que notre candidate à l'élection présidentielle du 3 Décembre a dit qu'il faut donner une place importante aux femmes, pour prouver qu'elles ne sont pas considérées seulement comme des bijoux du foyer mais qu'elle s'occupe de l'éducation de ses enfants et du bien être du foyer. Ce sont des grandes responsabilités, qui l'amènent à être considérée comme pilier de la famille et de Madagascar.

III : La place de la femme par rapport à ses parents :

Les femmes malgaches ont aussi un rôle important vis-à-vis de ses parents. Ces derniers sont sources de vie, de tout. Donc, elles ont des obligations, des « Valy babena » envers eux, qui selon les Malgaches, peuvent leur porter malheur si elles ne les accomplissent pas.

-Elles doivent toujours leur rendre visite, même si elles ne vont pas avoir les richesses de leurs parents, parce qu'elles ne portent pas éternellement le nom familial. D'après les enquêtes faites auprès des parents, ils ont dit que ce sont plus leurs filles mariées qui ne les oublient pas trop. Les hommes sont moins nombreux parce qu'ils n'ont pas assez de temps, peut être à cause de leurs travaux.

-Rendre visite ne suffit pas aux parents, mais les femmes doivent aussi apporter quelque chose pour eux. Une des enquêtées même nous a dit qu'ils n'attendent que ça à chaque fois qu'elle va les voir. C'est vrai, la plupart de ces enquêtées ne travaillent pas, donc la charge de tout incombe à leurs maris. 60% ont dit que il ne faut pas toujours montrer ça à leurs maris (ou même jamais), cela cause beaucoup de problème. C'est donc à une femme malgache de savoir balancer ces situations.

-15% des enquêtées qui travaillent nous ont affirmé que plus d' 1/3 de leurs salaires sont réservées pour ses parents. Les cas de ces femmes c'est que leurs maris ne tiennent pas trop d'importance à leurs salaires. Ce sont des hommes qui pensent que ce sont eux qui devraient contribuer aux charges du foyer. Que pour les salaires des femmes, elles ont le droit d'acheter tout ce qu'elles veulent, et d'en faire tout ce qu'elles désirent. Dans la plupart des cas, ce sont des couples aisés où les hommes ont de l'orgueil du côté argent.

IV- Place de la femme par rapport à ses beaux parents :

Concernant les rôles de la femme au sein de la famille, il ne faut pas oublier la présence des beaux parents. Selon les enquêtées, elles ne sont pas très appréciées à cause de différents problèmes.

Une femme malgache face ses beaux-parents doit se montrer très correcte. Qu'elle s'occupe bien de son mari, que ce soit du côté affectif, ou du côté de la préparation de la vie au foyer.

18% des femmes enquêtées vivent avec, ou ont déjà vécu avec leurs beaux-parents. Elles ont dit qu'elles n'ont pas d'indépendance, parce que ses ils leurs dictent ce qu'elles doivent faire.

02% d'entre-elles nous a même dit que ce sont ses belles-mères qui comptabilisent l'argent de leurs maris, qu'elles sont traitées comme une de ses enfants.

L'un des cas grave aussi c'est que s'il y a des problèmes entre le couple, les belles mères sont toujours là pour s'occuper de leurs problèmes. Dans la plupart des cas elles prennent le côté de leur fils. Donc, il ne faut jamais se montrer indigne du fils, et il faut toujours être l'amie de la belle mère.

Du côté financier, encore les beaux parents ont les yeux sur l'argent de leurs fils, les femmes n'ont pas trop intérêt à critiquer cet état de chose.

SECTION III : La place de la femme dans la vie politique, économique et culturelle :

I- Sur le plan politique :

Parler de la place politique pour les femmes est une place qui est dure à conquérir. Le préambule de la constitution de la 5^e république (1958) garantie l'égalité H/F sur le plan économique et social. Pourtant la réalité en est encore éloignée.

-d'une part, les femmes sont moins disposées à rentrer en politique que les hommes car la politique ne répond pas à leurs aspirations,

- car la politique réclame des ressources que les femmes ne possèdent pas (disponibilité, sécurité de l'emploi, aisance financière).

- d'autre part, le système politique est responsable de cette situation à cause du système électoral qui privilégie les grandes formations politiques plus machistes, à cause de l'attitude des partis politiques.

1- Les causes de la sous représentation des femmes dans les sphères de pouvoir :

Les causes de cette sous représentation des femmes dans les sphères de pouvoir apparaissent complexes :

-L'accès tardif de femme à l'égalité civique et civile ou non en partie les lenteurs de leur progression dans les instances de décisions politique. Comme exemple, si on met un mot sur la question d'identité, de nationalité de la femme malgache ; la loi malgache n'accorde pas encore le statut de « chef de famille » à la femme, aux détriment des mères célibataires .En ce qui concerne la nationalité, il est bon de savoir que la loi malgache ne lègue pas la nationalité malgache par le biais de la femme .Si une femme malgache se marie donc avec un étranger, ses enfants seront de n'importe quelle nationalité sauf malgache. Et le département au sein du ministère veut également fixer l'age légal du mariage pour les hommes et les femmes à 18 ans, si avant, celui des femmes était de 14 ans et celui des hommes à 17 ans.

-Le conservatisme de pouvoir relève d'une volonté délibérée de discrimination sexiste, c'est sans doute le conservatisme qui explique , pour une large part, la main mise des hommes sur les secteurs du pouvoir. Pourtant une femme malgache, Madame Lila RATSIFANDRIHAMANANA est nommée représentante de l'Union africaine auprès des Nations Unies après avoir été

Ambassadeur de Madagascar au Sénégal. Actuellement ses grands sujets de préoccupation sont plutôt débattus à toutes les instances des organisations multilatérales , à son nouveau poste, elle aurait toujours l'avantage de servir la diplomatie malgache , en étant plus près de certaines sphères de décisions , et en contribuant au rayonnement de notre pays .

-La pauvreté écrasante des femmes, des difficultés .Déjà qu'elles n'arrivent pas à résoudre ses problèmes dans leur foyer, comment elles peuvent s'occuper de la communauté, de la Nation.

-Les coutumes, que ce sont toujours les hommes qui sont en tête.

-Une femme, qui a participé aux élections présidentielles. D'après les sondages qu'on a effectué, 80% des femmes malgaches ne l'acceptent pas carrément, 5% sont de côté, et les restes au lieu de dire non, préfèrent répondre autrement que « Si c'était une autre femme, je voterai pour elle ».

La vice – présidente de l'Assemblée nationale reconnaît que la rareté des femmes sur la scène politique s'explique surtout par les réalités culturelles « L'éducation que nous avons reçues exige que les femmes s'effacent dans la société », déplore-t-elle, faisant allusion au fait que la parole est toujours réservée aux hommes dans les diverses cérémonies officielles.

Il importe alors de donner aux femmes les moyens d'une participation accrue aux politiques, par un changement des mentalités aussi bien que par « l'interchangeabilité » dans les tâches ménagères. Les femmes ont fait leurs preuves, démontrer ce dont elles sont capables partout où elles ont eu l'occasion de le faire ; il reste à convaincre les hommes.

Prenons un exemple concret à Madagascar, l'IHOROMBE REGION, Madagascar, le 10 décembre 2006. Les choses ont changé au Ihorombe, région du sud-est de Madagascar, depuis que Moana Essa Rasetra est devenue la première femme gouverneur en 2005.

« Depuis que je suis devenue gouverneur », dit-elle avec un sourire, « les hommes sont obligés de m'écouter ! Et je dois dire que, étant femme, j'ai la chance de voir les deux revers de la médaille : celui d'une mère et d'une épouse, et celui d'un agent de l'État nommé par le Président de la République pour gérer et diriger le

développement d'une région entière. » C'est cette sur estimation des femmes qui tiennent des places importantes que les hommes ne supportent pas.

Ainsi, Ihorombe a une réputation d'un endroit où les femmes et les enfants ont un statut moins élevé que les hommes. Dans ce contexte, alors que peu de femmes détiennent le pouvoir politique ou économique, la nomination de Moana est à la fois un phénomène sans précédent et l'occasion de créer un changement durable, chance unique offerte aux femmes et aux enfants.

Malgré le taux de fréquentation ridicule qui marquait ses premières rencontres avec les femmes, ce revers de médailles, Moana a constaté une augmentation régulière du public féminin et une implication croissante des femmes dans les projets où leurs besoins étaient pris en compte.

II –Sur le plan économique :

Le développement d'un pays ne se fait pas tout seul. Il nécessite la prise de conscience de chacun, homme, femme, enfants. On a déjà dit que chacun a ses rôles même si la plupart du temps, elles sont complémentaires.

Ainsi, le rapport des femmes au développement économique est important, Ce que la société pense c'est que ce sont surtout les hommes qui en sont les noyaux. Mais cela n'empêche pas les femmes de travailler ; et le poids des obligations domestiques et familiales des femmes sont loin d'être considérées.

Ces obligations se situent les principaux obstacles à la participation des femmes à la scène politique. Ces obstacles qui sont beaucoup moins le fait de leur soi-disant indifférence aux enjeux de pouvoir, et encore moins de leur désintérêt pour la chose publique. Et la participation des femmes à la vie politique a longtemps été freinée par le fait qu'elles n'avaient pas le droit de vote.

La parité (entre homme et femme) est le mot d'ordre auquel se rallient l'accès des femmes au pouvoir ; la mixité, on en parle très peu ; et rarement parlent du quotas.

C'est à partir des années 90 que les femmes ont participées au parlement national avec un taux moyen de 28%, Madame Zénaïde LECHAT RAMAMPY ⁵² dans la rubrique politique et pouvoir le 8 Mars 2006 a parlé de l'absence de parité homme/ femme ; cette Vice Présidente de l'Assemblé Nationale reconnaît que la rareté des femmes sur la scène politique s'explique surtout par les réalités culturelles .L'éducation que nous avons reçue exige que les femmes s'effacent dans la société , faisant allusion au fait que la parole est toujours réservée aux hommes dans les diverses cérémonies officielles .Elle a dit aussi que beaucoup de femmes ont du charisme , mais auxquelles les hommes ne font pas toujours confiance .

Le parlement, les deux chambres confondues, ne comptent que 20 femmes sur 250 membres, soit un taux de représentation de 8%, tandis que dans le gouvernement, (1) une seule sur 18 porte le titre de Ministre .Quand aux femmes maires, elles ne sont qu'une soixante (60) sur plus de 1500 élus, soit un taux de 4% .Sur les chefs de région, enfin, il n'y a que 2 femmes.

A quoi tient l'inégale féminisation de la vie politique ? Pourquoi d'autres pays sont en retard sur d'autres pays .Il existe des obstacles à l'engagement des femmes dans des activités demandant beaucoup de temps et de disponibilité .Ces obstacles se retrouvent ailleurs et si la conciliation entre diverses activités y est alors plus aisée, c'est généralement parce que des gouvernements ou les femmes avaient un poids réel ont pris des mesures en faveur des femmes .C'est alors un cercle vicieux. La motivation des femmes est en jeu : elles ne privilégient pas la vie professionnelles au même titre que les hommes ⁵³ .Ensuite, les revendications des féministes n'ont selon, Gisèle Halimi, pas représenté un projet global de société mais une « filière marginale » ; et l'erreur des féministes à l'instar de Simone de Beauvoir , était de considérer que « la politique est sale » et seuls comptent les grands combats , pour l'égalité, contre le racisme , etc.

Les femmes compétentes ne manquent pas si la moyenne de représentativité des femmes en politique est de 30 à 40% dans le monde ⁵⁴.Les femmes malgaches ne manquent pas non plus de volonté et de détermination , et que en politique , les femmes font plus de militantisme que les hommes surtout dans les campagnes électorales ;comme ce qu'Elia RAVELOMANANTSOA , dans son discours

⁵² Midi Madagascar du 8 Mars 2006

⁵³Les françaises en marche pour le XXIème siècle, rapport des groupes de travail pour la préparation de la quatrième conférence sur les femmes, mars 1995).

⁵⁴ Banque mondiale. « Genre et Développement, vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation », Edition Saint Martin. 2003

électorale 2006⁵⁵ : « cursus scolaire orienté et moins long ; du travail pour tout le monde ; transparence des informations économiques ; intelligence économique dans les ambassades ; opposition reconnue et positive ; pays ouvert à la religion chrétienne sans exception ; medias publique et non d'Etat et ouverture totale ; réconciliation entre les malgaches et enfin mobilisation citoyenne des femmes » ; un programme bien définie et orienté qui mérite tous d'être traité un à un .Cette femme de la chambre basse a donné aussi les différentes rôles qu'une femme doit jouer sur l'échiquier politique .C'est à dire le même rôle que les hommes politiques , à savoir proposer des solutions pour le bien être de la population , combattre la pauvreté et les injustices ; avec la sensibilité qu'on a les femmes .S'épanouir d'avantage et mettre en exergue leurs véritables valeurs .En plus , la femme politique doit défendre les droits des femmes qui selon la coutume , ne sont pas les mêmes que pour les hommes .

III- Sur le plan culturel :

Et enfin, sur la religion, « Le point commun à toutes les lois religieuses, c'est la discrimination contre les femmes », affirme la féministe indienne Chandra Rami Chopra ⁵⁶. Lorsqu'il est question de statut des femmes, la référence religieuse semble effectivement bien souvent s'imposer (attitudes des musulmans ou des catholiques à l'égard de la contraception, préférence pour les garçons plus marqués dans les sociétés confucéennes, etc....) . Les conférences de Caire et de Pékin ont été l'occasion de prises de position religieuses sur les droits et devoirs des femmes.

Nos enquêtées nous a affirmé ; que moins de 50% sont celles qui ont ces propres décisions premièrement, une fois qu'elles sont mariées, elles doivent suivre la religion de son mari .Cela se présente même le jour de leur mariage, pourtant le mariage c'est la fête de la mariée mais elle est obligée d'accepter. De plus que si elles ne sont pas encore mariées, c'est de leurs coutumes de suivre la religion de leurs parents. 15% de nos enquêtées nous ont dit qu'elles ont déjà essayé de changer même pour voir comment se passe une autre religion, on ne les avaient pas accordé, et ont été presque bannit par sa famille. J.J. ROUSSEAU ⁵⁷ a dit que « Toute fille doit avoir la religion de sa mère, de toute femme celle de son mari. Hors d'état d'être jugés elles même, elles doivent recevoir la décision des pères et des mères comme celle de l'églises » ; Parce que l'autorité doit régler le Religion des femmes, il ne

⁵⁵ Madagascar Laza du Vendredi 1 Septembre 2006 N°530

⁵⁶ François Musseau , « La longue attente des femmes indiennes », Libération, 13 juillet 1995.

⁵⁷ COLLIN, PISSIER, CARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris, Plon , 2000 (p 340)

s'agit pas autant de leur expliquer les raisons qu'on a de croire, que de leur exploser nettement ce qu'on croit.

Les femmes étaient donc obligées de croire ce qu'on leur a exposé sans chercher les raisons. C'est une force de violence sur les rôles de la femme sur leurs décisions sur ce qu'elles veulent croire.

L'obscurantisme, élément clé de la régression du statut des filles que « Le voile, symbole de l'oppressions féminine : ce serait par ailleurs une erreur de ne voir dans le voile qu'une question religieuse. Rappelons que c'est d'abord un outil d'oppression, d'aliénation, de discrimination, un instrument de pouvoir des hommes sur les femmes ; comme par hasard, ce ne sont pas les hommes qui portent le voile⁵⁸. Ce qui nous amène à penser qu'il ne suffit pas de croire ce qu'il faut seulement, mais aussi de faire ce qu'il faut. Il faut se montrer physiquement et extérieurement qu'on fait partie aussi. L'auteur nous parle ici d'une aliénation qu'on peut qualifier de morale, physique, psychologique. Encore, la relation sexuelle est aussi une question prédictive par la religion pour les femmes. TALISMA⁵⁹, a osé écrire contre le prophète Mahomet, contre le texte où il menace les femmes de l'enfer si elles ne se soumettent pas au désir sexuel de leur mari, et leur promet le paradis si elles boivent son sang et son pus . Ils ont su profiter de la faiblesse et de l'ignorance de ces femmes, c'est un abus de pouvoir et de confiance des hommes sur les femmes, des maris sur leurs épouses.

Le catholicisme aussi a son mot à dire sur le rôle des femmes dans leurs prise de décisions, qui revient en face à travers une morale papiste, après l'être opposée jusqu'en 1956 à l'accouchement sans douleur, s'oppose violemment maintenant à la contraception antisida. Ainsi, en s'alliant avec l'Iran, le Vatican tente d'imposer à l'ONU, que le droit à l'avortement ne soit pas mentionné dans le texte de la conférence sur la population et prône le retour des femmes à la maison⁶⁰.

En s'inspirant des mouvements féministes dans le monde depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours, et sur l'approche sociologique du genre féminin à Madagascar depuis la société traditionnelle jusqu'à la mondialisation ; nous a permis de cerner les situations et les places que les femmes tiennent dans leurs sociétés , dans la vie politique, économique et culturelle ; marqué par une différenciation des

⁵⁸ AMARA (F) « Ni putes ni soumises ». Paris : La découverte ,2004 (p 79)

⁵⁹ FOUQUE (A) « Il y a deux sexes ».Paris : Gallimard, 2004 (p 198)

⁶⁰ FOUQUE (A) « Il y a deux sexes ».Paris : Gallimard, 2000 (p 198/199)

femmes et des hommes voire même une exclusion .Ce phénomène a été considéré comme les manifestations de la violence et marginalisations des femmes dans notre époque, que nous allons développer dans la deuxième partie de ce mémoire.

PARTIE II :

MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE .

Chapitre 4 : L'instruction scolaire, un facteur discriminatoire :

Dans cette chapitre, on va voir en 1^{er} lieu l'inégalité scolaire et domination masculin, et en second lieu sur la marginalisation des femmes non éduquées.

SECTION I- Inégalité scolaire et domination masculine :

L'accès à l'école, malgré son apparence démocratique peut être source de différenciation. Essayons de voir concernant ce problème le cadre général du rapport entre l'école et la situation de dépendance féminine. Puis par la suite, nous analyserons le cas de notre échantillon et les effets au niveau du quotidien de ces femmes.

I- Situation générale de l'instruction scolaire chez les femmes :

Tableau N° 1 : Situation générale de l'instruction scolaire chez les femmes.

MILIEU	Sans instruction		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Urbain	26.9	28.5	46.5	50.8	19.9	16.4	6.7	4.3
Rural	49.1	54.4	43.3	40.1	6.6	4.9	1.0	0.6
Ensemble	44.2	48.1	44.0	42.7	9.5	7.7	2.3	1.5

Source : EPM 2001

1-La scolarisation dans le primaire et dans l'éducation des filles :

L'analyse des données disponibles et fournies par le Ministère chargé de l'Enseignement primaire et Secondaire relève que c'est au niveau de l'enseignement primaire que la scolarisation des élèves de sexe féminin est la plus élevée. Ainsi, au titre de l'année scolaire 1994-1995, il est à remarquer que l'effectif des filles est supérieur à celui des garçons. D'une manière globale, ce phénomène ne se produit que rarement mais toujours est-il que l'effectif des filles augmente d'année en année

en passant de 768675 en 1994-1995 à 937 915 en 1997-1998 , soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5.09% . Cette progression continue de l'effectif des filles dans le primaire serait due, entre autre, à l'opération de « Filet de sécurité »en matière de fournitures scolaires dans le cadre du projet « Crédit de Renforcement du Système Educatif (CRESED) » financé par la Banque Mondiale. En 2000-2001, l'effectif des filles se chiffre à 1 131 371 contre 768 765 en 1994-1995, ce qui présente une augmentation de l'ordre de 47.18%.

Par ailleurs, il est à noter qu'à la lumière des données consignées dans le tableau suivant il n'y a pratiquement pas d'écart entre l'effectif des garçons et celui des filles. Ce qui signifie qu'au niveau primaire il existe un traitement égalitaire entre les deux sexes quant à l'accès à l'éducation.

Tableau N° 2: Evolution de l'effectif des élèves et répartition par sexe dans le primaire.

ANNEE	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Madagascar	1 511 863	1 638 187	1 740 516	1 920 782	2 018 708	2 208 308	2 307 500
Garçon	743 188	836 506	885 860	982 867	1 027 344	1 126 309	1 176 128
Filles	768 675	801 681	854 656	937 915	991 364	1 082 012	1 131 371

Source : Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base.

2- La scolarisation au niveau secondaire :

Dans l'enseignement secondaire aucun écart important n'a été observé au niveau des effectifs entre les deux sexes. Il arrive même que le nombre des filles soit légèrement supérieur à celui des garçons pour les deux années scolaires 1995-96 et 1996-97.

Tableau N°3 : Effectif des élèves du niveau II par sexe de 1994 à 2001

ANNEE	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Madagascar	293 579	289 139	317 234	324 064	334 210	354 254	382 195
Garçon	147 128	144 397	156 898	193 159	168 650	178 705	192 521
Fille	146 441	144 742	160 336	160 905	165 560	175 549	189 674

Source : Ministère de l'Enseignement Secondaire et de L'éducation de Base.

3-L'enseignement supérieur :

Les données relatives à l'enseignement supérieur laissent apparaître que le nombre des étudiants a accusé une certaine diminution entre 1990-1991 et 1997-1998 en passant de 37 046 à 18 954. Ceci est du en principe à l'application d'un concours d'entrée au niveau de la première année d'études dans certaines filières des Universités. Cependant, à partir de l'année universitaire 1998-1999 , une légère hausse a été enregistrée.

Par ailleurs, on remarque que l'écart entre l'effectif des garçons et celui des filles est pratiquement insignifiant si l'on considère la période allant de 1995-1996 à 2000-2001. En moyenne, l'écart est de l'ordre de 1 450 unités durant les six dernières années universitaires.

Tableau N° 4 : Effectif des étudiants de 1990-1991 à 2000-2001 selon le sexe.

ANNEE	90-91	91-92	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01
Masc.	20 907	19 745 336	18 885	14 678	11 312	11 312	10 280 177	11 087	11 087	11 738
Fem	16 139	16 079 866	14 052	12 319	10 319	9 496 80665	80665 9 712	9 712 9 931	9 931 10 428	
Total	37 046	35 824 202	33 927	26 997	21 808	20 808	18 954 20 889	20 889	21 018	22 166
%Fille	43.56	44.88	44.77	44.74	26.91	46.63	45.73	46.49	47.24	47.04

Source : MINESUP

SECTION II: Marginalisation des femmes non éduquées :

Chacun de nous, État, publique, privée, hommes, femmes en personne ; sommes responsables de l'épanouissement de la femme que ce soit dans l'action que dans les faits, dans la vie individuelle et collective .Certains cas peuvent être à l'origine de la marginalisation dont le manque d'instruction scolaire et le sexisme dans le milieu de travail.

I : Éducation : analphabétisation et manque d'instruction :

Kermal DERVIS, administrateur du PNUD explique que le progrès sur la voix de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme marque toujours un retard notable, parce que 70% des 130 millions d'enfants non scolarisées sont des filles, et les deux tiers des 960 millions d'adultes illettrés du monde sont des femmes . Ceci est un grand problème parce que la non scolarisation est un obstacle au développement⁶¹ .

Le statut des femmes dépend donc étroitement de la scolarisation des filles . Une faible fréquentation de l'école est généralement associée à un mariage précoce, une forte fécondité et un manque total d'autonomie.

-Le premier problème de l'éducation féminine c'est la forme de l'enseignement et son contenu lui-même, qui est déjà imposé par la société. Précise encore Nicole CADREY sur le choix de la filière. *L'essor de la scolarisation des filles à tous les niveaux du système éducatif s'accompagne d'une permanence de la spécialisation des filières selon les sexes dans la plupart des secteurs de formation*⁶². Ainsi, la scolarisation y est peu développée ou parce que les femmes ont un accès bien moindre à l'instruction que les hommes.

- M. Veneman , directrice générale de l'UNICEF a dit que « *Nous devons impérativement passer du stade des belles paroles à celui des actions concrètes ...Le jour où les femmes ou les filles auront les même possibilités que les hommes et les garçons de s'instruire , de participer au gouvernement , de subvenir à leurs propres besoins sur le plan économique et de vivre à l'abri de la violence et de la discrimination ...la commission de l'UNICEF pourra se concrétiser* » . Mais l'éducation des filles pour devenir femmes et les garçons pour être hommes doit être différente, et c'est aux choix des parents de bien gérer ces routes pour que l'une ne prenne pas prépondérance sur l'autre (pas de confusion).

Toujours dans le domaine de l'éducation, la violence provient du milieu lui-même. Le milieu comme l'école, la famille, auraient un rôle moteur dans la lutte contre les inégalités. En effet, les différences de spécialités sont analysées comme des survivances de modèles familiaux et scolaires et professionnelles. Beaudelot ESTABLET nous a précisé qu' « on peut mettre l'accent sur le paradoxe : Meilleure réussite des filles par rapport aux garçons, meilleure insertion professionnelle des

⁶¹

Midi Madagascar du 12 Aout 2006 N° (p 19)

⁶²

COLLIN, PISSIER , VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris :Plon,2000 . (p 599)

garçons par rapport aux filles. En interaction étroite, mais disposant d'une autonomie relative, la famille, l'école, et le monde du travail assureraient la socialisation, différenciée des garçons et des filles.

MOANA Essa Rasseta, 1^{ère} femme gouverneur en 2005 à Ihorombe Région, a dit « *qu'en tant qu'épouse et de femme, elle encourage des parents à envoyer leurs filles à l'école. « Regardez-moi : je suis mariée, j'ai un enfant à l'université et j'ai fait des études d'ingénieur agricole, je veux faire comprendre aux gens que ce n'est pas parce qu'une fille a reçu une éducation qu'elle ne se mariera pas ou n'aura pas d'enfants. Ce n'est tout simplement pas une bonne raison pour barrer le chemin de l'éducation aux femmes*

Ainsi, malgré les problèmes de l'éducation sur les femmes selon leurs milieux d'enseignement et le contenu, il ne faut pas oublier que les femmes en question sont responsables de leur épanouissement. Elisabeth FENNENA dans « Pour une Pédagogie Socialement équitables des didactiques des mathématiques » par Leone BURTON ; a définit « *02 sortes différentes d'équité dans l'études des mathématiques, considérées comme valables dans toutes sortes d'enseignement .La première, l'équité en tant que chances égales de recevoir une éducation , pour tous ceux qui veulent comprendre l'équité comme le déroulement égalitaire de l'éducation, selon les filières choisies pour chacun que ce soit des filles ou des garçons , qu'on ne les forces pas à apprendre ce qu'ils ne veulent pas sinon il y aura des problèmes d'assimilation. Ensuite, l'équité du point de vue du résultat égal de l'éducation »*⁶³. Ce dernier point de vue est très important parce qu'à diplôme égal, il faut donner aussi de la chance aux femmes qui ont appris les mêmes spécialisations, et donc leurs attribuer les mêmes salaires.

A-le niveau d'études des enquêtée :

Tableau N° 5 : Niveau d'étude des enquêtées.

⁶³COLLIN, PISSIER , VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ». -Paris :Plon,2000 . (p 612).

-Coiffure	3	5%	7.14%
-Coupe et couture	3	5%	7.14%
Série littéraire	27	45%	64.28%
Série scientifique	2	3.33%	4.76%
Série technique	2	3.33%	4.76%
TOTAL	42	70%	100%
Etudes supérieures Gestion	3	5%	23.07%
-Lettres	6	10%	53.84%
-Hôtellerie	2	3.33%	15.38%
-Infirmière	1	1.66%	7.69%
	1	1.66%	7.69%
-Tourisme	13	21.66%	100%
TOTAL			

Source : nos enquêtes, année 2006

Les 100% des femmes enquêtées nous ont dit qu'elles ont passé l'école primaire ; ce sont donc des femmes qui connaissent et ont déjà vu la porte de l'école, qui connaissent déjà les rudiments scolaires . L'important c'est qu'elles connaissent écrire et compter, elles ne peuvent donc pas être qualifiées d'illettrées

Ce taux a diminué à 30% dans les écoles secondaires, ceci est dû à plusieurs causes ;

- 5 d'entre elles ont dit qu'elles ont eu beaucoup de frères et soeurs qu'elles doivent surveiller,

-deux (2) ont révélé que le coût de la scolarisation a été très élevé pour les parents et qu'elles ont du arrêter, de plus les parents ont préféré investir pour les garçons que pour les filles.

- (1) Une seule a confirmé qu'il n'est pas du tout important d'envoyer les filles à l'école, que ceci n'avait pas du tout de l'importance.

-et pour le reste, elles ont suivi ce que les autres ont fait, sans motivation, donc sans impact sur la vie quotidienne.

Pour l'enseignement secondaire, 70% de nos enquêtées nous ont dit l'avoir fait , avec 11 sur 42 femmes ont fait des enseignements typiquement féminins , 7 ont fait la cuisine et coiffure ; 3 la coupe et couture ; et une sur la formation biblique. Donc, ces femmes ont suivi des formations accélérées dans le cadre du métier, de profession libérale.

31 des femmes ont préféré suivre l'enseignement général ; elles ont donc eu tous les moyens d'entrer dans l'université, si elles ont eu leurs Baccalauréat .45% ont choisi la série littéraire, elles ont dit qu'elles ont du mal à se débrouiller avec les chiffres, et la littérature leur permet bien de s'intégrer dans le monde des femmes.

Deux (2) ont adopté pour les séries scientifiques et techniques, elles pensent que c'est une façon de mieux s'adapter au monde moderne actuel.

Et enfin, pour les études supérieures ,21.66% des enquêtées ont été à la faculté : 6 ont choisi de faire la littérature ,3 en comptabilité et gestion, 1 a voulu être infirmière ,1 dans le tourisme, et enfin 2 dans la filière Hôtellerie.

Tableau N°6 : Effectif des études supérieures fait par les enquêtées.

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	%	3 ^{ème} année		4 ^{ème} année	
LETTRE	6	5	83.33%	2	33.33%	1	16.66%
GESTION	3	3	100%	2	66.33%		
INFIRMIERE	1	1	100%				
TOURISME	1	1	100%				
HOTELERIE	2	1	50%				

Source : nos enquêtes, année 2006.

Pour la filière « infirmière et tourisme » les 2 femmes ont fini leurs études et ont eu leurs diplômes vu que les études ne durent que 2 ans .

Pour l'Hôtellerie, la jeune femme n'a fait que la première année, mais elle nous a dit que cela lui a apporté quelque chose.

Ensuite, pour la filière « lettre », si elles étaient 6 à choisir cette filière, 83.33% ont eu le DEUG, c'est déjà un bagage pour améliorer et changer le rôle dans sa société .33.33% ont décroché la Licence ,une seulement a fini son mémoire de maîtrise .

Enfin, pour la filière « Gestion », les 3 femmes ont eu leurs DEUG, , 2 ont eu la Licence, mais elles n'ont pas poursuivi jusqu'à la fin.

B- Les avantages de l'éducation des femmes :

Tableau N°7: Les avantages des femmes ayant acquis des instructions.

Deviennent meilleures : -plus sages -plus libres	12% 4%
Pour l'égalité de chacun	14%
Le plein épanouissement intellectuel	10%
Solutions aux problèmes	60%

(Source : nos enquêtes, année 2006)

-L'instruction leur a permis de partager avec les hommes les avantages de l'éducation, elles sont devenues meilleures en devenant plus sages et plus libres : c'est de l'homme que la femme apprend ce qu'il faut voir, et de la femme que l'homme apprend ce qu'il faut faire. Que pour le bon épanouissement de chacun, du mari, de la femme et des enfants, chacun apporte les fruits de leurs expériences et que tous les problèmes s'arrangent avec harmonie.

Pour l'égalité, entre homme et femme, il est important qu'une femme puisse avoir les mêmes enseignements que l'homme ? 14% des enquêtées l'avaient confirmé. « Pour empêcher toutes les discriminations de la vanité, ils devraient porter un uniforme et être tous soumises à la même discipline ou quitter l'école »⁶⁴ . Et ceci presuppose qu'un degré d'égalité soit établi entre les deux sexes, que la galanterie et la coquetterie soient exclues, que l'amour et l'amitié puissent donner aux cœurs la sérénité nécessaire pour accomplir des devoirs supérieurs⁶⁵ . Ce qui est

⁶⁴

WOLLSTONECRAFT (M) « Défense des droits de la femme ».Poyot , 1976 (p 208)

⁶⁵

WOLLSTONECRAFT (M) « Défense des droits de la femme ».Poyot ,1976 (p 210)

sûr c'est que tant qu'il y a égalité ressentie par chacun, la Société peut garantir le développement de chaque personne dans l'accomplissement de leurs obligations.

Il est sûr qu'une femme qui a acquis une certaine éducation peut s'épanouir facilement dans la société où elle vit, où elle va s'intégrer. Elle n'aura pas de difficultés à s'adapter dans son milieu et à apprendre facilement les modes de vie.

Le plus important dans tout ceci c'est que le QI d'une femme qui a suivi des études n'est pas le même que celui qui n'a rien appris, 60% de nos femmes ont accepté cette vérité .Et dans les cas contraires où elles n'ont pas eu l'opportunité d'étudier, cela a eu des conséquences dans leur environnement quotidien. Une telle femme se trouve tout de suite en bas de l'échelle ne pouvant disposer du travail, d'argent, rien de personnel.

En général, les avantages des femmes qui travaillent dans la société où elle vivent sont nombreuses, en particulier cette amélioration du niveau d'éducation des femmes qui s'inscrit en effet dans l'irrésistible ascension de leur activité professionnelle et améliore leur position relative dans le système d'emploi et dans les négociations conjugales (« Les scolarités supérieures féminines en France dans les années 80 : Un bilan contrasté par Cathérie HARRY) ⁶⁶.

BURTON (L) « Pour une pédagogie socialement équitable des didactiques en mathématiques » affirme qu'il y a 3 autres démarches dans la littérature existantes : une démarche d'assimilation, dans laquelle les caractéristiques des études sont semblables pour les deux sexes, pluralistes, qui admet la diversité de ces caractéristiques, et la démarche socialement juste d'un traitement équitable prenant en compte les similarités et les différences⁶⁷. L'auteur nous parle de « Semblables » pour discerner mes questions de différence de sexe. Pour traiter femmes et hommes, filles et garçons sur un même pied d'égalité du côté éducation, il n'y aura pas de filière différentes pour le sexe masculin et féminin.

Ainsi, Laurie REYES et George STANIC (1986)⁶⁸ attirent l'attention sur 05 filières : influence de la Sociabilité, programmes des mathématiques à l'école, attitude des enseignants, attitudes des étudiants et leurs comportements par rapport à la réussite, et enfin le déroulement des cours. Tout ceci doit être pris en compte pour avoir de bons résultats d'éducation que ce soit pour les filles ou les garçons, à n'importe quels âges et sur n'importe quel enseignement (formation).

⁶⁶ COLLIN,PISSIER , VÉRIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris :Plon, 2000 (p 592)

⁶⁷ COLLIN , PISSIER , VÉRIKAS , « Les femmes des Platon à Derrida ».Paris :Plon ,2000(p 479)

⁶⁸ COLLIN , PISSIER , VÉRIKAS , « Les femmes des Platon à Derrida ».Paris :Plon ,2000 (p295)

Voici les enquêtes faites auprès des femmes qui restent au foyer, en s'occupant uniquement de la maison, de leur mari et de leurs enfants c'est-à-dire des femmes qui n'ont pas de travail.

- Les comptes doivent être clairs 26%
- Elles n'ont pas le droit d'acheter autre chose que les besoins de la maison 19%
- Ce sont les maris qui gèrent leurs salaires 13%
- Ils donnent l'argent selon les besoins du foyer 33%
- Ils ne donnent rien 9%

Source : nos enquêtes, année 2006.

33% des cas de nos enquêtées reçoivent de l'argent selon les besoins du foyer où ce sont les hommes qui règlent les dépenses .Ils y a celles qui disent que leurs maris donnent l'argent quotidiennement, tous les matins, c'est une façon utilisée par les hommes pour soumettre leurs femmes. Le problème qui se pose c'est que quand leurs maris n'ont rien à donner ,ces femmes doivent chercher ce jour même ce qu'elles vont manger et ses enfants .Parfois même les hommes sont égoïstes, ce sont des ivrognes et il n'y a plus rien pour leur famille .

Dans le cas où tout compte doit être clair, la plupart des enquêtées concernées nous ont dit que la situation leur convient parce qu'elles achètent trop de choses futiles qui ne sont pas du goût de leurs maris comme les habits, des ustensiles de cuisines de seconde nécessité ou des choses proprement personnelles. Les femmes ne travaillent pas, elles sont consommatrices et acheteuses, elles dépensent les salaires de leurs maris⁶⁹. Et ensuite, quelques fois, ces femmes donnent de l'argent à quelqu'un d'autre de la famille comme les parents ou les amis.

19% des enquêtées nous ont avoué qu'elles ne peuvent acheter que les besoins quotidiens, la plupart ne peuvent pas gérer le budget du foyer , et que toute dépense doit être clarifiée .

13% ont affirmé que ce sont leurs maris qui gèrent le salaire. Ici, il n'est plus question de mari et de femme. La femme ne tient plus sa place en tant que mère de famille et que c'est lui qui doit gouverner la maison. On assiste encore à

⁶⁹ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes » .-Stock , 1981 (p 101)

une présence de violence morale parce que l'homme est en position de supériorité par rapport aux femmes, et contrôle même les tâches qui ne lui sont pas propres. Il donne de l'argent mais selon les besoins du foyer. il y a violence parce qu'il a renié la place de la femme, donc , il n'y a plus de confiance entre les deux et il y a une violence psychologique de la part du mari envers sa femme.

Si 9% des femmes enquêtées ont affirmé qu'ils ne donnent rien, c'est vraiment une autre question parce que ces femmes subissent simultanément les différentes sortes de violences.

C- Les inconvénients de la non éducation des femmes :

Les femmes non instruites vont se renfermer sur elles mêmes, elles n'ont même pas le courage de faire quelque chose en public. Cela va influer sur leur personnalité. Et même si elles veulent changer pour s'intégrer dans la société, l'environnement extérieur va les rejeter, et c'est une sorte de violence.

Après, ce seront les enfants qui paieront la faiblesse de leur mère⁷⁰, parce que c'est elle la première personne qui va éduquer son enfant, le cercle familial est le premier lieu d'apprentissage de la vie sociale. Ce sera selon les façons de vivre de la mère qu'ils (enfants) vont suivre. Et puis, comment une femme qui n'a nulle habitude de réfléchir élèvera-t-elle ses enfants ? Comment discernera-t-elle ce qui leur convient ? ⁷¹. Elia RAVELOMANANTSOA, femme candidate aux présidentielles du 3 Décembre 2006, lors de sa présentation de son projet de société pour Madagascar a dit que l'on ne peut pas tolérer des mères de famille qui .n'ont pas les moyens d'offrir à leurs progénitures le minimum de bien _être, qui est surtout basé sur l'éducation de la mère⁷².

La non instruction engendre aussi pour certaines femmes un manque de connaissances et de culture .Elles ignorent leurs droits fondamentaux et sont exploitées.

II- La femme au travail :

Parler du statut des femmes est un problème que tout le monde connaît tout en le niant. Ainsi, il y a une grande différence entre le sexe masculin et féminin même si ces 2 êtres ont eu les mêmes éducation, les mêmes diplômes et expériences professionnelles. Parfois, il y a du travail qu'une femme peut faire, et aussi des

⁷⁰ WOLLSTONECRAFT (M) « Défense des droits de la femme ».-Payot,1976 (p221)

⁷¹ WOLLSTONECRAFT (M) « Défense des droits de la femme ».-Payot , 1976 (p 145)

⁷² Laza Madagascar du 29 Novembre 2006 N° (p 10)

travaux qu'un homme ne pourra jamais faire. Quand même, on peut dire que chacun a son propre pain .La plupart des statistiques du travail montrent que les femmes sont économiquement peu « actives ». Sont-elles pour autant « inactives » ? Si elles sont inactives , peut-on pour autant dire qu'elles ne travaillent pas ? Leur travail, si elles en ont un, leur permet-il d'être indépendantes ?

Aux hommes, l'extérieur, la priorité aux travail et le rôle de pourvoyeur principal des ressources familiales ; aux femmes, l'intérieur, la priorité des tâches domestiques et éducatives et le travail professionnels d'appoint⁷³. Ici, l'auteur a séparé clairement les obligations de chacun, mais cela ne nous empêche pas le renversement des rôles au cas où il y aurait une possibilité ou même une obligation. Il ne nous a pas montré la notion d'égalité entre les deux sexes qui est un frein pour le développement dans une Société, et a même précisé le travail de la femme comme sans importance, qu'elle travaille ou non sera toujours considéré comme un travail professionnel d'appoint. Aujourd'hui, le travail reste dans l'esprit de tous , une « possibilité » offerte aux femmes, « un droit » qu'elles peuvent ou non exercer, alors que les hommes en ont le devoir. Les travailleuses sont donc une main d'œuvre d'appoint que l'on utilise ou non selon la conjoncture économique⁷⁴.

A - Proportion des femmes selon leurs professions :

Depuis 40 ans, l'image du couple s'est profondément transformée. En particulier, un phénomène nouveau a atteint toutes les couches de la société à une vitesse jamais vue encore dans l'histoire : il s'agit de l'apparition du travail de la femme au sein du couple.

Analia TORRES⁷⁵ a parlé de la relation entre le travail féminin et les relations conjugale, et de quelques exemples d'interrelation entre sphères privées et sphères publiques, valoriser l'activité professionnelle comme source d'autonomie et d'affirmation pour les femmes. Mais, il y a des Sociétés qui n'acceptent pas que les femmes travaillent, il est vrai que cela dépend du travail qu'elles veulent faire, mais aussi de certaines conditions qui engendrent des inconvénients pour le mari, pour les enfants, pour toute la communauté concernée.

Dans notre recherche, nous avons pu déceler les causes qui ont pu pousser les femmes à travailler.

⁷³ EPHESIA « La place des femmes ». La découverte, 1995 (p 555)

⁷⁴ LAOT (J) « stratégie pour les femmes ».-STOCK ,1981 (p 117)

⁷⁵ COLLIN , PISSIER , VARIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ».-Paris, :Plon,2000 (p 322)

Faiblesse des ressources familiales	40%
Échapper à l'enfermement domestique	20%
Échapper à la dépendance	15%
Égalité homme et femme	19%
Montrer qu'on est capable	6%

-Les femmes travaillent à 40% pour combler la faiblesse des ressources familiales. C'est vrai qu'il y a des maris qui ne travaillent pas (8% des enquêtées) que leurs salaires sont inférieurs à celui de leur femme (12,5%), donc il est bien normal que le couple s'entraide. Mais sur ces 40%, 15% nous ont dit qu'elles ne sont pas obligées de donner tout ce qu'elles ont gagné, et que leurs maris ne les forcent pas à contribuer à quoi que ce soit. C'est selon leur volonté. Mais il ne faut pas oublier que pour (3,8%) des femmes, leurs maris ne savent même pas combien elles gagnent.

-Échapper à l'enfermement domestique : (20%) de la plupart de ces femmes sont des femmes qui ont fait ou réussi à faire des études (Terminale + supérieures). Traditionnellement ; les femmes doivent rester à la maison pour s'occuper du foyer en général. Au contraire, ces 20% ne sont pas d'accord. Pour celles, le travail est valorisé pour lui-même et envisagé comme un atout, un avantage qui leur apparaît considérable quand elles se comparent à leurs propres mères. Même Analia TORRES⁷⁶ nous dit que « **Valoriser l'activité professionnelle comme source d'autonomie et d'affirmation personnelle ; de trois types, leurs réponses renvoient à une seule idée ; le travail à l'enfermement domestique et à la dépendance qu'il crée** ».

-En parlant d'échapper à la dépendance, 15% des enquêtées nous ont répondu « Oui ». ces 15% sont des femmes qui ont plus subit la violence morale et psychologique. 7,6% de ces enquêtées (15%) sont les femmes qui ne reçoivent pas les salaires de leurs maris, pour elles, travailler est un gain de pouvoir dans leurs relations conjugales. Argent = Pouvoir pour elles, parce que selon elles, dès que les hommes travaillent, toute la vie conjugale change, surtout du côté pécuniaire. Il n'est plus vraiment question de famille. Pour lui, tout s'achète et il est devenu difficile d'avoir de l'argent, c'est-à-dire son salaire. Ainsi, une femme qui travaille, a donc commencé à expérimenter le pouvoir de prendre des décisions

⁷⁶ COLLIN , PISSIER , VARIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris, :Plon,2000 (p 187)

dans le cadre familial, en particulier à propos de la gestion du budget où le mari était le seul objet des attentions de sa femme⁷⁷.

-Égalité entre homme et femme. Il est vrai qu'il y a quelques inconvénients pour les femmes qui travaillent, mais tout est une question d'organisation. Il est sûr que le problème ne sera pas trop lourd si le mari et la femme supportent ensemble la situation. Margaret MARGUANI et Chantal ROGERAT⁷⁸ a parlé *des recompositions du marché du travail : qu'il faut considérer le travail des femmes comme ayant accompagné le développement de notre société moderne ; les notions de travail, d'emploi, d'égalité mais aussi le concept d'activité, celui de pauvreté et d'exclusion* ». Même si ces femmes ne travaillent que pour leurs besoins personnels, cela contribue malgré tout au développement, qui sera d'autant plus important si chaque femme participe. Philippe BRAUD dans « Les femmes et la politique »⁷⁹ par Janine MOSSUZ.

-Ne pas sacrifier sa vie privée pour les femmes a de l'importance⁸⁰. C'est exact, parce qu'interdire aux femmes de travailler, c'est nier l'égalité entre les deux sexes, et cela oblige la personne à sacrifier sa vie privée, une vie selon ses désirs.

-6% des enquêtées nous ont dit qu'elles travaillaient pour montrer à leurs maris qu'elles sont capables de s'occuper à la fois des enfants, du foyer. Il y a même une enquêtée qui nous a dit qu'en plus du travail, elle étudie aussi. Tout ceci nécessite beaucoup de volonté confirme Analia TORRES⁸¹.

Répartition du type d'emploi de la population observée :

Femmes au foyer	.30	50%
Cadres	02	3,33%
Enseignantes	04	6,66%
Vendeuses / Commerçantes	03	5%
Épicière	03	5%
Fonctionnaires	06	10%

⁷⁷ COLLIN , PISSIER , VARIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ».-Paris, :Plon,2000 (p 188)

⁷⁸ COLLIN , PISSIER, VARIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ».-Paris, Plon, 2000 (p 375)

⁷⁹ MOSSUZ (J) « Homme et femmes : pour la parité », Presses de sciences politiques.1998 (p 272)

⁸⁰ MOSSUZ (J) « Homme et femmes : pour la parité », Presses de sciences politiques.1998 (p 272)

⁸¹ COLLIN , PISSIER, VARIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ».-Paris, Plon, 2000

Femme ppant à la vie poq	02	3,33%	(participant à la vie politique)
Privée (Affaire)	09	15%	
Étudiante (Année)	01	1.66%	

(Source : nos enquêtes, année 2006.)

1- Femmes au foyer :

De toute façon les travaux ménagers constituent un travail nécessaire, un travail social⁸².

Parmi les 60 enquêtées, 50% sont femmes au foyer selon la définition que Ana TUNES de Almeida a donnée du travail comme étant un moyen d'affirmation de soi même en dehors de la sphère domestique, le travail qu'exerce la femme au foyer n'étant pas un travail. C'est un devoir disposé par la tradition qui a comme conséquence une aliénation de la femme. 80% de ces femmes qui restent au foyer nous ont dit qu'elles voudraient bien travailler, sortir de leur foyer pour exercer des professions, mais ce sont leurs maris qui leur interdisent. Ils sont habitués à voir leurs femmes rester à la maison, à s'occuper d'eux, que, quand ils rentrent le midi par exemple, leurs femmes les attendent. Pourtant, la plupart de ces femmes ont déjà des enfants de plus de 12 ans c'est-à-dire qui peuvent s'occuper d'eux même, et du foyer. Ici, la violence vient des hommes, ces femmes là n'ont pas le droit de travailler, de s'expliquer librement, de se développer et de s'épanouir extérieurement. Tout le travail effectué au foyer est comme inexistant et est utilisé pour permettre aux travailleuses de récupérer leur force de travail dans une maison tenue gratuitement⁸³. Être femmes au foyer veut aussi dire garder les enfants, si on demande à ses derniers. 15% ont répondu qu'avoir une mère qui reste à la maison est important. Une mère de famille a dit qu'elle a déjà essayé de travailler, mais cela n'était pas une bonne idée pour ses enfants. A cette époque, elle avait 03 enfants ; une fille et 2 garçons (11 ans et 13 ans les garçons). La fille n'arrêtait pas de plaindre tous les soirs à sa mère qu'elle pleurait, que les 2 garçons la faisaient souffrir. Et l'entourage lui a dit qu'un des garçons a failli être écraser par un bus parce qu'il avait grimpé derrière. Ils font tous ce qu'ils veulent, il n'y a pas de disciplines et tout est permis.

⁸² LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».Stock,1981 (p 103)

⁸³ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».Stock,1981 (p 148)

Mais, il faut dire que chaque chose à ses avantages et ses inconvénients et c'est aux mères de famille d'arranger tout ça.

Une mère de famille qui est enceinte de 08 mois devrait pouvoir arrêter de travailler et avoir des congés de maternité jusqu'à ce que son bébé ait 1 mois. Mais cela dépend de la société où elle travaille. Pourtant, il y a une confusion entre homme et femme sur cette garde d'enfants.

Ainsi, les femmes qui supportent l'essentiel du poids de la sphère domestique, paient au prix fort leur investissement hors de l'espace féminin traditionnel. La vie familiale concerne, ou devrait concerner tout autant les hommes que les femmes. Cependant et malgré la diffusion du travail féminin, tout se passe comme si la société continuait de considérer que la garde des enfants, par exemple, constitue un problème féminin.

Ainsi, des enquêtes ont été faites, montrant que les pères de 2 enfants consacrent plus de 2/3 de leur journée à leur activité professionnelle et moins de 1/3 aux activités familiales ; les mères de 2 enfants partagent au contraire leur journée en 2 parts à peu près égales. On observe par ailleurs qu'à l'inverse des femmes, plus le nombre d'enfant augmente, plus les hommes consacrent de temps à leurs activités professionnelles. C'est la règle de la société elle-même qui a instauré cette différence et négligence sur l'importance du travail des femmes. C'est pour cela qu'il faut en parler dans le couple, et essayer de comprendre. Cela n'empêche pas non plus les couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils veulent, mais de bien se préparer pour pouvoir maîtriser la situation, pour respecter le bien-être de chacun ; la femme, le mari et les enfants.

La commission féminine, partageant le principe que le foyer était la vraie place des femmes, habituée à l'idée que les femmes ne pouvaient effectuer un travail de même valeur que les hommes admettait qu'elles gagnent moins qu'eux. Ils estimaient que leur place est à la maison. Donc leurs forces productives sont le corps sans l'intelligence, et les moyens comme les équipements de cuisine⁸⁴. « *Nous avons tous pu constater au cours de ces 10 dernières années, qu'une croissance économique rapide et forte n'avait pas pour effet de développer les équipements collectifs nécessaires à la vie quotidienne* ⁸⁵ ». Encore, une double violence, ne pas vouloir que les femmes travaillent et les enfermer à la maison, de leur interdire l'accès aux moyens productifs nécessaires pour ce travail ménager malgré les technologies modernes.

⁸⁴ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ». Stock, 1981 (p 359)

⁸⁵ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ». Stock, 1981 (p 148)

Parmi les différents travaux à faire à la maison, il est question de nettoyer parce que faire la lessive la vaisselle, laver les carreaux, les meubles, sont des travaux sans intérêt pour celles qui ont fait des études. Ce sont des travaux de routine, qui font gaspiller leurs temps et ne les emmènent pas aux propres développement.

De plus sur les publicités, audio-visuelles 60% concernent tous les ménages, les femmes en sont les présentatrices. Comme on le sait, une publicité a pour but de présenter le produit en question, mais d'habitude, il y a toujours une femme avec ; une part importante des messages publicitaires continue d'assigner la femme à un rôle domestique pour vanter les produits qui y sont attachés.

2- Les femmes Cadres :

-3.33% des ces enquêtées sont des cadres. C'est-à-dire ce sont des femmes qui tiennent des places beaucoup plus importantes dans une entreprise. Ici, on a classé comme cadre les femmes qui travaillent dans des domaines privés ou publics ayant un salaire supérieur ou égal à 400000 ariary, la plupart du temps, ce travail appartient beaucoup plus aux hommes qu'aux femmes. Ce sont des femmes qui peuvent prendre des décisions importantes, et en être responsable. Au cours des réunions dans l'entreprise, elles font partie des femmes qui ont les places sur la table ronde. Ces femmes ont fait des études supérieures c'est-à-dire au moins BAC+3, sans oublier les expériences qu'elles ont eues. Une d'entre elle a dit qu'elle n'a pas eu de problème familial quand elle a commencé à travailler parce que c'est l'organisation qui est importante. Elle a 2 enfants de 10 et 6 ans, mais tout s'arrange très bien ; son mari ne se plaint pas, « parce qu'il est conscient que je dois travailler après les études que j'ai fait, et qu'il sait bien que je veux bien le faire, que je ne veux pas rester à la maison, disons comme une prisonnière ; je lui a dis que c'est de mon développement personnel de travailler et je le souhaitais toujours. De plus que du côté salaire, ça contribue à beaucoup de choses au foyer. C'est vrai que j'ai une femme de ménage, mais c'est juste pour ce travail ménager, ce qui est important pour une mère de famille c'est qu'elle sache tenir la cohésion familiale ».

Harilala RAMANTSOA est une femme qui entreprend des travaux destinés aux hommes ,pourtant ,elle a trouvé qu'il n'y a aucune différence entre les hommes et elle .Elle pense que c'est la faiblesse des femmes qui fait justement leur force ,surtout quand ces dernières savent équilibrer leurs activités .Ce qui lui a permis

d'avancer , c'est la façon dont elle a montré ses capacités , elle a dit que, « nous ,les femmes sommes très patientes » .Cette patience , une qualité innée nous permettant de valoriser notre personnalité ; avec tact et diplomatie , elle arrive à prouver que les femmes égalent les hommes⁸⁶ .

Une autre femme cadre, le cas d'une femme co-pilote d'un Twin Otter chez Air Madagascar ; pour en arriver à ses passions, il suffit de mettre toute sa volonté et de se donner les moyens d'y arriver⁸⁷ .

3- Les femmes enseignantes :

-2.4% de ces femmes sont des enseignantes. 2 dans des écoles primaires, 1 secondaire et 1 technique. Ce sont des femmes de classe moyenne parce qu'elles gagnent au moins 380 000 Fmg. C'est vraiment importante pour elles de travailler parce q'il faut. L'une d'entre elles n'a pas de mari mais elle a 2 enfants à élever. Pour les 2, leurs mari n'ont pas de salaires mensuelles mais travaillent quelques fois. Et la dernière, a un mari qui travaille mais elle a besoin de travailler parce que cela incombe les besoins du foyer. Pour le travail primaire et secondaire, ce sont des travaux à plein temps, et pour la formation technique, c'est selon les programmes. Elles ont eu du mal à organiser la vie au foyer parce que deux d'entre elles n'ont pas de femme de ménage et les 2 autres non plus, plus ou moins parce qu'elles vivent avec leurs parents . Même si les 2 en ont, ce sont des filles sans expériences parce qu'elles ne sont pas là pour gagner de l'argent mais pour aider ces femmes, ce sont des filles qui viennent de la compagne. Leurs maris sont contents que leurs femmes aient ces travaux, parce que sans elles, c'était encore un autre problème (pécuniaire).

4- Les femmes Vendeuses :

-1.8% (3) sont des vendeuses/ commerçantes. 2 d'entre elles tiennent des épiceries (dont le capital varie de 1 500 000 – 2 000 000) si c'est 10% le bénéfice, c'est-dire de 150 000 à 200 000 toutes les 2 semaines. C'est assez pour une mère de famille qui s'occupe à la fois de la maison, et de ses enfants. Et l'autre, une commerçante dans une entreprise, qui selon elle, peut elle-même organiser ses programmes malgré le contrat de travail. Le seul problème qu'ont les épiceries c'est que pour faire de l'approvisionnement, ils leur faut quelqu'un qui puisse les

⁸⁶ Le quotidien du 8 Mars 2006 (p 9)

⁸⁷ Le quotidien du 8 Mars 2006 (p 10)

aider à faire la portée, et arranger les programmes par rapport à ceux de la maison. Il n'y a pas de problème avec les hommes parce que quand leurs maris rentrent du travail, ils peuvent nous voir à tout moment. Mais être vendeuse d'épicerie pose des problèmes selon les femmes parce que cela demande beaucoup de responsabilité, être femme au foyer (bonne épouse et bonne mère) et à la fois épicière qui contribue aussi aux besoins de la maison.

5- Les femmes fonctionnaires :

- un fonctionnaire c'est un citoyen qui est au service de l'État. Ils ont beaucoup plus d'avantages que ceux qui sont dans les sphères privées. Ici, le nombre de fonctionnaires femme s'élèvent à 6/60 femmes. C'est assez haut comme chiffre. Cela nous montre bien que les femmes malgaches contribuent au bon fonctionnement du pays. 10% sur les femmes âgées de 22 ans – 58 ans, c'est-à-dire la partition des femmes actives. 2/6 nous ont dit qu'elles ont déjà travaillé comme fonctionnaire depuis leur plus jeune âge, c'était leur premier travail. Les autres ont commencé à travailler quand elles ont eu des problèmes au niveau du couple, quand il leur a fallut travailler pour subvenir à leurs besoins (personnels – familiaux). Leurs maris ne sont pas contre parce que être fonctionnaire prévoit quelque chose pour l'avenir, c'est une sécurité.

6-Les Femmes participant à la vie politique :

-Femmes participantes à la vie politique , elles sont de 3% . ARENDT (HANNAH) a dit que les femmes ne trouvent pas facilement leur place dans les fronts politiques, qui sont des fronts d'homme. Cette sphère ne présente que 3% car l'accession tardive des femmes à l'égalité civique et civile explique au moins en partie la lenteur de leur progression dans les instances des décisions politiques.

Les comparaisons intermédiaires montrent en effet une certaine corrélation entre la proportion des femmes élues et la date à laquelle elles ont obtenu le droit de vote dans les différents pays.

C'est sans doute le conservatisme du pouvoir qui explique, pour une large part la main -mise des hommes sur les secteurs de pouvoir.

L'égalité des chances entre les hommes et les femmes ne s'applique pas, dans les faits, à l'exercice du pouvoir, les femmes désireuses de s'affirmer dans ce domaine ont dû développer des stratégies « masculines » et « individualistes », fragilisées par leur manque de réseaux.

7- Etudiantes :

-02 de ces femmes sont encore des étudiantes :

C'est vrai qu'être étudiante ne demande pas toujours beaucoup de temps extérieur et on peut bien arranger l'emploi du temps. Les deux universitaires, nous ont dit que à 80%, elles peuvent suivre leurs études sans problèmes, mais les seuls problèmes qui peuvent les empêcher de suivre leurs études ce sont les enfants, les parents et grands parents et en derniers lieu leur maris. L'une d'entre elle avait un enfant de 6 mois quand elle était en 1^{ère} année, cela a posé des problèmes lorsqu'il était malade, elle devait s'arranger entre les cours et l'heure d'allaitement. Ceci nous emmène à dire qu'elle avait une nennène sinon c'était impossible. Ces femmes là ont aussi des obligations envers leurs parents et leurs grands parents qu'elles ne doivent pas négliger. Comme par exemple, le fait de leur rendre visite tous les 03 jours ou par semaine, et de les accompagner quand ils veulent sortir, même le temps de parler de tout et de rien avec eux est comptabilisé. L'enquêtée avait vécu avec ses grands parents quand elle était en 1^{ère} année. Elle avait un programme chargé parce qu'elle a dit qu' « avant d'aller à la faculté à 8 heure du matin, elle devrait s'occuper de la maison, de son mari et de leur fils ». Ceci était très important parce qu'aux yeux des ses parents cela compte beaucoup. Si elle devait faire quelque chose pour lui qu'elle l'avait oublier ou n'a pas fait, ils leur disent qu'elle devrait arrêter d'étudier parce que c'est pas comme ça qu'une femme mariée devrait se conduire et traiter son mari ». On a donc vu que vivre avec ses beaux parents n'est pas du tout facile parce que leurs yeux sont toujours derrière vous, et ils sont très sévères sur ce que vous faites dans votre propre vie de couple.

Enfin, le problème des femmes universitaires envers leurs époux. Nos enquêtées nous ont dit que leurs maris n'étaient pas aller à l'université. Déjà, il y a un problème parce que la façon de voir la vie n'est pas du tout pareil. C'est vrai qu'ils travaillent mais il y a toujours des confusions entre nous ; « Dès fois quand je n'arrive pas à bien arranger la maison ou le repas n'est pas un repas normal ou c'est pas toujours moi qui le fait, il n'est pas content, il commence à murmurer en me rappelant ce que je dois faire en tant que mère de famille. Pendant les périodes d'examens, je dors très tard et il me réclame mes devoirs en tant que sa femme ».

Le plus grand problème c'est quand il dit qu'il n'est pas des intellectuels , quand il y a des disputes ; et aussi quand il est ivre , il dit toujours d'arrêter d'étudier parce qu'il n'est pas comme tous les hommes et que son foyer ne l'est pas non plus. C'est

une forme de violence (psychologique) qu'on va voir prochainement parce que cette idée empêche le développement de la femme et son épanouissement intellectuel.

Malgré tous ces problèmes, que ce soit pour les universitaires, pour ceux qui suivent des formations, ces enquêtées nous ont dit qu'elles se sont toujours organisées pour leurs vie familiale, et qu'avant même de commencer leurs études, elles savaient déjà ces problèmes, cela ne les ont pas empêcher d'étudier parce que de toute façon, ces hommes exercent toujours des formes de mépris, de violences envers elles tôt ou tard.

8– Autres :

-Parmi ces 60 femmes, 09 sont des affairistes. Ce sont des femmes qui ont une certaine mode de vie différente des autres. Elles ont beaucoup de relations selon les affaires qu'elles traitent et le plus c'est toujours avec les hommes. Deux ou trois même des enquêtées nous ont dit qu'elles sont indépendantes de leurs maris, et ce qu'elles font ne les concernent pas. Elles sont donc responsables de ce qu'elles font. Mais 50% d'entre elles disent que presque dans toutes les affaires qu'elles traitent, leurs maris sont au courant et ils ont des mots à dire, les dernières décisions sont toujours à elles . Parmi ces 09 femmes, 02 d'entre elles ont commencé à travailler depuis 20 ans ; 03 à partir de 24 et le reste, c'est-à-dire les 04 depuis qu'elles se sont mariées.

-Broderies à exporter	1
-Voitures et money change	1 1
-Taxi phones & cartes recharges	2 1
-Combines avec d'autres	2
- Poissons à vendre venant d'Alaotra	1
- Vente de friperie en gros	1

(Source : nos enquêtes, année : 2006)

D'après ce tableau, on peut dire que le revenu moyen de ces femmes varie de (voiture & change) 1300000 ariary jusqu'à (Poissons d'Alaotra) 160000 ariary. C'est vraiment assez pour une femme.

Mais elles subissent des problèmes avec leurs maris, parce que dès fois, elles ne traitent pas une seule affaire, donc il est fort probable qu'elles ne sont pas toujours en permanence à la maison. Et de plus que ces 9 enquêtées ne sont pas des femmes qui ont fait beaucoup d'études, donc elles ne sont pas toujours bien organisées pour son foyer et ses enfants. Une des enquêtées nous a dit que « Quand les affaires ne marchent pas comme il faut, on a tendance à nous énerver, cela engendre des problèmes familiaux, parce qu'il faut nous maîtriser surtout entre les couples. Dès fois, mon mari aussi devient comme moi et c'est le désordre à la maison. C'est vraie que j'ai pas assez de temps pour garder les enfants, donc ils ont pu faire n'importe quoi à l'école ou dans son entourage, mais ce que je fais c'est que je les ai appris à être responsable de ce qu'ils font, à être grand c'est aussi une autre façon d'élever les enfants ».

Il faut préciser que les femmes malgaches en milieu rural travaille trois heures de plus que les hommes, que la journée d'une femme « moderne » de nos jours est non seulement constituée de 8 heures de travail qu'elle doit accomplir à son bureau, mais aussi des 16 autres heures quelle doit consacrer à son ménage.

B- Pourquoi elles ont choisis de travailler ?

Toutes les femmes enquêtées ont été questionnées à propos de ce choix de travail, même celles qui ne travaillent pas.

Tableau N°8 : Pourquoi les femmes ont choisi de travailler ?

-Pour ne pas être dépendante	53%
-Sacrifier pour sa famille	7%
-Trouver leurs identités	14%
-Participer à la construction de la société	6%
-Expérience professionnelle	20%

(Source : nos enquêtes, année 2006)

-Toute femme mariée qui travaillaient était soit une victime obligée de gagner elle-même sa vie ou de se sacrifier pour sa famille, soit une mauvaise épouse qui cherchait dans une activité, professionnelle son intérêt personnel »⁸⁸ .

-53% des enquêtées ont dit qu'elles ont choisi de travailler pour être indépendante et libre dans tout ce qu'elle fait . Travailler, c'est aussi satisfaire ses ambitions personnelles, s'ouvrir d'autres horizons, élargir des contacts et se sentir épanouissante.

Un homme doit comprendre que sa compagne a pour son équilibre de sortir de son environnement familial. Les femmes qui ne travaillent pas subissent des oppressions des violences envers son mari, elles sont dépendantes ; dans le livre « Terre des femmes » panorama de la situation des femmes dans le monde. « *Les jeunes filles instruites ne se marient sans jamais exercer des professions parce que leurs maris les contrôlent, qu'elles ne travaillent pas et qu'elles sont dépendantes, elles sont réduites à des ruses d'opprimées et emploient des moyens sournois pour survivre : elles mentent, trichent sur les prix, prétextent des soldes, des cadeaux* »⁸⁹. Donc, l'avantages des femmes qui travaillent c'est en premier lieu la liberté sur ce qu'elle veut faire, elle n'est pas du tout obligé de tricher, mais elle achète ce qu'elle veut. Et de plus, qu'elle est beaucoup plus occupée à autres choses que de penser aux soldes et aux cadeaux. « *On devrait les bien nourrir et bien les vêtir répondait en écho le délicat poète Byron mais on ne peut point les mêler à la société. Elles ne devraient lire que les livres de piété et de cuisines* »⁹⁰. C'est-à-dire qu'elles ne devraient pas travailler et n'apprendre que ce qu'il faut pour son mari et pour son foyer qui en revanche, gratuitement elles seront entretenues et à la charge des hommes et à la fin subit les violences .

Malgré l'existence d'une sorte de paradis perdu pour les femmes qui est controversé, il est vrai que le code d'Hammourabi (1792-1750 avant Jésus-Christ) relève un statut des femmes élevé (leur indépendance économique reconnue par la loi ; en particulier) et que dans l'Egypte ancienne la loi reconnaît l'égalité entre homme et femme⁹¹.

⁸⁸ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».Stock,1981(p 60)

⁸⁹ PAQUOT (E) « Terre des femmes :panorama de la situation des femmes dans le monde ».Paris :Maspero,1982

⁹⁰ GROULT (B) « Ainsi soit-elle ».Grasset, 1995 (p)

⁹¹ ROSALIND (M), “The Women’s History of the world”. Perenial Library,Harper and

Row,1990

. Concernant l’Evangélisation, la semaine TABITA et le Ministère féminin le 8 Mars 2006,⁹² a mit en évidence les rôles des femmes dans l’évangélisation et les actions sociales .Les Pasteurs Yvette RABENIALA et Helivao PONGET ont tous deux exposé l’importance des actions collectives des femmes battantes, capable de réussir une mission et de réaliser des actions sociales en faveur des actions. Pour elles, il faut battre pour être indépendantes et libres de faire des bonnes actions,

-Ensuite 20% de nos enquêtées ont affirmé qu’elles travaillent pour avoir de l’expérience, même si elles savent qu’ une autre occupation leur attend , c'est-à-dire que pour les travailleuses, il n'y a pas de séparation entre travail et vie professionnelle, famille ; pendant les temps de travail, les préoccupations extérieures à l’entreprises sont présentes pour ne pas être considérée comme une bonne femme ménagère et consommatrice .Et enfin les femmes savent que l’expérience des travailleuses est plus riche que celles des hommes, parce qu’elle est une synthèse de la condition humaine .

-14% des femmes veulent trouver ou garder leurs identités quand elles travaillent, c'est pour cela qu’elles veulent être considérées comme les hommes dans les responsabilités qu’elles occupent « Nous repentions qu'il ne s'agissait nullement de renverser les rôles, mais que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes, les mêmes possibilités de trouver leurs identités, de participer à la construction de la société »

-7% ont dit qu’elles travaillent pour combler le besoins de leurs famille , que c’était son mari qui s’ est occupé d’elle dans ses études et autres .A vraie dire donc que c'est le « valibabena » des malgaches mais nos enquêtées ont refuse la véracité de cette pratique .

-« Donc nous ne cessons d’être complémentaires »⁹³ . « Les femmes prennent un emploi, si cela favorise leurs équilibre, leur épanouissement, si cela leur permet d’acquérir une culture personnelle »

Un homme doit comprendre que sa compagne a besoin pour son équilibre de sortir de son environnement familiale .Un activité bénévole ne saurait suffire .Le salaire valorise le travail et le justifie aux yeux des autres.

⁹² Midi Madagascar du 16 mars 2006.

⁹³ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».Stock ;1981 (p 113)

Mais il faut préciser que certaines professions sont exclusivement féminines par une sorte d'effet d'habitude, comme les secrétaires, les standardistes –téléphonistes...

C - Pourquoi les hommes ne veulent pas que leurs femmes travaillent ?

D'après nos enquêtées, 70% des femmes ont dit que leurs hommes ne veulent pas qu'elles travaillent selon ces quatre conditions :

Tableau N° 9 :

-Le genre du travail	-45.5%
-Le salaire	-28%
-La jalousie	-17.5%
-La honte	-9%

(Source : nos enquêtes, année 2006)

-45% des enquêtées pensent que les hommes ne veulent pas qu'elles travaillent, si leurs maris trouvent que le genre de travail ne leur convient pas , par exemple, études qu'elles ont fait premièrement, sans oublier la place qu'elles vont tenir dans cette société ; deuxièmement, si leurs programmes peuvent s'arranger avec ceux ou celles des autres obligations, bien évidement celui du foyer.

--28% des femmes ont dit que les hommes pensent aux salaires que leurs femmes vont gagner dans leur travail ; déjà que la majorité des femmes travaillent avant tout pour des raisons financières .Mais travailler c'est aussi satisfaire ses ambitions personnelles, s'ouvrir d'autres horizons, élargir ses contacts et se sentir plus indépendantes et épanouies. L'homme peut aussi se sentir libérer d'une angoisse lorsque sa campagne décide de travailler .Au plan matériel, l'avenir et la vie de sa famille ne dépendront plus de lui seul .Deux salaires au lieu d'un, c'est en outre un peu d'aisance dans les finances du couple, la possibilité d'acquérir plus de bien, et de s'offrir plus de voyages ou de sorties.

-Il y a des hommes qui prétendent être jaloux ou pensent à autres choses de mal pour empêcher leurs femmes de travailler , par peur d'être délaissé par leurs femmes , qu'elles trouvent d'autres gens dans son monde de travail.17.5% des femmes nous ont en parlé .

-La honte est à la dernière place pour elles, elle ne représente que 9% leurs maris acceptent si l'emploi qu'elles vont faire est inacceptable et le salaire aussi .

A part ces 70 % , 10% des femmes ont dit qu'ils accepteront que leurs femmes travaillent parce qu' :

-ils pensent à l'épanouissement de sa femme	19%
-qu'elle ont beaucoup étudie, donc si elles trouvent du travail,c'est normal	8%
-ils avaient toujours accepté qu'elles travailleront	17%
-C'est dans leurs besoins qu'elles travaillent	47%
-Ils adorent que leurs femmes soient considérées comme quelqu'un d'important, qui a une responsabilité (ils sont fiers)	
.9%	

Source : nos propres enquêtes, année 2006.

Cette faible participation des femmes au travail vient aussi de la discrimination qu'elles rencontrent dans leurs lieux de travail. Pourtant il y a une « convention pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes ». Selon l'art. 1 : « *Discrimination contre les femmes viole les principes d'égalité des droits et du respect pour la dignité humaine, est un obstacle à la participation des femmes en termes égaux avec les hommes, dans la vie politique, sociale, économique et culturelle dans leurs pays et rend plus difficile le développement total des potentialités des femmes au service de leur pays et de l'humanité* »⁹⁴.

Il est donc intéressant de savoir combien de femme qui travaillent sont atteinte de cette discrimination.

C'est vrai qu'en 1^{er} lieu, c'est-à-dire 50% des femmes enquêtées sont femmes au foyer ; à part les 23% qui travaillent mais « Privé » (5% épicière+15%

⁹⁴ Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes .Assemblée Générale des Nations Unies .Plateforme d'action de Beijing

privé+3% commerçantes), c'est-à-dire que ce sont des travaux qu'elles ont bâties selon leurs savoirs faire ; et, leurs moyens, que la plupart du temps, ils sont informels.

Ces deux proportions nous montrent déjà à quel point les femmes sont classées selon leur travail. Ce qu'on a retenu de ces enquêtées, c'est qu'elles préfèrent choisir ces travaux parce qu'au moins elles sont libres de leurs décisions et qu'au cas où cela ne marche pas, c'est de leurs responsabilités entières. La seconde raison de ce choix c'est qu'il n'y a autre personne ou un 3^{ème} groupe (pour celles qui sont mariées et que leurs maris ont quand même leurs décisions dans leurs affaires) qui peuvent dire ce qu'il faut et ne pas faire, et que c'est là où la plupart du temps, la discrimination existe, que le patron à n'importe quel moment ou décision peut les renvoyer et changer leur place pour un homme.

Comme on a vu, 10% des enquêtées sont fonctionnaires et que 3,33% seulement sont des cadres, c'est-à-dire qui ont un pouvoir de décision dans leurs fonctions. C'est pour cette raison qu'on peut dire qu'il y a des discriminations envers les femmes parce qu'on ne les permet pas d'avoir ce poste pour beaucoup de raison :

- Qu'elles sont incapables, de gérer le travail qui est confié aux hommes.
- Qu'il faut donner beaucoup plus de chances aux hommes qu'aux femmes.
- Qu'elles n'ont pas le temps de travailler, elles seront toujours occupées par leurs enfants, leurs foyers.

Beaucoup de femmes rencontrent des difficultés dans leurs postes, si on ne prend que le cas d'une directrice d'une grande Société.

Parmi ces 2 cadres, l'une a dit qu'être directrice n'est pas facile parce qu'il faut gérer à la fois les personnels (ressources humaines), donc nécessité d'avoir beaucoup de potentialités. Il est vrai qu'il faut passer beaucoup d'épreuve avant d'avoir ce poste, comme les études ... mais il faut avoir ce don et pouvoir les maîtriser le maximum possible. Par exemple, avoir des personnels qui ont les mêmes capacités que les leurs n'est pas facile, il faut toujours se comporter comme étant capable, décisive et surtout efficace...

Le cas d'une femme Officier de Police à Tsaralalana, selon elle, le travail de police est un travail d'homme, certes, (et parlant fatigant), mais elle en est comblée. Bien

qu'elle soit du sexe faible, elle représente le potentiel de développement et de la société, et du pays.

Chapitre 5 : Typologies de la violence :

Les femmes sont victimes de diverses formes de violence : celle du quotidien ordinaire, de la vie domestique, et celle de circonstances exceptionnelles .La violence peut s'exprimer au sein de la cellule familiale.

La violence à l'encontre des femmes a « ses racines dans des relations sociales patriarcales », fondée sur un « système de domination de l'homme et de subordination de la femme »

Considérées dans une autre perspective, les violences suite à différents conflits sont une forme d'interaction entre les acteurs au niveau du ménage ou de la société .Ainsi, nous allons concentrer notre étude en premier lieu sur les enquêtes effectuées auprès de la police centrale de Tsaralalana .

Section I : Enquête auprès de la police centrale Tsaralalana :

Tableau N°10 : Statistiques JANVIER 2006

<u>INFRACTIONS</u>	<u>AFFAIRES</u>		<u>MAJEUR</u>			
	RECUES	TRAITEES	HOMME		FEMME	
			MD	LP	MD	LP
Coups et blessées volontaires	17	15	1	3	1	6
Viol	11	9	4	1		
Adultères et coups licites	5	3	1	2	1	2
Fausses promesses de mariage	2	2	1			
Violinceste	1	1	1			
Tentative de viol	2	2				
Avortement	1	1				
Privation d'aliment	2	2				

Source : Police des mœurs et des mineures à Tsaralalana.

Selon ce tableau, les CBV sont les plus nombreux mais il ne faut pas oublier que frapper une femme pourrait emmener un homme en prison pendant 0 – 3 mois selon les blessures, et sous peine d'amende. L'âge de ses femmes varie de 23 à 31 ans. S'il y en avait 17 reçus, ils ont traités 15 parce que ça dépend des victimes. La police avant de traiter le cas demande en 1^{er} lieu si elle est venue juste pour déposer plainte ou traiter et suivre la victime.

Si on compare ces chiffres par rapport à la vie que les femmes enquêtées mènent, ce n'est même pas le 1/3. La cause de cela, on verra dans les enquêtes prochaines.

-Pour le viol, il en manque encore 2 dans le rubrique « traités ». Dans la plupart des cas, ce sont des viols en bandes avec des personnes inconnues pour la victime, mais selon les policiers, ces bandits sont des gens qui connaissent bien les victimes et avaient leurs raisons pourquoi ils l'ont choisi, comme, la victime ne se laisse jamais draguées, leurs façons de s'habiller, les parents ont quelques fois trouvé des terrains d'entente, ou c'est juste pour faire peur aux victimes qu'il ne la refasse plus mais traiter le cas fera de la honte pour la personne violée.

-Pour l'adultère et coups licites : l'adultère c'est le fait d'avoir des liaisons avec une autre personne que son conjoint. Ici, les policiers de Tsaralalana ne traitent les problèmes que si le couple a été uni par le lien du mariage civil. Le concubinage n'en fait donc pas partie. Les victimes sont des femmes qui ont des enfants. Coups licites, ce sont des coups permis par la loi. Ici, la victime peut commettre ces coups pour se protéger ou... L'adultère est accompagné de privation d'argent pour la mère que pour les enfants.

-À la 4^{ème} rang, se trouvent les fausses promesses de mariage. Tous les cas reçus ont été traités, c'est normal parce que toute la famille est concernée. Dès fois, les parents de l'accusé en font parties. Les femmes victimes sont à 75% enceintes, et le reste de ces femmes sont encore mineurs (15 ans).

Pour les restes, tous les cas reçus ont été traités.

Tableau N° 11 : Statistiques FEVRIER 2006

<u>INFRACTIONS</u>	<u>AFFAIRES</u>		<u>MAJEUR</u>			
	<u>RECUES</u>	<u>TRAITEES</u>	<u>HOMME</u>		<u>FEMME</u>	
			<u>MD</u>	<u>LP</u>	<u>MD</u>	<u>LP</u>
Coups et blessées volontaires	33	30	1	2	4	6
Viol	8	7	3	-	-	-
Adultères	2	2	1	1	1	1
Fausses promesses de mariage	-	-	-	-	-	-
Violinceste	3	3	2	-	-	-

Source : Police des mœurs et des mineures à Tsaralalana.

Au mois de Février, la tension n'était pas trop élevée sauf pour le CBV. La police de Tsaralalana a reçue 33 plaintes contre 30 de traitées. C'est fort probable qu'après les fêtes de nouvel an, la vie sociale commence à être perturbée.

Le viol a baissé par rapport aux statistiques du mois de Janvier. L'adultère aussi parce qu'on en a reçu que 05 et 03 . Il n'y avait rien à dire pour les fausses promesses de mariage, c'est normal parce que 85% des fêtes de mariage sont fait en mois de Décembre. Mais le violinceste, a augmenté par rapport au mois de Janvier.

Tableau N° 12 : Statistiques MARS 2006

<u>INFRACTIONS</u>	<u>AFFAIRES</u>		<u>MAJEUR</u>			
	<u>RECUES</u>	<u>TRAITEES</u>	<u>HOMME</u>		<u>FEMME</u>	
			<u>MD</u>	<u>LP</u>	<u>MD</u>	<u>LP</u>
Coups et blessées volontaires	27	21	-	-	02	06
Viol	15	14	4	5	-	-
Adultères	4	3	1	2	1	2
Privation d'aliments	1	1	-	1	-	-
Menaces de mort	2	2	-	-	-	1

Source ; Police des mœurs et des mineurs à Tsaralalana.

Au mois de Mars 2006, on a constaté que le viol a pris son volume. Contre 8 au mois de Février, le chiffre a doublé. Et d'après les détails de la police centrale, ces 15 violeurs sont très souvent des hommes de 17 à 36 ans, mais il ne faut pas oublier qu'il y en a des gens de 50 ans et plus, même à 72 ans. Pour les CBV, 79% sont sur les femmes, c'est une violence physique, il y a 3 qui n'étaient pas traités, c'est le cas des femmes qui n'osent pas faire traiter leurs cas par la police mais juste pour la formalité. Quelques unes de nos enquêtées elles même nous ont confirmé que quand elle a montré le papier (plainte de réserve), son problème s'est aggravé. La vie de couple ne s'arrangeait plus parce que son mari l'avait pris comme son ennemi et qu'il pensait qu'elle ne voulait du mal de lui, et s'il sera en prison, qu'elle lui manquait de confiance, et que c'est normal s'ils se sont battus, donc, elle a eu des coups et blessures. À vrai dire, elles considèrent tout ceci comme faisant partie de la vie de couple.

Ensuite, pour le viol, 14 sur 15 cas ont été traité. Et d'après les informations reçues, 9 d'entre elles ont été tous commis par des personnes inconnues, 4 par des hommes de la famille, et le reste c'est-à-dire 2 par des amis ou voisins. Dans ces 14 cas, deux ont été des petites filles de moins de 5 ans, l'une avait deux ans et demi et l'autre 4 ans. Pour la première, c'était sa nounou qui était évidemment un garçon. Le cas était inimaginable parce que pendant que sa mère partait pour travailler, le garçon de 21 ans lui donnait son sexe au lieu de lui donner son lait ou autre chose à manger. Et pour celle de 4 ans, c'était son grand père qui restait à la maison avec elle, qui l'avait pris en force. Ensuite, encore des mineures parce que dans ces 12 cas, 9 étaient des mineures et le reste, 3, étaient des femmes qui vivaient toute seule et violée en bande.

L'adultère fait partie de la violence des hommes sur les femmes. Elle peut prendre la forme de polygamie. D'après Mary WOLLSTONECRAFT, dans « Défense des droits de la femme ».

« La polygamie est une autre forme de dégradation physique et l'argument avancé pour défendre un coutume qui détruit toutes les vertus domestiques est que dans les pays où elle existe, il naît plus de femme que d'homme ». D'après cette définition, elle a des conséquences surtout matérielles sur ceux ou celles qui la subissent, donc elle fait partie de la définition et les conséquences des violences qu'on va voir prochainement. Cette polygamie existait et existe toujours, mais on sait bien qu'il y a des pays qui l'autorisent c'est-à-dire faisant partie de leurs

coutumes, de leurs religions. Mais si elle est nécessaire, la femme doit donc être inférieure à l'homme et faite pour lui parce qu'elle ne sera donc que comme des objets manipulés par les hommes et dont ils ont en besoins. Pourtant, on sait bien que l'homme devrait être légalement obligé d'entretenir la femme et ses enfants, à moins que l'adultère soit un divorce naturel. C'est pour cela que ces 4 femmes ont déposé leurs plaintes auprès de la police parce que le 1^{er} cas qu'on nous a informé c'est que depuis que le mari a quitté la maison pour une autre femme, il n'arrive plus à subvenir aux besoins de sa famille précédente parce que celui-ci en a déjà une autre avec enfant. Ou pour les autres cas, le mari ne veut pas du tout s'occuper de ses enfants et contribuer à leurs besoins ou qu'ils ne viennent jamais à la maison. C'est ce qu'il faut connaître c'est qu'on ne peut pas déposer des plaintes à la police, de motif « adultère » si le couple ne s'est pas marié légalement même s'ils ont eu des enfants. La solution pour elles c'est d'aller directement aux tribunaux. L'adultère engendre des conséquences sur la santé parce que chaque personne a sa propre santé, le mari ou ma femme qui le commet peut apporter des maladies sexuellement transmissibles pour son conjoint, et qui pourrait atteindre son gestation ou son nourrisson.

Après, concernant la privation d'aliment, on peut la combiner avec l'adultère parce que la plupart des cas, l'adultère engendre la privation d'aliment comme on a expliquée précédemment. C'est surtout sur les femmes qui ne travaillent pas et où les hommes font de la pression sur leurs femmes. Cette privation d'aliment n'est pas seulement pour la femme mais, concerne aussi les enfants.

Et enfin, les menaces, d'après le tableau, les deux cas reçus ont été traités. Ce sont les menaces à la vie de la femme en question ou de sa famille. Et d'après nos enquêtées, l'une d'entre elle nous a affirmé que la menace qu'elle a eu c'est sur sa famille, son père, que si par hasard, la femme se plaindrait un jour ou pour quelconque raison, le mari coupera les jambes de son père. Et cette enquêtée a belle et bien déposé ses plaintes.

Tableau N° 13 : Statistique AVRIL 2006

<u>INFRACTIONS</u>	<u>AFFAIRES</u>		<u>MAJEUR</u>			
	<u>RECUES</u>	<u>TRAITEES</u>	<u>HOMME</u>		<u>FEMME</u>	
			<u>MD</u>	<u>LP</u>	<u>MD</u>	<u>LP</u>
Coups et blessées volontaires	21	16	2	-	-	9

Viols	14	10	4	1	-	-
Adultères	2	2	1	1	-	2
Pédophilie	1	1	-	-	-	-
Menaces	1	1	-	-	-	-

Source : Police des mœurs et des mineures à Tsaralalana.

La CBV a diminué par rapport au mois de Mars 2006 et du mois de Février 2006, et surtout que les cas traités n'ont eu que 16. On peut espérer ainsi que les 5 cas reçus ont été résolus. Parmi ces 16 cas traitées, on a quand même reçu des plaintes assez spéciales parce que la personne qui a déposé ses plaintes avait encore la peau brûlée à cause de l'eau chaude qu'on lui a versé. Et les autres, on eu des bleues sur leurs visages, les bras,...

Pour le cas de viol, dans ces 10 traités, 9 d'entre elles étaient toutes des majeures, mais 4 étaient des viols en bandes, et 2 par des personnes inconnus.

Pour l'adultère le statistique n'a pas changé par rapport au mois de Mars. Mais il y avait un cas qui a été déjà disposé et traités durant ce mois de Mars, et a été toujours poursuivie pour ce mois d'Avril. C'est ce qui différencie le mois d'Avril par rapport aux 3 mois qu'on a vu, qu'une nouvelle infraction a été mentionné. « La pédophilie », l'histoire est complètement classée comme « Tabou » parce que 3 femmes ont été violées par un seul homme dans un même endroit, et en même temps, qu'il l'avait toutes attaché, et violé dans leurs derrières.

Et pour la menace, un seul cas a été reçu et traité.

D'après les agents de police qu'on a enquêté, les femmes hésitent à porter plainte. Elles ne font pas disent-elles, pour ne pas augmenter la colère du partenaire, et la plupart du temps, elles se contentent de faire établir des mains courantes. Le terme « Ny tokatrano tsy ahahaka », textuellement les problèmes familiaux ne se révèlent pas en public, ou dans d'autres cultures la pression culturelle et sociale sera aussi l'une des causes du silence de la victime .Ces enquêtes auprès des victimes peuvent porter des limites. Les femmes qui ont été abusées préfèrent souvent garder le silence. Quand elles répondent aux enquêtes, elles peuvent sous-estimer la gravité des faits dont elles ont été victimes .Par exemple, les femmes considéreront les gifles comme des faits insignifiants qu'elles ne mentionnent pas. Cet adage reste un

handicap majeur pour l'éradication du problème de violence à l'égard des femmes. Et sont nombreuses qui hésitent à dénoncer ce qui leur arrive, par honte ou par peur de la vengeance de leur mari, que ces hommes sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Section II : Enquête auprès de nos enquêtées :

Statistique :

Nous avons pu nous rendre compte que la recherche sur ce sujet est relativement nouvelle dans la mesure où elle a été reléguée dans les conflits étroits de la sphère intime et privée. Il est donc difficile d'estimer les incidences réelles de la violence dans les ménages. Non seulement le problème est largement occulté mais les communautés nient son existence, craignant que la reconnaissance de ce phénomène ne porte préjudice à l'intégrité de la famille.

Tableau N°14 : Les différentes violences subies par les enquêtées.

INFRACTIONS	AFFAIRES	Celles qui ont déjà déposé plaintes
CBV	52	4
Viols	2	-
Adultère	47	8
Menaces	3	1
Privation d'aliment	11	-
Fausses promesses de mariage	4	-
Tentative de viol	6	-

Source : Nos propres enquêtes, année 2006.

Pour les CBV, parmi les 60 femmes qu'on enquêtées, 52 d'entre elles ont déjà eu ce problème. Ils se conjuguent souvent avec la gronderie ou la crieillerie. D'après elles, ce sont des coups qui sont assez normales parce que vivre à deux ce n'est pas facile. Elles ont dit que ça a commencé après 2 à 4 ans de vie commune, mais la plupart n'étaient pas allé à la police parce que tout s'est fini toujours par s'arranger. De plus que ce n'est pas fréquent. Pourtant 4 ont été déposés leurs plaintes pour des raisons que ce CBV est devenu assez fréquent et assez dur, qu'elles auront peur de ne plus se défendre. Elles ont fait ces plaintes pour montrer à leurs maris que cela ne se fait pas et est défendu par la loi, et dans l'espoir de finir ce problème. Mais sur ces 4, a raconté qu'elle avait déjà eu des problèmes sur ses yeux,

de bleus qui ont été soigné par un médecin et qui lui avait conseillé de passer à la police. Dans ces 52 femmes, il en avait déjà 7 qui ont failli déposer leurs plaintes, mais par faute de connaissance et de peur de leurs maris, elles n'y étaient pas.

Dans ces 60 femmes, 2 d'entre elles ont été déjà violées. L'une quand elle a été encore mineures, par un garçon du quartier, et l'autre dans son propre foyer lorsque son mari était en tourné pour travailler.

Pour l'adultère, 47 femmes n'ont pas hésité à répondre qu'elles subissent ses problèmes. Mais 8 seulement ont déjà eu l'idée d'aller rencontrer la police parce que la situation s'empire. Parmi ces 8, on a eu les cas de femme qui supportent leurs rivales à la maison, de voir ensemble dans la rue, que son mari ne rentre pas ou rentre tard à la maison qu'on ne peut lui demander la raison de cette retard, qui subissent les insultes de leurs rivales, qui élèvent l'enfant de sa rivale.

-Pour la menace, on a eu 3, une seule a été déjà à la police.

-Pour la privation d'aliment, 11 d'entre elles sont concernées. On a déjà vu que 31,6% des enquêtées ne travaillent pas, et 3,33% seulement sont des cadres. A part ça, ce sont des travaux qui sont instables (moins enseignement, fonctionnaires). La raison de ce problème c'est que tant qu'on n'a pas leurs propres revenus, les hommes font leurs pressions. L'un des problèmes aussi c'est qu'ils ont toujours de la visite, et le mari ne laisse plus de l'argent. Ensuite, dès fois, d'après nos enquêtées, leurs maris leurs laissent à manger, mais ce ne sont pas des choses que la famille veut manger. Privation d'aliment, donc c'est aussi privation d'argent.

-Pour les fausses promesses de mariages, on a recensé 4, mais ces 4 là n'ont pas été à la police. L'un d'entre elles nous a dit qu'elle a été déjà enceinte, et elle était forcée d'avorter pour cause que le prétendant mari s'est enfuit. Pour les deux, c'était juste le « vodiondry » qui a été fait, c'était de la honte pour la famille mais tout a fini par s'arranger. Et la dernière c'était quand elle avait 14 ans, elle est tombée enceinte, mais ne s'est pas mariée avec celui-ci.

-Et enfin, pour la tentative de viol, la moitié de ces femmes ont déjà subit en cette infraction mais elles ne savent pas vraiment la définition exacte. Ainsi, 6 d'entre elles ont dit oui. C'est le cas fréquemment dans les endroits où elles ont étudié (au Lycée), où elles travaillent aussi, dans leur environnement quotidien, de leurs voisins.

I - Les différentes sortes de la violence :

Une autorité, gouvernement, pouvoir, états, ces mots désignent tous la même chose : chacun y voit le moyen d'opprimer et d'exploiter ses semblables⁹⁵ . Mais quand on parle de violence des hommes sur les hommes, des pressions des hommes, sur les hommes, la violence des hommes sur les femmes en font partie : c'est originellement une modalité du rapport aux choses. La raison habite la violence et l'argument organise la violence même, SARTRE⁹⁶. La réaction des filles confrontées à ce machinisme et à cette violence masculine a été rapide. Isolée, chacune a réagi différemment ou s'est adaptée⁹⁷ .

Diane WOODS , juge fédérale des Etats-Unis, pendant son séjour à Madagascar, a parlé des droits de la femme vus d'Amérique au centre culturel American à Antanimena⁹⁸, parmi les sujets abordés, il a été question du harcèlement sexuel ,de l'égalité entre hommes et femmes ainsi que de l'éducation .

Ainsi, certains ne verront pas la violence, cachée souvent, de l'oppression, ne verront que la violence manifeste de l'agression, ou encore certains ne verront pas la « violence symbolique » c'est-à-dire violence qui pour quelques sociologues, comme BOURDIEU et PASSERON, réside dans les discours dominants à l'intérieur d'une société donnée, ils ne verront pas la violence de la menace.

Boutros-GHALI⁹⁹ dans son discours le 22 Mars 1998 intitulé « Tant qu'il y aura des femmes » au sommet social des Nations Unies, à Copenhague, le 08 Mars 1995, *c'est qu'aucune société n'est réellement démocratique pour les hommes* ». Et les violences pour les femmes sont des faits de structure universelle. « *L'individualité de la femme est combattue par l'intérêt de l'espèce : elle apparaît comme possédée par des puissances étrangères, aliénée* ». Ainsi la femme est de toutes les femelles mammifères, celle qui est la plus profondément aliénée, celle qui refuse le plus violemment cette aliénation. Selon les tenants de la sociobiologie, la violence à l'égard des femmes ne serait qu'une stratégie de domination inscrite dans les gènes de l'homme, afin de lui garantir l'exclusivité des rapports sexuels et de la reproduction¹⁰⁰

« La femme » s'acharne à démontrer la triple infériorité : **physique, intellectuelle et morale** de la femme :

⁹⁵ COLLIN, PISSIER, VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris : Plon ,2000 (p 518)

⁹⁶ COLLIN, PISSIER, VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris : Plon ,2000 (p 637)

⁹⁷ AMARA (F) « Ni putres ni soumises ».Paris :la découverte,2004 (p43)

⁹⁸ Madagascar Tribune du 8 Mars 2006

⁹⁹ FOUQUE (A) « Il y a deux sexes ».Paris :Gallimard,2004

¹⁰⁰ HIRIGOYEN (M) « Femme sous emprise :les ressorts de la violence des couples ».Paris :OH ! Édition, 2005 (p 140)

Concernant son **infériorité physique**, la femme est inférieur parce que « non masculin ». Et dans l'ordre de cette nature physique, la maternité prolonge son infériorité : il est « scientifiquement établi » que la nature fait de la femme un réceptacle passif dans le moindre rôle dans la génération. La justice ne pouvant se passer de ce « témoignage de la nature », impose que « l'homme sera le maître et que la femme obéira ».

En découle « logiquement » son **infériorité intellectuelle** : de l'incapacité à procréer. Proudhon en déduit le manque de « faculté » génératrice de l'esprit » des femmes. Ironisant sur « la doctrine platonico chrétienne de la nature de l' « *âme* », Proudhon insiste : « *sans l'homme qui lui sert de révélateur et de verbe* », la femme ne sortirait même pas « *de l'état bestial* ». Une telle infériorité doit recevoir sa juste sanction sociale : *ni droit aux savoirs* (« Georges Sand écrit comme elle pisse »), *ni droit au travail* (« que la femme raccommode nos chemises et laisse l'homme entretenir car le travail lui sert d'aphrodisiaque et le rend chaste »), *ni à la citoyenneté* (« Le droit de vote porte atteinte à la pudeur familiale »). Ne lui reste que la soumission à l'homme dans le culte du mariage qu'il présente comme la seule alternative à la prostitution ».

Ainsi, d'après les études effectuées, on a pu recenser TROIS sortes de violences.

1-La violence sociologique ;

2-La violence physique

3-La violence psychologique.

Si la violence consiste finalement en *un emploi de la force pour contraindre l'autre, nier son autonomie, ou son intégrité physique, ou parfois même sa vie*, ce qui nous fournit une définition de la violence¹⁰¹ .

A -Les violences sociologiques :

Les théories sociologiques associent la violence, quelle que soit sa forme, aux organisations sociales et politiques. Inspirés par la théorie de l'agression / frustration, certains auteurs la corrèlent à la privation relative. Le volume de la violence est pour eux conditionnée par l'écart entre le niveau d'aspiration et le niveau de satisfaction des individus. S.P. Huntington (1999) établit une corrélation entre changement,

¹⁰¹ STIRN (F) « Violence et Pouvoir ».Hatier, 1978 (p 10)

modernisation et violence. Il observe que des changements rapides dans les sociétés favorisent la désintégration sociale et donc, l'émergence de la violence physique. Cette idée est proche des conceptions marxistes, qui tiennent les luttes des classes pour moteur du développement économique et du progrès social.

Les conceptions systémiques expliquent la violence comme conséquence de l'éclatement du système social, que de contraintes externes ou internes ont déstabilisé. E. Durkheim met en relation violence et notion d'anatomie. Il postule que les crises, économiques, morales et politiques, entraînent une dérégulation des normes de fonctionnement et des valeurs collectives. La cohésion du groupe ainsi fragilisée favorise l'émergence de comportement violent.

Les exactions violentes nous rappellent que la domestication de cette « barbarie » innée n'est que partielle et provisoire. L'éclosion de la violence destructrice naît probablement de mécanisme interne, d'événements externes et des expériences liées à l'apprentissage social.

On a pu déceler comme définition de la violence sociologique, toutes diverses formes d'organisation sociales où, en règle générale, les hommes se retrouvaient dans les groupes des dominants et les femmes dans celui des dominées. Cette forme de violence est nécessairement complexe et plurifactorielle, ayant de multiples causes et effets, qui est culturellement masculinisée.

B- Les violences physiques :

La violence physique inclut une large gamme de sévices qui peuvent aller d'une simple bousculade à l'homicide : pincement, gifles, coups de poings, coups de pied, strangulation, morsures, etc. agression avec une arme blanche ou arme à feu.

Beaucoup de coups visent le ventre, femme enceinte, capacité de production, ou bien le visage, les yeux, comme s'il fallait annuler le regard qui peut juger et détruire la pensée. -Il y a aussi ce qu'on appelle crimes homologues qui signifient égorgement et viol des femmes.

Par des coups, de marquer le corps, de faire effraction dans l'enveloppe corporelle, de faire tomber ainsi la dernière barrière de résistance, pour la posséder entièrement. C'est l'empreinte qui permet de lire sur le corps l'acceptation de la soumission.

La violence sexuelle fait partie de cette violence physique, parce que le corps de la femme a été l'objet d'un investissement stratégique tout aussi majeur. C'est la forme de violence dont les femmes ont du mal à parler et pourtant elle est très souvent

présente. La vie sexuelle comprend un spectre très large allant du harcèlement sexuel à l'exploitation sexuelle, en passant par le viol conjugal. Ainsi, la violence sexuelle est une violence qui touche le physique de l'être humain. C'est une agression totale. C'est obliger quelqu'un à des activités sexuelles dangereuses ou dégradantes, à des mises en scène déplaisantes, mais le plus, soit par la suggestion, soit par la menace¹⁰². Cet acte sexuel a pour base « le désir ». La conscience est d'abord désir, qui est source de violence, sinon lui-même violence, puisqu'en lui, la conscience vise « la suppression de cet Autre qui se présente à elle comme vie indépendante.

Puisque dans notre étude, chaque mois, on a recensé 30.65 % de viol, de la violence sexuelle, donc on ne devrait pas nier l'existence de ce mot. Le viol n'est qu'un passage à l'acte d'une réalité idéologique quotidienne. Quotidienne parce que dans les enquêtes effectuées, presque tous les jours, la police reçoit des plaintes. Ce viol pourrait être utilisé comme une arme, comme un instrument de torture. Et il existe dans la réalité, par le père, par le frère, sur de petites filles silencieuses. Et il existe en tout cas dans la tête des femmes, comme peur, comme angoisse. Et existe dans la tête des hommes comme droits. C'est pour cela que beaucoup de femmes, la majorité même refusent de porter plainte par peur des soupçons.

La répression du viol est variable selon la société ou même le pays ; exemple pour certaines victimes, ce qui est véritablement un crime, ce n'est pas l'acte du viol lui-même mais la perte de la virginité. Selon le rapport rédigé pour la conférence sur les femmes en Pékin, « comme dans nombreux pays, la violence envers les femmes dans la famille et la société demeure encore du domaine de l'indicible, de l'inavoué »

-Un « Projet Volontariat contre la violence »¹⁰³ concernant les violences dans les bas quartiers, financé par le programme des Nations Unis pour le développement, entamé en 2002 et qui s'est achevé l'année dernière ; permettant de mesurer et diminuer les violences sur les femmes dans les 5 bas quartiers de la capitale, que 80% des plaintes qui leur sont parvenues concernent toutes la violence conjugale. Ainsi le représentant du Pnud, Bouri SANHOUIDI, et l'ancien Maire de Tananarive Patrick RAMIARAMANANA étaient satisfaits du bilan positif du VCV.

Sous une autre forme, qui est aussi un nouvel ordre moral qui sévit et prend les filles en otage. Cela n'empêche pas les relations sexuelles, de nombreuses filles, violées ou

¹⁰² HIRIGOYEN (M F) « Femme sous emprise ».Paris : OH !édition ,2005 (p 64)

¹⁰³ Express Madagascar du 12 Septembre 2006 (p 11)

pas, mais celles-ci ont lieu sous certaines contraintes comme les recours à la sodomie qui d'après ce qu'elles ont raconté, n'ont pas de plaisir dans cette sexualité qu'elles vivent. Elles ne font que satisfaire le désir de leur partenaire en se soumettant¹⁰⁴.

Ensuite, ***la pression économique et financière*** est aussi une forme particulière de violence physique, empêchant la femme de sortir de la relation aliénante car elles ont tout autant de difficulté à quitter leur partenaire lorsqu'elles gagnent correctement leur vie ou même lorsque la dépendance naturelle est inversée. Sur cette pression économique, la négligence aux devoirs familiaux et l'abondons du domicile conjugal, les femmes privées de l'appui financier de leurs époux sont les formes les plus connues.

Il s'agit de retirer de la femme son autonomie, de faire en sorte qu'elle n'ait pas de marge de manœuvre si elle manifeste des veillétés de séparation.

Pour s'assurer de garder le pouvoir financier, l'homme peut commencer par vérifier systématiquement tous les comptes, refuser de donner suffisamment d'argent, donner l'argent au compte-gouttes, avec les remarques culpabilisantes. Mais pour masquer ce fait de tous temps, l'homme fait des cadeaux onéreux. La violence physique est née d'un pouvoir, d'un pouvoir que les hommes possèdent, « c'est le pouvoir de tout faire... »¹⁰⁵.

Mais il faut préciser qu'il y a une différence entre « **le pouvoir de** » et « **le pouvoir sur** ». Le premier serait la capacité, ou la force, d'accomplir certains actes, et le second serait la capacité fondée sur une inégalité de statuts, ou une différence de force, de contraindre un individu ou un groupe. Puisque dans chaque violence physique, il existe toujours « la force » qui selon FREUD est contraignante. Et selon J. FREUND, un philosophe contemporain, « la force est contestée de la naissance de la violence »¹⁰⁶ . Parfois, on fait de la violence un degré extrême de la force : « Quant à la violence, elle est la forme de la force »¹⁰⁷.

C -La violence psychologique :

La violence psychologique est une atteinte à l'intégrité psychique, incluant la violence verbale et les comportements visant à rabaisser ou/ et à intimider l'autrui.

¹⁰⁴ AMARA (F) « Ni putes ni soumises » .Paris :la decouverte,2004 (p 58)

¹⁰⁵ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».Stock,1981 (p 174)

¹⁰⁶ FREUND (J) « Quesque la politique ? ».Seuil.Collection politique ,1965 (p133)

¹⁰⁷ DUFRENNE (M) « Subversion, Perversion »PUF, 1977 (p29-30)

Il n'existe pas de violence psychologique sans qu'il n'y ait eu de violence physique. Cependant, la violence physique seule, comme le cas de la violence perverse, peut faire d'énormes dégâts. On parle de violence psychologique lorsqu'une personne adopte une série d'attitude et de propos qui visent à dénigrer et à nier la façon d'être d'une autre personne. Les paroles ou les gestes ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre. C'est aussi nier l'autre et le considérer comme un objet. Il s'agit d'une maltraitance très subtile : très souvent, les victimes disent que la terreur commence par un regard méprisant, une parole humiliante, une tonalité menaçante. Il s'agit, sans qu'un coup n'ait été porté, de mettre mal à l'aise le partenaire, de créer une tension, de l'effrayer, afin de bien montrer son pouvoir. Il y a incontestablement une jouissance à dominer l'autre d'un seul regard ou d'un changement de ton¹⁰⁸. D'emblée, la violence psychique se manifeste en parole aussi. La langue demeure un instrument de communication sociale efficace. L'homme peut exprimer ses sentiments, sa pensée et son opinion à travers la parole. A Chaque situation bien définie correspondent normalement des manières de s'exprimer.

Dans une situation conflictuelle ou de désaccord, par exemple, le violeur s'exprime habituellement avec colère ou avec indifférence. La gronderie et la crieaille sont des façons parmi tant d'autres de se communiquer avec sa femme. Lorsque la situation est trop tendue, les conversations deviennent dures. Le contenu même du discours devient insensé ou impertinent.

Les disputes font parties des violentes oppositions essentiellement morales. Mais une situation de violence morale pourrait se transformer en acte agressif. En d'autres termes, l'affrontement se matérialise au niveau du comportement. Quelquefois, les gros mots s'emploient indifféremment. Actuellement, les femmes, tout comme des hommes, sont dès fois habituées à des paroles injurieuses, les disputes ne sont plus un phénomène nouveau.

Une autre forme de violence psychologique réside non pas dans les actes agressifs mais plutôt dans la conduite indifférente face à la partie adverse. Le violeur en question adopte un comportement dédaigneux à l'égard de la femme. L'arrogance apparaît parfois au niveau du comportement. Les dialogues tendent à disparaître pendant un certain moment, ou le silence de la femme face aux questions posées par son mari peut exprimer une situation de désaccord ou de colère ; surtout si le victime refuse toute réconciliation.

¹⁰⁸ HIRIGOYEN (M F) « Femme sous emprise ».Paris : OH !édition ,2005 (p 89)

Le comportement violent obéit à des impératifs importants à savoir l'impératif psychologique et l'impératif sociologique. Le premier porte sur les notions d'instinct et de tempérament .Tandis que le second se traduit par le jeu d'interaction. L'acteur agit ou réagit en fonction du comportement de la partie adverse.

La violence est un désordre, par l'atteinte à la liberté, à l'intégrité, à la vie des individus. Ensuite, le pouvoir et son ordre, ne sont opposés à la violence que dans la mesure où il prétend protéger, garantir, permettre la liberté individuelle. Un comportement n'est donc jugé violent que parce que s'en prenant à l'ordre établit, il semble menacer les individus¹⁰⁹.

Sans cette menace, il y a des attaques verbales, que la première semble subtile et difficile à repérer. Elles augmentent graduellement jusqu'à ce que la femme les considère comme normales. Comment peut-on dire qu'injurier régulièrement sa femme, ce n'est pas de la violence, comme les blagues humiliantes, les sarcasmes, le déni... peuvent atteindre psychologiquement l'individu. FREUD avait observé que la civilisation avait fait un pas décisif le jour où un homme substitua l'injure à la lance. Certains mots tuent tout aussi sûrement que des coups. La violence physique s'articule autour de plusieurs axes de comportement ou d'attitudes qui constituent des micro violences difficiles à repérer¹¹⁰ :

- Le contrôle qui se situe d'abord dans le registre de la possession de la personne, c'est de surveiller quelqu'un de façon malveillante avec l'idée de le dominer et de le commander ;
- L'isolement : pour que la violence puisse se perpétrer, il faut isoler progressivement la femme de sa famille, de ses ami(e)s, de l'empêcher de travailler et d'avoir une vie sociale. En isolant la femme, l'homme fit en sorte que sa vie soit uniquement tournée vers lui. Il a besoin qu'elle s'occupe de lui. Il fait en sorte qu'elle ne soit pas trop indépendante pour ne pas qu'elle échappe à son contrôle. Les femmes disent souvent : « se sentir prisonnière ».

Après un temps, il peut se faire que ce soit la femme elle-même qui s'isole, pour avoir la paix, ne supportant plus la suppression que lui font subir les hommes.

C'est donc un isolement social, une désinsertion. Comme exemple, supprimer le téléphone portable ou l'ordinateur afin que les femmes ne puissent plus téléphoner à sa famille.

¹⁰⁹ BERGESON « Evolution créatrice ».PUF, 1959 (p 232-238)

¹¹⁰ HIRIGOYEN (M F) « Femme sous emprise ».Paris :OH !édition ,2005 (p 112-114)

- La jalousie pathologique : qui est aussi une forme de violence physique parce qu'elle exige que la femme doit toujours être présente à la maison, il y a donc une présence continue et exclusive.

La plupart des femmes prennent cette situation comme étant normale, que c'est la coutume elle-même qui a décidé que les femmes restent à la maison et s'occupent de son foyer. Et faire le contraire c'est d'avoir dans la tête en premier lieu, les raisons de la réfutation de cette mode de vie.

Mais comme on a vu dans la première partie de ce mémoire, les raisons pour lesquelles les femmes ne doivent pas étudier, travailler. Et cette jalousie pathologique renforce les rôles que les femmes doivent assurer dans la société.

Mais il ne faut pas oublier que dans cette violence psychologique, il y a différentes formes, et elles se trouvent dans différents lieux.

-La violence domestique qu'on trouve dans le noyau familial et commence à être dénoncée par la communauté internationale. Elle entrave la santé mentale, le développement normal des femmes. Elle peut l'appeler ainsi une violence intrafamiliale qui concerne surtout les violences conjugales.

- Les humiliations : humilier, rabaisser, ridiculiser est le propre de la violence psychologique. L'autre n'étant qu'un exutoire à la colère que l'on porte en soi, il n'y a pas d'existence propre : on ne le respecte pas. Par exemple, donner de l'argent par terre. Dans les questionnaires qu'on a posé aux victimes, les hommes qui ont un travail fixe, qui n'ont pas peur d'être licencié du jour au lendemain font cet exemple, ce sont les femmes qui ne travaillent pas qui subissent cette violence.

- Les menaces : la violence psychologique peut comporter des menaces, par exemple l'avortement, de priver de l'argent, de frapper, et même une menace de mort. D'après nos enquêtées, elles subissent des menaces quand leur maris sont ivres, ou quand ils veulent faire quelques choses qu'il ne faut pas faire, comme sortir pendant le week-end, quand ils leurs disent d'acheter quelque chose avant la fin du mois, comme par exemple des vêtements, mais leur femme ne l'achète pas parce que le budget n'est pas suffisant ; donc, ils menacent leur femme de priver d'argent dans le prochain mois. La menace d'avortement et d'enlever les enfants c'est sur les couples qui se disputent souvent, que la femme parte de sa famille avec les enfants, les relations se compliquent, et le mari menace sa femme de lui enlever les enfants, de garder les enfants mais elle peut partir, sinon, elle aura affaire avec lui, elle et sa famille. Dans ce cas, c'est surtout les femmes

qui ne savent pas leurs droits qui y sont victimes. Les menaces de coups sont courantes dans les relations conjugales, plus de 90% de nos enquêtées ont été déjà frappées par leur mari, c'est une violence physique, mais les menaces de coups sur la tête, ou d'enlever les yeux, de couper les jambes arrivent aux 45% d'entre eux. Surtout que dans les tableaux fournit par la police, il a été mentionné qu'il y a des femmes qui portent plainte. En effet, les menaces et les actes destinés à terroriser l'autre sont l'étape ultime avant l'agression physique. A ce stade, on ne voit rien. Alors que lorsqu'il y a violence physique, des éléments extérieurs (constats médicaux, témoins oculaires, procès verbaux de la police) viennent témoigner de la véracité des faits.

Ainsi, on peut qualifier la menace comme une forme de **violence verbale**¹¹¹, DEJOURS C, a parlé des violences qui sont les plus commises contre les femmes, les dominées. Et Maryse JASPARD ¹¹² distingue 3 formes de violences, en premier lieu, la violence verbale, psychologique et enfin physique ou sexuelle, et dans de nombreux cas, les formes d'agressions s'inter croisent.

Tableau N° 15 : Les formes de violences verbales subies par les enquêtées.

Insultes et menaces verbales	10	16.66%
Chantage affectif	9	15%
Pression psychique	6	10%
Harcèlement moral	5	8.33%
Agressions physique	10	16.66
Violence et autres pratiques sexuelles imposées	20	33.33%

(Source : nos enquêtes, année 2006)

La forme des violences est très répandue, mais les chiffres sont censés mesurées son intensité demeurent incertaines .La compatibilité des actes de violence suppose des déclarations systématiques d'événements pénibles.

-Concernant l'insulte et menaces verbales, ce sont surtout les gros mots et les différentes sortes de menaces qu'on a vu ;

¹¹¹ DEJOURS (C) « Souffrance en France ».Paris, Seuil ,1998 (p 54)

¹¹² COLLIN, PISSIER, VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris : Plon, 2000 (p 222)

-Le chantage affectif, c'est sur les ruptures du mariage, et les femmes qui ne supportent pas l'adultère, que leur mari menace de se séparer, si elles ne seront pas aussi bonnes que leurs rivales ;

-Le harcèlement moral concerne surtout le mode de vie de la femme qui est en ruine ;

-Les agressions physiques qui sont surtout de violence physique La pulsion qui est également appelée instincts sont des forces qui poussent l'individu à certaines actions .Son action tend vers deux sens ; d'un coté le violeur a tendance à la conservation de la vie, et de l'autre coté, la tendance à sa destruction .La première porte sur l'instinct de vie et la seconde sur l'instinct de mort. L'instinct de vie pousse l'individu à conserver la vie ; l'instinct sexuel répond à ce principe de conservation et de continuité de la vie c'est-à-dire l'instinct de vie. Quant à l'instinct de mort, l'action de l'individu tend vers la destruction de la vie, par l'agressivité. La manifestation de cette agressivité au niveau du comportement du violeur ou du groupe en général fait apparaître deux notions psychologiques essentielles .La première est celle du masochisme , et le second , celui du sadisme .Le masochiste trouve de la satisfaction dans sa propre souffrance ou , par extension dans son humiliation .Le masochisme ne concerne donc que l'individu lui-même .Tandis que la notion de sadisme,le sadique est celui qui aime faire souffrir .Il éprouve un sentiment de joie dans la souffrance des autres .Après la pulsion vient le tempérament , il y a huit caractères essentiels , mais nous n'en citons que deux , à savoir le colérique et le nerveux. Le caractère colérique résulte de l'abondance de bile chez l'individu, il se caractérise par l'émotivité, l'activité et la primarité .En cas de désaccord, celui-ci se laisse emporter, son cœur s'affole facilement et les nerfs se détraquent pour un rien. Concernant le nerveux, force est de souligner que les éléments sont l'émotivité,la non-activité,et la secondarité .Il est rancunier et se comporte parfois avec obstination .Entre le couple , un comportement inattendu de l'autre suffit pour que le colérique et le nerveux s'agitent d'une manière relativement violente

-Violence et autres pratiques sexuelles imposées, 10 sur 60 sont victimes, les femmes nous ont répondu globalement qu'il y a violence dans leurs environnements, elles l'ont senti, mais elles n'arrivent pas à bien distinguer de quelle sorte. Pour les pratiques sexuelles, elles ont toutes répondu que c'est un

devoir, mais 78% ont ajouté que la pratique sexuelle devrait être acceptée par les deux, sans aucune contrainte (devoir) sinon c'est la violence proprement dite.

Concernant encore les menaces, voici les statistiques des femmes qui ont répondu à notre questionnaire « A quelle âge commence elle menaces verbales ?»

Tableau N°16 : L'âge où commencent les violences verbales entre le couple.

20 à 24 ans	20	33.33%
25 à 34 ans	21	35%
35 à 44 ans	13	21.66%
45 à 59 ans	06	10%

(Source : nos enquêtes, année 2006)

Pour les moins de 20 ans, c'est une remarque particulière parce que selon nos enquêtées, quand elles étaient encore jeunes, la relation garçon et fille était encore tolérée, on avait encore respecté leurs idées, de plus le fait de vivre ensemble a fait changé cette relation.

Mais la plainte à la police calme les agressions physiques, mais elle peut l'aggraver aussi ; même si la violence est toujours là, elle se manifeste autrement. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a des hommes qui se révoltent quand ils apprennent qu'elles ont déposé plainte contre eux.

Les violences à l'encontre des femmes n'a pas cessé et ne cesse pas d'augmenter sous différentes formes, cette croissance reflète « la visibilité du phénomène que son ampleur réelle ».

II -Les causes de la violence sur les femmes:

A - Les causes de la violence physique :

La violence « **domestique** »¹¹³s'inscrit dans le prolongement de la domination exercée par les hommes sur les femmes. Elle est l'une des expressions des inégalités sexuelles, économiques et sociales de la société. Les causes de la violence domestique ont des origines complexes et de nombreuses recherches se sont consacrées à en saisir le sens. Certaines se focalisent sur les individus et cherchent des explications personnelles.

On tient compte de l'agression, c'est-à-dire de l'environnement ponctuel, mais pas suffisamment de ce qui l'a provoquée, c'est-à-dire du noyau de violence.

¹¹³ SMAOUN .S « La violence envers les femmes en milieu urbain », Nairobi , septembre 1998

Les femmes d'Ambalavao , en présence du Ministre de la Population de la Protection Sociale et des Loisirs le 28 Novembre 2005 , durant la célébration de la journée internationale pour éliminer la violence comme « injustice sociale .

Tableau N° 17 : Les causes possibles de la violence.

CATEGORIE	TAUX
Contrôle du partenaire	16%
L'alcool	53%
Problème pécuniaire	14%
La façon de s'habiller	3%
Sentiment d'importance intérieure	6%
Recherche de la douleur d'une victime	2%
Problème de famille	1.5%
Une réaction normale	1.5%
Féconder les femmes	3%

Source : nos enquêtes, année 2006.

D'après ce tableau, on a pu classer en TROIS les différentes causes de la violence :

- les facteurs socio-politiques.
- les facteurs économiques.
- les facteurs culturels.

1-les facteurs socio-politiques :

Exercée par des hommes pour imposer leur contrôle. Les causes sont complexes et trouvent leur origine dans l'inégalité des sexes. Les hommes craignent d'être envahis par une angoisse d'anéantissement, et l'acte violent agit chez eux comme une protection de leur intégrité physique.

Néanmoins le succès économique d'une femme ne réduit pas automatiquement sa victimisation à la violence, bien au contraire. Une femme qui a réussi économiquement et professionnellement peut être plus exposée à la violence des hommes et leurs jalousies. Celui-ci cherchera par ce moyen à contrôler les ressources économiques du ménage et à maintenir son pouvoir, comme exemple, une femme qui a eu des promotions dans son travail .C'est dans tel contexte que la violence financière s'accompagne de violence sexuelle et /ou de violence verbale dans la mesure où le mari utilise l'argent comme moyen de coercition sur la sexualité de la femme.

La violence est due aussi à la fragilité et leurs sentiments d'importance intérieure qui les emmènent à vouloir contrôler et dominer leur compagne, 6% de nos enquêtées subissent cette violence. Ils attendent d'elles, comme un enfant peut l'attendre d'une mère, qu'elles allègent le poids de leur tension, qu'elles soulagent leurs angoisses.

Pour les agressions physiques, la plupart du temps, celle-ci n'intervient que si la femme résiste à la violence psychologique. Et que l'homme n'a pas réussi à contrôler suffisamment une partenaire trop indépendante. Le contrôle sur l'autre, à l'intérieur, vient suppléer leur manque de contrôle interne. Ainsi, il prendra l'habitude de réagir par la violence chaque fois qu'il aura besoin de soulager ses tensions internes ou de se valoriser.

De plus, « *Les jeunes filles doivent se conformer aux rôles que les hommes veulent leur faire jouer* »¹¹⁴ que ce soit la vie dans la maison ou la vie dans la cité c'est-à-dire du monde extérieur. Surtout que les pressions masculines de plus en plus oppressantes parce que la liberté des filles est entre leurs mains comme s'ils étaient leurs maîtres.

Dans différentes circonstances d'inappétence sexuelle ou de non disponibilité de la femme (femme en période d'ovulation, femme exténuée ...), très peu sont les cas évoqués où les femmes peuvent refuser les rapports sexuels demandés par leur conjoint. (Voir l'encadré N°2)

¹¹⁴ Fadela A et all « Ni putes ni soumises ». Paris : La découverte, 2004 (p 44)

Quand les hommes sont en groupe, l'agressivité reprend le dessus, parce que c'est justement le moment de montrer entre eux leurs capacités, de montrer qu'ils sont des hommes par le biais de la violence en question. D'après ce qu'on a recensé à la police, il y avait 3 cas différents qui montrent cette violence en bande. Même si les autres ne veulent pas commettre ce crime, ils sont forcés de faire la même chose parce qu'on les a forcés, si non le rejet du groupe .Il y avait même le cas d'un père de famille qui avait violement agressé sa femme sur place publique et ce, devant des badauds avides de sensations fortes¹¹⁵ .

A force de traîner tout le temps, il va commencer à chercher à faire du mal à leur entourage, et la femme en fera partie. Parce qu'ils n'ont rien à faire, ils vont toujours les taquiner, les femmes sont à la recherche du travail et elles n'auront même pas la tête à ça.

Puisqu'elles n'y résident pas, elles apparaissent comme des ennemis et sont tenues pour responsable de tout le problème quotidien.

L'alcoolisme du partenaire masculin est l'un des facteurs à risque pour les violences sexuelles. Surtout pour les violences conjugales, 97% de nos enquêtées ont toutes précisé que leurs partenaires, quand ils ont pris même un peu de l'alcool, ils sont portés sur la boisson, mais 14% seulement en subissent vraiment ; ce qui n'est pas du tout fait pour arranger les choses ; ils pensent à battre sa femme après un problème ou une dispute de longue date ; ou à coucher avec elles et dès fois avec de la force. C'est comme une chose obligatoire quand on vient de prendre un verre.

Et pour la violence sexuelle proprement dite, 2/3 des violeurs sont tous des drogueurs ou d'alcoolisme. D'après la police, c'est quand ils arrivent au violent qu'ils comprennent ou faire semblant de reconnaître leurs fautes. Ce sont donc des facteurs de risque pour les violeurs.

Leur sentiment violent a pour but, à certains moments, de maintenir la femme à sa place, de ne pas à se sentir dépendant d'elles. Cet homme vit alternativement sa conjointe comme inexistante, et il n'y a donc pas lieu de la prendre en considération, de bien comme trop envahissante et dans ce cas, il la critique, il la rabaisse. Prise entre la peur, la proximité et de l'intimité, la peur d'être abandonnées, ces hommes éprouvent en eux-mêmes un sentiment d'importance, qui les conduit à exercer leur pouvoir, à l'extérieur, sur leurs compagnes.

¹¹⁵ Madagascar Laza du 24 Décembre 2005 N°322 (p 5)

La masculinité, c'est la capacité de s'imposer, de défendre ses droits, d'être brave et fort. Ces stéréotypes d'homme forts, virils, puissants sont parfois lourds à porter de masquer leurs faiblesse que d'écraser plus faible qu'eux, à savoir leurs femmes.

En conclusion, la jalousie du mari ; le stress ; l'infidélité et les problèmes d'argent ; le laisser faire de certaines femmes et enfin, un moyen de prendre la revanche ou de faire toute dissidence, semblent être les principaux motifs qui poussent les femmes à être très violent et à battre leurs femmes.

2 - Les facteurs économiques :

La violence a pour cause la recherche de la douleur de la victime sans oublier les plaisirs qu'ils ont quand ils font cet acte. 2% des femmes ont parlé de cela. Et que avoir le droit, le pouvoir de faire cette violence l'empresse à le faire, comme le viol, les tortures, les massacres.

Selon les enquêtes effectuées auprès de la police, les hommes qui sont emprisonnés à cause de la violence ne se soucient pas de leur situation. Qu'ils aillent en prison ou non, ne leurs posent pas de problème. Il y en a même des coupables qui ne veulent même pas pardonner pour ce qu'ils ont fait.

Dans un certain nombre de champs où les femmes étaient retenues prisonnières pour être violées, le but était de féconder ces femmes afin qu'elles accoucheant quelqu'un de leur race, de préférence les garçons, 3% des cas sont probables.. Les victimes sont surtout des petites filles qui n'ont pas le droit à la parole et ne peuvent pas se plaindre, et elles accoucheant comme si de rien n'était.

La pauvreté est aussi une autre cause de cette violence physique, 14% des femmes ont avoué que c'est l'origine de la dispute. Par exemple, quand les hommes ne travaillent pas (**voir encadré N° 3**), ils ne sont pas développés, ils sont toujours énervés parce qu'ils n'ont pas les moyens de se distraire.

« Une distinction était faite entre les hommes qui se mettaient en colère à cause de la frustration qu'ils éprouvaient à ne pas gagner assez et se qui se mettaient en colère parce qu'ils voulaient conserver ce qu'ils gagnaient pour leurs dépenses

personnelles, se résument à l'alcool ou à d'autres femmes. Dans les deux cas toutefois, la conséquence était la même et les hommes battaient leurs femmes »¹¹⁶.

Selon Madame Zénaïde RAMAMPY , la manque de travail et l'abus d'alcool ou les jeux divers sont les principaux causes de quelques violences . La violence est pour ces hommes un palliatif pour échapper à l'angoisse, ainsi qu'à la peur d'affronter les affects de l'autre.¹¹⁷.

A vrai dire donc que c'est l'instabilité professionnelle du père de famille lui – même qui en est la cause de cette violence.

Un handicap à une situation de dépendance économique peut être des facteurs à risque pour ces femmes. Plus elles sont en situation inférieure par rapport aux hommes du coté du travail ou elles ne travaillent pas du tout, ils ont beaucoup plus de pouvoir sur elles, elles doivent se soumettre et accepter tous ce qu'ils demandent . Yannick RAMASIMAHAVOLA , vice présidente de l'Association VITAL a annoncé que 6 femmes sur 10 subissent des violences au sein du centre d'écoute de leur association¹¹⁸ .Les causes en sont nombreuses, elles sont battues par leurs maris à cause da la jalousie , à la suite d'une dispute conjugale notamment d'ordre pécuniaire , ou encore , un cas spécial, frappées en essayant de défendre leurs enfants frappées par leurs pères .

La violence est faite parce que la famille de la fille n'est pas juste , ou le violeur a un problème par rapport à cette famille, c'est donc une histoire de famille qui est à 1.5% des cas. Perçu comme une « récompense » pour le vainqueur, le viol est une humiliation pour le vaincu .Il s'agit d'avilir la victime, l'ennemi ou la femme de l'ennemi -, ce qui revient au même exemple qu'on a pu recensé c'est une histoire de famille, que les parents avaient des dettes envers le jeune homme, et les parents étaient forcés d'accepter ce que celui-ci l'avait proposé, c'était de coucher avec leur fille, de 16 ans. Deuxièmement, le problème de famille, ce sont des rancunes que le jeune homme en question avait contre les parents, que ce soit le père ou la mère. Dans ce cas, le garçon a pris le risque de violer leur fille en contre partie .

¹¹⁶ CAROLINE . Mosser.Domestic violence an dits economic causes . the Urban age .cité in Dr Olawale Albert , Women and Urban violence in Kano, Nigeria , Rapport final présenté au CNUEH (Habitat) , IFRA Ibadan, septembre 1995

¹¹⁷ STIRN (F) « Violence et Pouvoir », Hatier,1978 (p 147)

¹¹⁸ Express Madagascar du 8 Mars 2006

3 - Les facteurs culturels :

Concernant cette habitude culturelle, la violence sexuelle était établie comme une prise de possession ? C'est-à-dire le « *déploiement vierge du livre* » telle a été la forme fermée et féminine du livre, protégeant le secret de son hymen, « *frêle inviolabilité* » avant l'introduction d'une aine ou coupe – papier¹¹⁹.

Le contrôle sur l'autre, à l'intérieur, vient suppléer leur manque de contrôle interne. Selon un atelier de validation technique de l'étude sur la violence et les pratiques discriminatoires envers les femmes, à cause du fort attachement de la population locale à la tradition et de la pauvreté d'un grand nombre de ménage.

La façon de s'habiller est aussi une cause très importante dans cette étude. Quand on aborde ce sujet sur les hommes, ils disent que c'est la première cause qui les attire à être violent, mais les femmes pensent que, seulement 3% des hommes sont touchés par cette façon de s'habiller surtout dans notre époque. La coutume malgache en est la seule explication. On a inséré dans leur tête que la femme ne doit pas s'habiller à moitié nue c'est-à-dire, les jupes courtes, le haut serré ou très court, les pantalons serrés... c'est totalement le contraire des occidentaux ; c'est la mentalité de la société malgache qui a été formé pour être fermé si on peut le dire. Alors, les violeurs ou les hommes non coupables, les seules causes valables pour eux, comme si ce n'est pas de leurs fautes si ils sont violents, que c'est normal.

Dès fois aussi, la victime a courtisé la fille et elle lui a insulté. Il est de la loi qu'on ne devrait pas et jamais insulter quelqu'un. Mais il ne faut pas oublier que cela dépend de la degré ou de la façon ou celui-ci l'avait courtisé. Dès fois, les hommes font cela pour s'amuser ou pour se montrer intéressant dans son groupe.

Il ne faut pas aussi oublier qu'il y a des hommes qui font de la violence envers les femmes parce qu'ils pensent que c'est normal s'ils sont violents.

Cette remarque est spécialement classée pour les hommes qui mettent une différence, un barrage nettement claire entre les hommes et les femmes, c'est surtout le cas des hommes qui ont reçus une certaine tradition, une autre façon de faire la différence entre les 2 sexes, et que dès fois, ils ne considèrent plus les femmes que comme des êtres humains n'ayant pas ses propres valeurs.

B -Les causes de la violence psychologique :

¹¹⁹ COLLIN, PISSIER, VARIKAS « Les femmes de Platon à Derrida ».Paris :Plon,2000 (pp 691)

D'après ce qu'on a vue précédemment, fait partie de la violence psychologique, tout ce qui n'est pas physiquement et que nuit à la santé mentale de la femme, et cela on peut le qualifier de violence verbale. Pourtant, on sait que dans les premières études sur la violence conjugale, distinguait la violence verbale de la violence physique qui apparaît que les deux sont indissociables.

La crise, l'angoisse des hommes du à son travail, à vie extérieure est la première cause de cette violence psychologique. Un homme fatigué de son travail, arrivant à la maison, ne peut plus faire ses obligations au foyer .Il ne pourra plus maîtriser les mots qu'ils disent à sa femme, elle arrive encore à supporter cela; mais dans le cas contraire, l'homme s'exprime avec des paroles violentes.

L'alcool, est aussi une source de violence psychologique.

Les causes extérieures qu'ils invoquent sont très stéréotypes : Ce peut être le stress, il est énervé en raison de soucis d'argent, une provocation de leur femme, à leurs colères, et dans ce cas, l'agression s'apparente alors à une correction¹²⁰.

Une famille qui a beaucoup d'enfants à la maison pourrait avoir aussi des problèmes au niveau relation mari femme, surtout quand il y a existence de problèmes financiers.

Une femme qui ne travail pas, un homme qui s'occupe de tout, que c'est lui qui garantie la vie au foyer, il est fort probable que le mari dégage des mots blessants à sa femme qui reste au foyer faisant son travail de femme.

Cela arrive aussi aux femmes qui n'ont pas acquis beaucoup d'instruction ou beaucoup d'étude, et se laissent faire par son mari, ses voisins¹²¹ .

Dans ces relations fusionnelles, où les 2 partenaires se vivent comme un tout, le moindre changement chez l'un met en péril le couple, et le partenaire fragilisé s'efforce, au besoin par la violence, de rétablir l'équilibre compromis ! Un homme qui veut remettre sa suprématie par rapport à sa femme utiliserait des formes de violence, morale pour montrer à cette dernière qu'il faut le considérer comme tel.

La tradition, et la façon de communiquer ne mettent pas en évidence l'importance « *du respect* ».Cela pourraient être une source de violence psychologique. Un moyen naturel de discipliner les femmes, le fait de battre sa femme est perçu comme une attitude acceptable.

¹²⁰ LAOT (J) « Stratégies pour les femmes ».Stock,1981 (p 141)

¹²¹ AUTAN (C) « Les frots des femmes : inégalité en question ».Milan,2003 (p 36)

L'adultère, qui est souvent pris comme une tradition pour certaines sociétés, est aussi une des causes de la violence. Ensuite, le manque d'amour surtout marqué par le non respect de son mari envers sa femme en est une.

III - Les effets de la Violence

Il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs personnes, à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leur participation symbolique et culturelle¹²².

On peut recenser 4 effets de la violence :

- les conséquences physiques sur la victime ;
- les conséquences morales ;
- les impacts sur les membres de la famille ;
- les conséquences au niveau de la société ;

Pour les effets physiques, deux (situations / effets) peuvent se présenter : la première c'est que la victime se pliera au violeur ou à celui qui l'avait agressé, et il y aura des problèmes de santé et la deuxième effets, les maladies mentales, surtout si la victime a été touché par quelqu'un qu'elle-même connaît ou de la famille ou proches, d'après les enquêtes effectuées auprès de la Police de Tsaralalàna, 95% des femmes ont été agressé physiquement. Elles ont déposé leurs plaintes avec des ordonnances médicales.

La présence des lésions corporelles (plaie, conclusion, atteint morbide d'un organe) en fait la preuve interne le jour de la déposition de la plainte. 75% des victimes l'ont eu sur leurs visages, avec des traces bleues.

Après les membres postérieurs, sur les seins, ou le dos, ou même la coupure d'un bras, en font la deuxième partie touchée. Dès fois même, il y a des femmes qui sont enceintes et ont perdu leur bébé à cause de cette violence. Comme le cas de la femme paru dans le journal Madagascar laza, N°322 , la femme avait eu le visage couvert d'hématomes et l'œil poché , elle avait même perdu des dents .

Tout ceci engendra des problèmes de santé, et sont interdits strictement et sévèrement par la loi.

¹²² MICHAUD (Y) « Violence et politique » .Gallimard

Ces violences physiques peuvent donner des conséquences aux victimes comme le fait de ne plus avoir d'enfants, les bras coupés, et les pieds en problèmes.

2 –Ensuite sur les effets psychologiques ou morales, on peut les qualifiés d'émotionnelles dès fois, comme la peur, la dépression, le stress, l'anxiété, la culpabilité, la honte ; c'est-à-dire morale. Le viol collectif effectué sur une jeune fille ou une femme déjà mariée est une menace bien plus efficace que celle de la mort ou des supplices.

A l'intérieur d'une telle culture, la honte morale et sociale sont très importants pour les femmes considérées comme une culpabilité, la violence souille définitivement la vertu féminine mais aussi change l'être de la femme, la dénature, elle ne peut qu'en périr.

D'après les questionnaires posés auprès des parents, des voisins des victimes, une fille qui a été violée a du mal à s'en sortir dans la société où elle se trouve. Il arrive même qu'elles veulent se donner la mort, mais en fait, il ne s'agit pas d'un vrai suicide, mais d'une simple remise à niveau entre la mort identitaire due au viol et la mort physique qui n'est plus rien¹²³.

Dans la vie quotidienne, entre mère et femme qui est toujours soumise, dominée depuis, elle subit des conséquences moralement, la femme n'aura plus les mots à dire sur ce qui leurs concerne, elles n'ont plus la prise de décision. Il y a donc une aliénation volontaire de la victime. C'est là qu'arrive le stress dans le cas où les victimes sont obligées de prendre de décisions. Elles ne sauront plus contrôler la situation. Elles auront une absence d'estime de soi et de confiance, qu'elles ne sont pas fières d'être comme telle et de réussir dans ce qu'elles font malgré les images qu'elles ont.

La victime aura la sentiment d'être indigne d'aide, que sa vie prochaine n'aura pas d'importance, que malgré l'aide qu'on lui apporte, elle pensera toujours négatif et l'échec sera la réponse de tout ce qu'elle fait et fera. L'auto condamnation est possible parce qu'elle n'essaierai jamais de regarder le monde d'une autre façon.

3-Les effets de la violence sur les membres de la famille :

La souffrance psychologique pourrait être partagée par tous les membres d'une même famille ou communauté dans le cas où les uns sont forcés d'assister à ce qui est fait aux autres.

¹²³ DAUPHIN (C) , FARGE (A) « De la violence et des femmes ».-A .Michel

Donc pour elles, le viol constitue une honte pour la victime, mais il comporte aussi un risque ; certains pères ou mères veulent tuer leur fille ou leur femme quand ils apprennent le viol.

4 -Les effets de la violence au niveau de la société toute entière : paradoxalement, le viol (physique) qui veut posséder l'avenir de l'autre en germe au moment de la fécondation, tente aussi l'effacement de son passé, puisque ce germe du futur contient les « racines » le viol veut refaire l'autre, le recommencer à son origine, dans le ventre de sa mère.

Section III- Approches sociologiques des violeurs :

Ces individuels violents sont des personnalités normales et non pas des malades mentaux irresponsables de leurs actes, et ne sont pas des malades mais des délinquants. Certains sont impulsifs (les psychopathes et les bordeline), d'autres sont instrumentaux (les pervers narcissiques), et enfin ce qui sont qualifiés d'obsédés avec essentiellement les obsessionnels et surtout les paranoïaques.

Il y a des profits de personnalité particuliers pour les différentes sortes de violeurs¹²⁴. Parmi ceux, il y a :

I -le narcissique :

Qui selon FREUD, le narcissisme survient au premier stade de la conscience et peut avoir un sens positif d'estime de soi. Il cherche la fusion, il a besoin d'englober l'autre, de le contrôler, de faire de lui un miroir réfléchissant uniquement une bonne image de lui. Il a besoin de montrer tout ceci quotidiennement pour puiser et bien insérer son existence dans la vie de l'autre. Cette personnalité peut se trouver dans les violences psychologiques, les violeurs physiques ou conjugales, et ont chacun leurs façon de faire.

Ces individuels violents sont des personnalités normales et non des malades mentaux irresponsables de leurs actes, et ne sont pas des malades mais des délinquants. Certains sont impulsifs (les psychopathes et les bordeline), d'autres sont

¹²⁴ HIRIGOYEN (M F) « Femmes sous emprises : les ressorts de la violence dans le couple ».Paris : OH ! Édition, 2005

instrumentaux (les pervers narcissiques), et enfin ce qui sont qualifiés de résides avec essentiellement les obsessionnels et surtout les paranoïaques.

II- Les personnalités antisociales ou psychopathes

Comme des narcissiques agressifs. « Ils se présentent économique des durs, insensibles à la douleurs, et se vantent d'écraser les hommes, d'être les plus forts. Ils se méfient de leurs émotions. Chez eux, les sentiments tendres ou chaleureux sont des signes de faiblesses. Ils aiment tromper, par profit ou par plaisir, et ne m'hésitent pas à mentir ou à tricher, et à manipuler l'homme. (J.R MELOY « Antisocial personality disordu » in Evolution psychiatrique, les Psychopathies, October – December 2001).

D'après nos enquêtées, ce sont des hommes qui aiment bien débarquer chez elle à l'improviste et exiger qu'elle soit entièrement disponible pour lui. Et cela explique que ces hommes sont incapables d'imaginer la douleur ou la peur chez un tiers, et, à plus forte saison, chez la femme qu'ils violentent. Inaccessible à la culpabilité, ils n'éprouvent aucun remords et ne se remet pas une cause.

A- Les bordeline ou états limités

Sur le plan psychopathologique, ce sont des personnes qui sont diagnostiquées au départ comme névrosées, mais certains aspects de leur personnalité ou de leur fonctionnement mental révèlent une profonde perturbation de leur identité, proche de la psychose.

Les relations aux hommes sont potentiellement conflictuelles et ils ont tendance à décharger leurs tensions internes par des actes destructeurs. Toute

image de lui. Il a besoin de montrer tout ceci quotidiennement pour puiser et bien insérer son existence dans la vie de l'autre. Cette personnalité peut se trouver dans les violences psychologiques, les violeurs physiques ou conjugales, et ont chacun leurs façon de faire.

Ces individuels violents sont des personnalités normales et non des malades mentaux irresponsables de leurs actes, et ne sont pas des malades mais des délinquants. Certains sont impulsifs (les psychopathes et les bordeline), d'autres sont

instrumentaux (les pervers narcissiques), et enfin ce qui sont qualifiés de résides avec essentiellement les obsessionnels et surtout les paranoïaques.

II- Les personnalités antisociales ou psychopathes

Comme des narcissiques agressifs. « Ils se présentent économique des durs, insensibles à la douleurs, et se vantent d'écraser les hommes, d'être les plus forts. Ils se méfient de leurs émotions. Chez eux, les sentiments tendres ou chaleureux sont des signes de faiblesses. Ils aiment tromper, par profit ou par plaisir, et ne m'hésitent pas à mentir ou à tricher, et à manipuler l'homme. (J.R MELOY « Antisocial personality disordu » in Evolution psychiatrique, les Psychopathies, October – December 2001).

D'après nos enquêtées, ce sont des hommes qui aiment bien débarquer chez elle à l'improviste et exiger qu'elle soit entièrement disponible pour lui. Et cela explique que ces hommes sont incapables d'imaginer la douleur ou la peur chez un tiers, et, à plus forte saison, chez la femme qu'ils violentent. Inaccessible à la culpabilité, ils n'éprouvent aucun remords et ne se remet pas une cause.

A- Les bordeline ou états limites

Sur le plan psychopathologique, ce sont des personnes qui sont diagnostiquées au départ comme névrosées, mais certains aspects de leur personnalité ou de leur fonctionnement mental révèlent une profonde perturbation de leur identité, proche de la psychose.

Les relations aux hommes sont potentiellement conflictuelles et ils ont tendance à décharger leurs tensions internes par des actes destructeurs. Toute expériences qui renvoient à une insatisfaction ou à un manque éveille chez eux une envie de détruire l'autre et les liens qui les lient.

C'est surtout le cas des hommes que commet la violence psychologique, qui ne touche pas physiquement mais qui sont capable de dire des mots touchants à leur conjoint. Pour juguler alors leur angoisse diffuse et pour réduire leurs tensions émotionnelles, ils peuvent avoir retours aux toxiques, alcools ou drogues.

Chez ce type de personne, on va retrouver 3 cycles de violences.

1-La première phase de montée de la tension où il tente de calmer sa tension par la prise de l'alcool ou des drogues –

2-La phase d'explosion de violence : qui est un moyen de décharger une angoisse interne, il présente un état dissociatif et il est dans une grande excitation physique qui peut conduire à un homicide.

3-Et enfin, la phase de rémission du cycle de la violence, ce sont des individus qui ont une image très dévalorisée d'eux-mêmes, et ils essaient de la restaurer en cultivant des ambitions démesurées, destinées à réserver l'amour de l'autre.

Sans oublier qu'ils peuvent aussi rabaisser l'autre.

B - Les pervers narcissiques :

Il faut préciser qu'il y a plus de femme pervers narcissique que d'homme, mais les hommes profitent de leurs pouvoir lié à leur sexe, ce qui rend leur violence plus destructrice , ce sont des personnes qui mettent leur partenaire sous emprise.

Ils ont un meilleur contrôle émotionnel par rapport aux 2 hommes, et sont beaucoup plus manipulateurs, et très adaptés socialement. Il faut aussi ajouter qu'ils ont des stratégies pour tout ça, et pour se maintenir dans la toute puissance, ils doivent en permanence mentir et manipuler, fonctionner dans l'imposture.

Leur violence est cachée, jouant sur les émotions par des attaques verbales à petites touches (ironie, sarcasme, moquerie). Ils ont été obligés d'agir comme ça, parce que pour lui, c'est l'autre qui l'a cherché.

La projection de sentiments négatifs sur l'autre permet de se décharger d'affects difficiles à supporter, comme la dépression ou l'angoisse. Cela leur permet de se protéger intérieurement et de se sentir plus solides.

A Antanimora¹²⁵; quelques 72 enfants et adolescents entre 9 et 18 ans sont actuellement détenus au quartier des mineures .La quasi-totalité d'entre eux sont inculpés pour viols sur des mineures.

¹²⁵ Midi Madagascar du 30 Mars 2006

PARTIE III :

Analyses et suggestions

CHAPITRE 6 : Les solutions préconisées :

Dans cette 3^{ème} partie, il est nécessaire de voir en 1^{er} lieu les solutions pour la libération de la femme en Section I ; en section II, des solutions pour les victimes, et en Section III, les solutions pour les violeurs.

Section I : Solution pour la libération de la femme :

L'égalité n'est pas l'identité : on peut concevoir, comme elle le dit, une « égalité dans la différence » à condition que celle-ci soit exempte de toute discrimination et hiérarchisation¹²⁶.

Si l'accès des femmes à travers la libération collective est possible, c'est que malgré leur situation historico – sociale contrainte, elles ont un rapport constitutif à celui-ci.

Il faut penser à ce que Simone de Beauvoir avec Sartre en 1976 dans le numéros spécial de la revu l'Arc « Si nous considérons comme détenant certains qualités positives, et ce qu'il ne vaut pas mieux les communiquer aux hommes que les supprimer chez la femme.

Il faut considérer que la libération la libération comme une relève. C'est-à-dire que nous intéressons aux chances de l'individu, nous ne définirons pas ces chances en termes de bonheur, mais en termes de liberté.

Il faut qu'ils refusent les limites de leurs situation et cherchent à s'ouvrir leurs chemins de l'avenir, il n'y a pour la femme aucune autre que de travailler à sa

¹²⁶ Simone de Beauvoir et la lutte des femmes, l'Arc n° 61, 1975 p3-12)

libération. JEFFERSON : « *Laissez-nous exister avant de nous demander de justifier notre existence* »

Il faut laisser la femme s'épanouir parce qu'une femme libre est en train de naître.

•Et sur l'éducation, sur « L'égalité dans la différence » toujours est il que cette contradiction, très claire dans l'univers scolaire, est à mettre en regard avec l'univers professionnel et son articulation avec les structures familiales. Et la politique scolaire dans une optique pluriannuelle prévoit que : « *les écoles, les collèges, les lycées et les établissements supérieurs sont chargés de transmettre et de faire acquérir les connaissances et les méthodes de travail qui contribuent à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes* ».

Et ensuite, sur les problèmes d'emploi, la défense de l'emploi féminin est une priorité et que des mesures doivent être prises afin d'améliorer les conditions de travail, la reconnaissance du travail des femmes, et la réconciliation des responsabilités familiales et professionnelles.

La reconnaissance de certaines formes d'activités professionnelles féminines : Nombre d'activités exercés par les femmes échappent au statut professionnel et à la protection sociale, le droit commun, car elles apparaissent comme une simple extension de l'activité bénévole qu'elles accomplissent au sein du ménage.

La défense de l'emploi féminin est une priorité et que des mesures doivent être prises afin d'améliorer les conditions de travail, la reconnaissance du travail des femmes, et la réconciliation des responsabilités familiales et professionnelle

L'extension des droits privés dont bénéficient les femmes

La prise en compte de l'activité familiale.

Section II : Solutions pour les victimes :

I - L'aide aux victimes :

Outre les diverses actions menées auprès des personnels de police, de gendarmerie, afin d'améliorer l'accueil et le traitement des femmes victimes de violence, il faut s'appuyer sur le réseau associatif intervenant auprès des femmes en difficulté.

Dans ce cadre, il faut lancer le projet d'une permanence nationale téléphonique en matière de violence, comme le SAIVAD , dont le N° est 033 65 543 21, le coût est de 34A/min c'est acceptable mais il est beaucoup préférable s'il était gratuit et que n'importe quel réseau téléphonique pourrait y appeler ;c'est un bon moyen de toucher un large échantillon de femme , elles sont malheureusement limitées à celles qui possèdent un téléphone et sont inclines à relever des informations intimes à un(e) inconnu(e) ; ou écrire à la BP 8491. Il y a aussi une entreprise appelée ECOPART Ecoute et Partage) mais ceci était purement commerciale viennent ensuite la sensibilisation de l'opinion publique, et les actions de prévention et formation des travailleurs sociaux.

Lutter contre les violences faites aux femme, contre la discrimination et la dévalorisation dont elles sont victimes rétablir le respect de leur dignité, constituent des actions prioritaires .Pour ceux, la répression des actes des violences et la défense des victimes a été facilitée.

-Par l'intervention de disposition législatives spécifiques relatives aux violences conjugales et au harcèlement sexuel au travail (loi)

-Par la possibilité ouverte, pour les victimes de violes commises sur mineurs par un ascendant ou une personne ayant autorité, de porter plainte pendant une période de 10 ans après la date de leur majorité.

-Par l'évolution de la jurisprudence, notamment en ce qui concerne le viol entre époux, désormais reconnu, selon laquelle le mariage emportait automatiquement consentement aux rapports sexuels.

Il ne faut pas oublier également de mentionner le rôle et l'irresponsabilité des médias (la Radio et la Télé, les journaux) qui devraient être des sources d'informations et des agents de prévention à grande échelle ; la plupart essai de diffuser son émission 1 à 2 fois par semaine, avec 15min la séance, il faut dire que l'initiative est là, mais c'est le temps qui n'est pas assez, et le plus grand problème c'est que la communication elle-même qui n'est pas passée.

II- Solutions pour les violeurs :

Pour ces féministes, ces hommes ne sont pas des malades mentaux qu'il faut soigner, mais des délinquants qu'il faut punir¹²⁷.

Il existe 2 types de psychothérapies d'homme violents :

A- Les méthodes comportementales : qui visent à permettre à l'homme un meilleur contrôle de son agressivité. Ces méthodes s'appuient sur les théories de l'apprentissage et du conditionnement. L'homme y apprend à identifier les situations qui déclenchent sa violence, à prendre conscience de son état émotionnel et à réguler ses émotions. On y enseigne également des techniques de relaxation et de communication.

B-Les sociothérapies sont d'aider les hommes violents à construire un couple plus égalitaire et modifier leurs perceptions des relations entre les 2 sexes. Comme ce que font les Eglises ou associations au sein même de l'Eglise.

Solution : La délégation aux droits des femmes et à également propose un questionnaire pour aider les hommes auteurs de la violence à l'encontre de leur femme, à identifier les éléments qui existent à l'origine de différents actes. « *Identifier et combattre le sexism dans la violence masculine envers les femmes* »¹²⁸.

Ce questionnaire cherche à repérer les différentes formes de contrôle exercés sur le partenaire, ce qui pourrait également être utile à l'homme qui n'a pas rarement conscience de son comportement.

Le traitement comporte plusieurs phases.

a- Une première *phase de motivation où de prise de conscience*. C'est une phase où il y a le plus d'échecs car l'homme doit reconnaître qu'il a un problème et en assumer la responsabilité ce qui est exceptionnel.

b- La seconde phase constitue *le traitement proprement dit*. Il s'agit d'apprendre à ces hommes à contrôler leur agressivité et leurs réactions de colère. On retrouve également chez eux, avant même l'agression, une hostilité envers les femmes. Il n'envisagent la relation homme et femme qu'en termes de puissance, de lutte pour dont l'autre..

¹²⁷ HIRIGOYEN (M F) « Les femmes sous emprise : les ressorts de la violence des couples ». Paris : OH ! édition, 2005 (p 222)

¹²⁸ Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité Île de France, 2004).

-Aux hommes agresseurs, il faut dire que le déni ne résout rien, que la violence est destructrice pour leur victime mais autre pour eux-mêmes. Il faut leur indiquer les lieux de consultation et leur parler des sanctions juridiques qu'ils encourtent.

c-Enfin, il existe un problème associé, travail une pathologie mentale ou alcoolique, il sera abordé.

Chapitre 7 : Le rôle des sociétés pour l'éradication des violences féminines

Pour l'éradication des violences féminines, il y a en 1^{er} lieu la réponse des profils de santé ; en 2nd lieu, la réponse des association, et enfin celle de l'Etat

Il faut tenter de parler à cette femme sans témoins, l'écouter sans juger, en respectant la confidentialité de ses paroles. En cas de besoin, elle demande pour contacter quelqu'un ou des personnes extérieures : assistante sociale, association¹²⁹ .

I : La réponse des profils de santé :

Le site Internet de l'Institut de l'Humanitaire (W.WW.sivic.k org) destiné aux professionnels de santé Européenne. Des messages (affiches, dépliants, etc) dénonçant les violences exercées également les femmes pour constituer à faire connaître l'ampleur du phénomène et à en parler.

Toute femme, ou tout couple, dispose en principe du droit de déterminer le nombre de ses enfants et l'espacement des naissances. Encore faut-il que les femmes ou les couples puissent exercer véritablement ce droit, puissent effectuer véritablement un choix .De l'accessibilité de la contraception dépend en partie cette

¹²⁹ HIRIGOYEN (M F) « Les femmes sous emprises :les ressorts de la violence des couples ».Paris :OH !édition,2005 (p244)

liberté de choix. Mais la pratique contraceptive répond aussi à un plus ou moins fort désir d'enfant, désir individuel ou construit par une norme sociale.

C'est l'un des moyens pour limiter les familles dans l'Antiquité (on l'avait) le programme était appelé « Planification de famille » fut la suppression des enfants nés. Les sages femmes les supprimaient avant même l'acceptation du père, car ils étaient indésirés dès leur conception, même si on ne les avait pas empêchés de venir à terme.

Il y avait déjà quelques moyens contraceptifs fiables, dont la pratique du Coït interrompre, dont l'efficacité est faible comme le pratique du coit interrompu, la stérilisation chirurgicale, et enfin la suppression directe de l'enfant, l'efficacité est faible et n'était guère employée, et de toute façon, relevait du marie¹³⁰.

Mais les médecins déconseillaient aux hommes la rétention du sperme en fin de coït comme très dommageable aux reins et à vessie.

Ensuite, il y a la stérilisation chirurgicale mais qui n'était même pas utilisée, alors que l'on savait comment la pratiquer sur des femelles animales, et alors même que l'on pratiquait des vasectomies sur les athlètes des grands centres sportifs¹³¹.

Et enfin, la suppression d'un enfant, à qui le droit de la vie appartenait au père mais pas à la femme.

Ces 3 moyens contraceptifs étaient tous à la portée des hommes, la décision dépend d'eux, la femme porteuse doivent y accepter, alors qu'eux, ils ont le droit de faire de la contraception ou non.

En sept 1994 au Caire, la Planification Familiale est en effet centrale comme stratégie, à la fois pour les purs publics et les bailleurs de fond dans leur politique de population, surtout pour les femmes que la considèrent comme un moyen d'améliorer leur santé reproductive et leur statut social¹³².

L'avantage était qu'elle peut offrir aux femmes, à la fois la possibilité de contrôler leur corps, leur fécondité, leur sexualité, de préserver leur santé, et sous certaines conditions de maximiser leurs chances de promotion économique et sociale.

L'objectif était de faire des femmes des rectrices de la prise de décision sur le nombre d'enfants à avoir, et sur le moment où elles vont donner naissance, avec

¹³⁰ PERROT (M) , PANTEL (PS) « Histoires des femmes en occident ».Paris,Plon,1991 (p331)

¹³¹ PERROT (M) , PANTEL (PS) « Histoires des femmes en occident ».Paris,Plon,1991 (p 331)

¹³² La Planification femelle en Afrique et droit des femmes en matière de procréation : Codou Bop

toute l'information et l'assistance médicale nécessaire. Selon le statistique obtenu de la part de nos enquêtées, 10% seulement utilisent normalement ou plutôt quotidiennement les contraceptifs, et 2% d'entre elles disent de n'avoir jamais utilisé n'importe quel moyen de contraception. Le reste 88% présente avoir déjà l'utiliser mais rarement.

1 / Les méthodes appliquées en matières de PF

Différentes méthodes sont appliqués pour la mise en œuvre d'une Planning Familial ou pour espacer les naissances.

Toutefois, elles peuvent être globalement groupées en 2 catégories, à savoir les méthodes dites naturelles n'ayant recours à aucun médicament, et les méthodes médicales faisant appel à une intervention chirurgicale.

Tableau N° 18 : Les méthodes de PF utilisées par les enquêtées.

Méthodes naturelles	
L'usage du calendrier ogino-krauss par le contrôle du cycle menstruel et le repérage des ovulations	46
Méthode Billings / glaire	2
Méthode de surveillance de la température par thermomètre	1
La maîtrise de la fécondité après l'accouchement par la surveillance de l'allaitement	
La méthode urètre ou l'interruption de coït	5
Méthodes médicales	
Contraceptifs hormonaux	
-pilules	19
-injections	11
-implants	3
Dispositifs intra-utérin : Stérilet	1
Méthode barrière	
-condoms	18

-diaphragmes	-
Méthodes chirurgicales	-
Ligature de la troupe	-
Vasectomie pour l'homme	-

(Source : nos propres enquêtes, année 2006)

(MR RAJAOSON François)¹³³

On constate ici à un surplus dans les statistiques, c'est normal parce que , les femmes utilisent presque toutes cette méthode dite naturelle , celle du calendrier Ogino-Krauss , donc il y a un surplus de 46 dans le tableau.

- Il convient de signaler que la lutte contre la stérilité fait partie intégrante des actions par la Planification Familiale .

Ainsi, La pilule est une association d'hormones qui bloquent l'ovulation. Il en existe de nombreux, différemment dosées pour permettre un choix adapté à chaque femme. Délivrée sur l'ordonnance ou non, la pilule est parfaitement fiable si le mode d'emploi est scrupuleusement respecté. En 1956, la maternité heureux est née pour le planning familial grâce à Marie – Andrée Logroua Weill – Hallé (1916 - 1994), et la première pilule est mise en vente aux Etats-Unis C'est grâce à Général de Gaulle (1890 - 1970) que la contraception a été libéralisée .

-Le stérilet est un petit dispositif en forme de T, placé dans l'utérus qui empêche la fécondation ou la nidation de l'œuf. Il peut rester en place pendant 3 à 5 années ; notamment aux femmes ayant déjà eu des enfants.

-Les spermicides sous formes de crèmes, éponge ou ovule à introduire dans le vagin, détruisent les spermatozoïdes.

-Les préservatifs, le préservatif masculin en latex ou polyaréthane, qui s'adapte sur la verge est un moyen anticonceptionnel. Le préservatif féminin, arrivée en Mai 1999 qui est peu esthétique mais plus résistant que le préservatif masculin, il permet aux femmes de mieux maîtriser leur sexualité.

-La contraception d'urgence : deux pilules dites du lendemain, contenant une forte dose d'hormones, elles développent et prises dans les 72h suivant un rapport non protégé.

¹³³ RAJAOSON (F) Sociologie Politique (cours), 4^{ème} année .

2/ La loi dite Veil (1975) :

Le déficit d'information et l'absence d'éducation à la sexualité gênent la maîtrise de la fécondité. Grâce à la mobilisation des divers mouvements, notamment féministes, les femmes ont acquis le droit de la contraception et (à l'avortement surtout dans les pays occidentaux), contrairement aux néo malthusiens qui prêchent la « Grève du ventre » parallèlement aux mouvement natalistes, conservateurs et catholiques dans les années 1920.

Mais les avortements clandestins ne diminuent pas pour autant. Ils causent régulièrement des décès et sont à l'origine de nombreux cas de stérilité. C'est le président de la République Valéry Giscard d'Estaing charge Simone VEIL, ministre de la santé, de libéraliser l'avortement. A l'issue d'une extrême violence, la loi est promulguée en 1975 : « *La femme que son état place dans une situation de détresse peut aider au médecin l'avortement avant la fin de la dixième semaine de grossesse, mais le délai légal pour avorter est de 12 semaines de grossesse soit 14 semaines d'aménorrhée, dépassé ce délai la femme doit changer de pays pour le faire* ».

Aujourd'hui, grâce aux méthodes scientifiques, il existe deux méthodes fiables, une chirurgicale et une médicamenteuse pour pratiquer un avortement.

Le plus souvent, l'IVG est réalisé sous anesthésié par une aspiration. Et promis par le candidat François Millerand (1916 - 1996) en 1981, le remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale est inscrit dans la loi dès 1982

D'après le tableau 20, on peut constater que les femmes malgaches ont recours aux méthodes médicales, dont 88% sont assez convaincant pour le dire. Pourtant, de la part de la Planification Familiale des hommes, la méthode urètre ou l'interruption de coït 3% seulement peuvent le faire,. Et la vasectomie que est à zéro; mais pour les condoms, la méthode barrière 10,8% acceptent de l'utiliser, mais nos enquêtés nous disent qu'il faut les convaincre pour qu'ils acceptent de l'utiliser.

On assiste donc à une violence physique et morale de la femme sur la pratique de la Planification Familiale. La même étude indique que les spécialistes en informatique, éducation et communication ne mentionnent pas, dans leurs causeries ou séances d'informations données aux centres, les méthodes destinées aux hommes et ne disposent même pas d'une difficulté adéquate du terme vasectomie dans les langues malgaches. Si on a noté depuis quelques années, un accroissement des

messages relatifs aux condoms, comme « Kapoty, Fimailo,... » dans le cadre de la lutte contre le Sida.

Quand on se réfère aux hommes, ces pratiques contraceptives pour les femmes sont donc fait pour renforcer ou légitimer leur pouvoir de décision sur les femmes. De plus qu'il est évident qu'un enfant se fait à deux, les hommes ne sont jamais considérés, ni ciblés comme des reproducteurs par les pouvoir ou les bailleurs de fond. Mais quelques soient les avantages de la PF, c'est aux femme qu'il doit revenir de prendre la décision de la pratiquer, et de méthodes qu'elles souhaitent utiliser.

La modestie de ces résultats obtenus tient à plusieurs raisons :

- La Planification Familiale n'est pas encore une réponse à une demande endogène et encore moins de la part des hommes que les femmes.
- L'implantation des services de Planification Familiale est surtout urbaine.
- L'explication du but et des avantages de la Planification Familiale pour les femmes, pour la famille n'est pas encore totalement reçue par les concernés.
- La culture, les croyances, la religion, l'existence ou non d'une politique de population et surtout la prise de conscience des citoyens ont un grand impact sur la décision.
- Les moyens mis en œuvre sont très modestes et dépendent du financement et de l'approvisionnement en contraception de l'étranger.

Un autre élément de différenciation des pays est le type de méthode de régulation des naissances utilisé : pilule, stériles, préservatif, stérilisation féminine ou masculine, diaphragme, retrait, abstinence périodique, etc. Le choix des méthodes n'est pas corrélé au niveau de développement du pays.

- Le faible pouvoir de décision des femmes.
- La Planification Familiale est destinée aux couples et non aux célibataires, surtout les adolescents, donc il y a risque de santé maternelle des futures jeunes mères. De plus qu'être mère très précocement peut compromettre l'accès à la vie adulte avec ses responsabilités, et en prime, faible maturité psychologique, faible scolarisation, faible formation professionnelle. Pour cela ,selon les déclarations faites par la Saint-Siège, il apparaît que la sexualité doit s'exercer seulement dans le cadre du mariage, l'abstinence doit être la règle hors du mariage (les campagnes

en faveur des préservatifs pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles ne sont par conséquent pas utiles). L'éducation des jeunes ne doit pas les conduire à une sexualité précoce et débridée .L'avortement ne saurait autorisé , quelle qu'en soit la raison .Et que pour « *les leaders de l'Islam orthodoxe a été forte sur le point que la création d'un être humain est un acte d'Allah et ni le gouvernement ni le peuple n'ont le droit d'interférer* »¹³⁴.

Les faibles revenues disponibles font que la demande contraceptive reste faible ; la décision d'avoir des enfants peut n'appartenir nullement à une femme , ni même au couple (mais à la famille élargie, par exemple).Les raisons ou incitations à réduire la fécondité font alors défaut et c'est , dans ce cas, seulement la modification du contexte induite par le développement ou le changement social qui peut faire croître la demande contraceptive et s'affirmer la volonté de réduire la taille des familles .Mais qu'un large accès à la contraception suffise ou non à provoquer une baisse de la fécondité , il n'en constitue pas moins une dimension importante des statut des femmes par les choix familiaux qu'il permet d'exercer .

Enfin, la généralisation d'une pilule pour homme aurait pour conséquence une plus grande égalité devant la contraception. Comme la découverte des chercheurs danois pourrait conduire à une pilule unisex, non hormonale, à partir d'un groupe de composés dans les ovaires et les testicules : chez les femmes, les stérols activent la méiose et amènent l'ovule à la division de la cellule indispensable à l fécondation ; chez les hommes, ils stimulent la formation des spermatozoïdes. La fécondation pourrait être empêché en bloquant les composés.

II- La réponse des associations :

Pour aider une femme qui subit de la violence, il faut avant tout éviter de juger ou de culpabiliser, et lui parler que la loi sanctionne ce type d'agissement. Il faut évaluer la maltraitance en tenant compte du fait que, même dans des cas de violences avérées, les femmes cherchent des excuses à leurs agresseurs et minimisent la gravité de ses actes.

Il n'existe pas de solution radicale .Il faut plutôt sensibiliser les femmes pour qu'elles exposent leurs problèmes auprès des centres d'écoute .Elles y acquerront des conseils et les voies à suivre ;Elles pourront aussi suivre une thérapie de groupe .En outre , elles doivent cultiver l'esprit de création et non se contenter de

¹³⁴ Kennon BREAZEEK,Godwin C.Chu Selo SOEMARDJAN , Family Planning Programm in Indonesia , Maret university Press, 1994

revendiquer .Car la plupart des problèmes conjugaux se soldant par une violence à leur égard se rapportant aux questions pécuniaires .En d'autres termes , il faut valoriser la femme et lui donner une autre image.

Il faut répondre à toute demande d'aide formulée dans l'urgence, et assurer la sécurité de la victime et de ses enfants, en l'orientation vers des associations spécialisées et autre lieu de soutien.

En cas de crainte d'un danger physique, il faut développer avec elle un plan de sécurité, l'aider à repérer très vite les moments où elle est le plus en danger. Pour cela, il faut analyser en détail les contextes dans lesquels les précédentes violences se sont produites. Lesquels le couple est séparé, la femme doit changer les serrures, se faire raccompagner quand elle sort seule le soir et, d'une façon générale, éviter toute rencontre ou éviter également d'être seule avec l'agresseur. Lorsque le couple vit toujours, la femme doit repérer les escalades de violence et trouver une échappatoire pour y mettre fin.

Les femmes doivent apprendre à réagir quand leur compagnon devient violent : rester calme, essayer de comprendre ce qui l'a contrarié et ne pas répondre aux convocations. S'il menace de frapper, il faut tenter de partir ou encore s'enfermer dans la salle de bain avec un téléphone s'il y en a.

En cas de consultations médicales, s'il y a eu des coups, il faut que la femme demande un certificat d'Incapacité Totale de Travail (ITT), même si elle n'a pas d'activité professionnelle, et qu'elle le confie à une personne de confiance.

Il faudra ensuite chercher un soutien psychologique, pour lui permettre de sortir de l'emprise.

Mais il ne faudra pas négliger les solutions comme permettre le retour à l'emploi. Par le biais d'une formation professionnelle, les femmes reprennent confiance en elles. Pour qu'elles se rendent compte qu'elles sont capables d'être appréciées pour elles-mêmes.

L'ensemble de ce constat fait espérer aux associations qu'une meilleure information ou sensibilisation du système judiciaire vis-à-vis des violences conjugales, sexuelles et familiales améliorent le traitement de ce problème pour les femmes. Bien qu'il s'agissent d'obtenir « Que des mentalités changent », un difficile problème en général et tout particulièrement en ce qui concerne les rapports entre sexes ».

-Un guide publique : « *La lutte contre la violence au sein du couple* », a été fourni par le Ministère de la justice, 2005 : afin de favoriser l'écoute, le soutien, l'aide et l'information.

La médiation est aussi importante, parce qu'on rapproche les deux conjoints en aidant à chacun de faire un pas vers l'autre. Donc, il n'est pas question de porter devant la justice des affaires pour être traitées autrement, mais il est important d'écouter toutes les plaintes car nous avons vu que les femmes sous emprise se défendent mal. Elles ont donc besoins de soutien pour réagir et refuser la violence.

-Sanctionner un homme violent est, pour la victime, une reconnaissance publique de sa souffrance, c'est donc indispensable. Mais cela doit être accompagné d'un travail éducatif, afin de donner un sens au droit¹³⁵.

Voici quelques exemples d'associations qui tiennent des places importantes sur les défenses des femmes face à la violence :

-Les associations comme l'Association TAMARA qui encourage les femmes à dénoncer les viols qu'elle ont subit ; elle cible les jeunes à se détourner vers les activités sportives pour ne pas être attirés par la violence .Par ailleurs elle les aide à aboutir leurs requêtes, en les assistant dans les démarches administratives y afférentes.

-L'association VITAL qui a mis en place une centre d'écoute, une sorte de « bureau de pleurs » L'équipe qui dirige ce centre oriente les femmes venues pour consultations vers les médecins, les psychologues, la police ou encore la psychiatre ... Elle leur indique les voies à suivre pour le bien être du couple et de la vie familiale, c'est-à-dire d'une manière pratique leurs principaux droits.

L'action des associations mène dans des différents domaines, les associations mènent d'abord des actions de sensibilisation et d'information, en direction des femmes elles-mêmes, mais aussi du milieu qui les entoure.

Elles interviennent également par des actions de soutien ou d'accompagnement, par exemple pour faciliter l'accès aux procédures d'aide problématiques, pour l'accès au travail comme l'organisation directe des stages de formation et de réinsertion (dont le cas de plus de la moitié des associations agissant dans le domaine de la préparation à

¹³⁵ HIRIGOYEN (M F) « Les femmes sous emprises :les ressorts de la violence des couples ».Paris :OH !édition,2005 (p265)

la vie économique et de la lutte contre la pauvreté qui sont la source de toute violence)

III -L'importance de la prévention :

Durant l'enquête, une femme a dit : « *L'État a-t-il conscience que nous, femme victimes de violence conjugale, élevons les enfants qui, plus tard, feront la société ? Et qui, si nous voulons que cette société soit faite d'hommes responsables et respectueux, ce n'est pas dans la peur et la violence de l'être humain que nous y arriverons.* »

-Il serait bénéfique, dans la prévention, de mettre l'accent sur les formes plus subtiles de violence, c'est-à-dire, la domination et menaces, de développer une sensibilité à la violence, d'apprendre la perception que les personnes ont d'elles mêmes. Il n'est pas question d'opposer homme et femme ; il faut au contraire leur apprendre à fonctionner ensemble sur un autre mode que celui de la domination/soumission.

-Il ne faut pas considérer que tous les hommes sont violents. Notre société n'est pas une société dirigée par les hommes comme les femmes, mais quand même, une société dirigée par certains hommes dominants comme tout autre faible, ce qui inclut, bien évidemment, les femmes. C'est la loi du plus fort, et ces hommes tiennent à garder ce pouvoir. Or c'est ce modèle d'homme dominant qu'est proposé aux jeunes à travers la télévision et les jeux vidéo. C'est ce même modèle qu'est poussé à l'extrême dans la pornographie qui, par le mépris des femmes qu'elle encourage et le lieu qu'elle opère en plaisir sexuel et agression, et qui reforme la domination des hommes sur les femmes. On continue ainsi à fabriquer des hommes forts, autoritaires, sans émotions, et sans aucune sensibilité¹³⁶. Donc, il faut trier les émissions sur la télévision et à chacun de nous de s'occuper de nos enfants. Parce que l'éducation ne doit pas placer la domination comme valoir principale dans le réponse à l'autre. Il faut apprendre aux jeunes à résoudre les conflits de façon pacifique, leur apprendre la tolérance et l'égalité .

En même temps, on continue à fabriquer des femmes gentilles, dévouées, inhibées, gardiennes de la maison. Si on veut que cesse la violence dans les couples, il faut encourager les femmes à s'affirmer sereinement, à affronter les hommes en leur

¹³⁶ HIRIGOYEN (M F) « Les femmes sous emprises : les ressorts de la violence des couples ».Paris :OH !édition,2005 (p269)

mettant des limites, en disant non à certains comportements. Elles devraient prendre le contrôle de leur existence. Il leur faut éduquer leur dérapage, en refusant dès le début d'une relation certains dérapages, établir des règles sans craindre de mettre en péril leur jeune couple.

-L'age des jeunes filles à marier qui est de 14 ans doivent être renouvelé, parce que ceci permet à notre filles d'entre très tôt dans le problème de ménage, sans avoir été entraîné aux études, aux difficultés de la vie .Pour cela, elles ont besoin qu'on les aide à nommer sur ce qu'elles peuvent ou non tolérée¹³⁷..

-Beaucoup de parents ne savent pas quelle limite donner à leurs enfants. Ils confondent violence et expression d'agressivité. Alors, afin que les jeunes repèrent mieux les 1^{ers} signes de violence dans leurs relations à l'opposition sexe, il est important de travailler avec des groupes d'adolescents, à l'âge où ils connaissent leurs 1^{ers} partenaires amoureux, avec qui s'installent des habitants de micro violences au sein de leur couple. Moins un phénomène est reconnu socialement, plus il est différent d'en parler. Il faut donc nommer la violence et apprendre à placer, à repérer même dans ses formes les plus subtiles. Faire passer des messages forts auprès des femmes, pour qu'elles mettent des limites : exiger le respect, n'acceptez pas la violence, sortez de l'isolement si vous pensez à victime, faites-vous aider, parlez-en à votre général ou à une association.

Apprendre tout ceci dès le plus jeune age, quand ils sont encore avec leurs parents, apprendre surtout à respecter leurs sœurs et les femmes autours d'eux.

-Aux témoins, il faut dire qu'ils peuvent aider les femmes victimes à parler, mais on peut, petit à petit, écorner les mythes et les préjugés pour un travail de sensibilisation, d'information et d'éducation, favoriser le non sexisme, respecter les hommes et la société toute entière .

-Et enfin, une femme, telle qu'elle soit , ne devrait pas avoir peur de se montrer telle qu'elle est dans tout son art .Elle doit en aucun cas , chômer et toujours aller de l'avant et de se battre pour s'imposer .

IV: Réponse de l'Etat

Les engagements du gouvernement en faveur de l'égalité entre les sexes

¹³⁷ HIRIGOYEN (M F) « Les femmes sous emprises :les ressorts de la violence des couples ».Paris :OH !édition,2005 (p270-272)

Les dispositions légales malgaches sont théoriquement favorables à l'égalité entre femmes et hommes en dépit des lacunes qu'elles comportent sur la question.

La Constitution Malgache, dans son préambule, énonce clairement la lutte contre l'injustice, les inégalités et la discrimination sous toutes leurs formes. En effet :

-La loi garantit à tous les mêmes droits et l'accès à des connaissances de base (article 8-1)

-La loi interdit toute forme de discrimination, y compris la discrimination des sexes (article 5-2)

-Les responsabilités de l'homme et de la femme en matière économique, culturel et social (article 17 à 40) mentionnent :

○Le droit à l'épanouissement physique, mental et moral en toute dignité (article 17)

○Le droit de bénéficier d'une protection sanitaire (article 19)

○Le droit pour la famille d'être protégée (article 20) et contribution de l'État à travers des lois et des structures de protection (article 21)

○Le droit au développement intellectuel sans autre limite que les capacités de l'individu (article 22)

○Le droit d'accéder à une fonction publique sans autre condition que le degré de compétences et d'éducation. (article 27-2)

○Le droit à obtenir un salaire à hauteur de la qualité et de la quantité du travail fourni (article 29)

○Le droit pour chaque employé de protéger ses droits en s'affirmant à un syndicat, le droit de créer un syndicat (article 31)

○Le droit à gérer ses propres biens (article 34)

○L'État s'engage à mettre en place une structure indépendante pour la protection et le progrès des droits de l'homme (article 40).

D'autre part, Madagascar a ratifié la convention des Nations Unies pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1988. Madagascar a en outre participé à la conférence de Beijing en 1995 au cours de laquelle il s'est engagé à entreprendre des actions dans les douze domaines prioritaires, à savoir : pauvreté, éducation et formation, santé, violence, conflits armés, économie, décision, mécanismes institutionnels, droits de la personne humaine, médias, environnement, et protection des petites filles.

En 2000, Madagascar a également signé la Déclaration du millénaire qui, parmi ses objectifs, réaffirme explicitement la volonté des gouvernants de : « *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim, et la maladie et de promouvoir un développement réellement durable* ».

Tous ces engagements ont été concrétisées par :

- L'élaboration en octobre 2000, de la Politique Nationale de Promotion pour la Femme (PNPF), pour un développement équilibré homme femme.
- La prise en compte la dimension genre dans l'élaboration du DSRP
- L'élaboration des Plans d'Action Régionaux Genre et Développement (PARGED)
- L'élaboration du Plan d'Action National Genre et développement (PANAGED)

I. La PNPF

La PNPF a pour objectif général de « Disposer d'un cadre stratégique global et consensuel permettant d'orienter de manière coordonnée et efficace la planification et la mise en œuvre des futures actions de promotion de la femme pour une plus grande égalité entre homme et femme dans la perspective de développement ».

Elle priorise les cibles suivants :

- Les femmes chefs de ménage
- Les jeunes filles et jeunes gens déscolarisés et les femmes analphabètes,

-Les femmes rurales,

-Les femmes du secteur informel et les femmes d'usines,

-Les hommes

La PNPF se consacre spécifiquement sur cinq domaines d'analyse et d'intervention d'analyse et d'intervention dont les axes stratégiques sont les suivants :

Sur le plan économique : la promotion économique des femmes

Sur le plan économique : le relèvement du niveau d'éducation et de formation des filles et des femmes.

Sur le plan santé des femmes et de santé de la reproduction : la promotion du droit à la santé et à la santé de la reproduction des femmes et des adolescents.

Sur le plan juridique : le renforcement de l'application des droits de la femme et de la participation des femmes à la prise de décision.

Les mécanismes institutionnels : - le renforcement des capacités d'intervention des mécanismes de promotion et de financement des femmes ; et – en matière de financement, l'assouplissement des procédures et élargissement de l'éventail des mécanismes aux profits des femmes, ainsi que leur adaptation aux besoins de celles-ci.

La PNPF fait suite aux recommandations de la plate-forme mondiale de Beijing sur les femmes en 1995. Sous la direction du Ministère de la Population, son élaboration a vu la participation de la Société civile et l'appui technique de personnes ressources externes. Les partenaires internationaux ont pris une part importante pour les moyens techniques et financiers.

La validation et la diffusion de la PNPF ont pris cependant du retard. C'est seulement 5 années après Beijing (en 2000) qu'elle fut diffusé. Sa mise en œuvre a donc pris du retard.

II. Les PARGED et le PANAGED

Le PARGED est conçue comme outil pour la mise en œuvre de la PNPF. C'est ainsi qu'en 2001, un processus a été initié par le Ministère de la Population en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux pour l'élaboration d'un plan d'action avec un horizon moyen et long terme.

Durant ce processus d'élaboration du PANADED, des Plans d'Action Régionaux (PARGED) ont été élaborés pour chaque province. L'élaboration du PANADEG a été effectuée sur la base des six PARGED. Le document présente les axes stratégiques suivants :

- La promotion économique des femmes
- Le relèvement du niveau d'éducation et de formation des femmes et des filles
- La promotion du droit à la santé et à la santé de la reproduction des femmes et des adolescentes
- Le renforcement de l'application des droits des femmes et de la participation féminine à la prise de décision
- Le renforcement des capacités d'intervention des mécanismes de promotion et de financement des femmes.

Quatre objectifs généraux ont été adoptés dans le PANAGED lesquels s'énoncent comme suit :

- Contribuer à lever les obstacles, reconnus comme des contraintes au développement équitable et durable des femmes ;
- Prendre en compte l'équité et l'égalité entre les sexes dans les politiques et programmes de développement ;
- Intégrer la problématique de l'égalité entre les sexes dans toute planification générale ou sectorielle pour garantir un développement harmonieux et durable ;
- être considérée comme une exigence de développement.

En terme de stratégies d'intervention, le PANAGED a priorisé :

- Le maintien de l'engagement des autorités par la prise des mesures appropriées ;

- La définition d'objectifs en faveur de la promotion de la femme et de la petite fille ;
- L'allocation d'un certain pourcentage des budgets des ministères, services et organismes de développement ainsi que de l'IPPTE et autres crédits ;
- L'analyse d'un certain pourcentage des budgets selon l'approche genre, y compris la loi des finances ;
- L'institution d'un label : « programme genre » ;
- La création des compétences requises en approche genre ;
- La mise en place d'un système de suivi évaluation ;
- La construction d'alliances stratégiques entre les parties prenantes du PANAGED.

Pour opérationnaliser ces objectifs et stratégies, trois programmes ont été retenus, dont :

- Le programme principal d'intégration du genre dans les institutions, les programmes et projets de développement
- Le programme spécifique A : Amélioration de l'efficience économique des femmes
- Le programme spécifique B: Amélioration de la condition juridique et sociale des femmes

Le PANAGED a été finalisé et adopté¹³⁸ en décembre 2003 par le Gouvernement comme « document de référence aux actions engagées dans les projets, programmes et politiques en cours ou futurs, qui devront contenir un réflexe de pensée 'genre' ». Des l'année 2003 et au cours de l'année 2004, le PANAGED et les PARGED ont fait l'objet d'intenses activités de dissémination auprès d'un public élargi dans le pays pour en favoriser l'appropriation par toutes les parties prenantes au développement. Le public touché a été constitué par les décideurs locaux, régionaux et nationaux, les représentants des programmes nationaux, organismes, ONGs/associations nationales et internationales et le secteur privé.

¹³⁸ Décret n°2003-194 du 23 Décembre 2003

Le PANAGED a défini parmi ses stratégies d'intervention, la construction d'alliances stratégiques entre les parties prenantes au développement pour réaliser les trois programmes circonscrits. C'est ainsi qu'en Décembre 2004, le Gouvernement a pu mobiliser auprès de ses partenaires¹³⁹:

500 000 USD pour le programme sectoriel B « Amélioration du statut juridique de la femme » pour la période 2005-2009 (UNFPA). 1 500 000 USD pour le programme sectoriel A Amélioration de

L'efficience économique des femmes » dont l'accord de principe est déjà acquis auprès de la BAD¹⁴⁰.

2% du budget alloué par l'Union Européenne dans la construction des routes destines a l'intégration du genre d'arts ces programmes. La mise en place d'un mécanisme de suivi et dévaluation du PANAGED est en cours de préparation depuis Novembre 2004, avec l'assistance du PNUD.

Chacun est responsable de la présence de la violence dans la société où ils vivent. L'Etat, les Associations, l'école, l'église, la famille, les voisins en sont les vecteurs des différentes sortes de violence ; donc c'est à chacun de nous hommes ou femmes de l'effacer dans notre société suivant les moyens que nous avons.

¹³⁹ Source : Direction générale de la Promotion du Genre de la Population

¹⁴⁰ Rajoelison G. 2001 « Culture et prospective »

CONCLUSION GENERALE :

Nous avons essayé de démontrer tout au long de ce travail de recherche que la société génère la violence envers les femmes autant dans la sphère privée et intime que dans la sphère publique et politique. Comme l'énonce le sociologue et anthropologue français Pierre BOURDIEU : « *Il m'apparaît en effet que , si l'unité domestique est un des lieux où la domination masculine se manifeste de la manière la plus indiscutable et la plus visible (et par seulement à travers le recours à la violence physique) , le principe de la perpétuation des rapports de force matériels et symboliques qui s'y exercent , se situe pour l'essentiel hors de cette unité , dans des instances comme l'Eglise , l'Ecole ou l'Etat et dans leurs actions proprement politiques , déclarées ou cachées, officielles ou officieuses »*¹⁴¹.

Cependant, l'analyse des situations et biographies féminines permettent aussi de mettre au jour l'existence d'inégalités intra sexes, à travers la répartition différenciée des progrès des « *positions des femmes* » selon leur position de classe. Chaque groupe social organise à l'intérieur de la société globale, les rapports entre les sexes d'une manière particulière. Malgré un rapprochement des comportements induit par la société de consommation, filles et garçons ne sont pas élevés selon les mêmes règles ni les même attentes, dans toutes les classes ou fractions de classe sociale. Le phénomène de violence constitue un aspect de domination de l'homme par la femme .La prédominance masculine est généralement reconnue dans notre société .La force fait partie des manières de s'imposer à l'égard d'autrui . Naturellement, l'homme met sa femme en situation de subordination. Sa suprématie se relève parfois dans des actes agressifs.

Les violences qui se produisent au sein du couple ou simplement homme et femme sont en relation avec sa situation économique instable .Les différentes formes de violence ont pour cause principale, le problème financier .L'étude de paramètre économique a demandé une certaine évaluation du niveau de vie , c'est-à-dire des sortes de travail des différentes enquêtées .Sans oublier les facteurs culturels qui sont très importants .Donc, les violences sont en corrélation de dépendance par rapport à des faits d'ordres culturels, économique , biologique, et historique. Cette inégalité n'est qu'apparente que lorsque les femmes participent à la vie active dans

¹⁴¹ In Pierre Bourdieu, la domination masculine, Liber, Seuil, Paris, septembre 1998

la même proportion que les hommes mais restent seules en charges de la vie domestique et mènent ainsi une « *double vie* » .

Mais pour qu'il y ait une réelle égalité, il faut réfléchir sur les hommes, sinon, on n'avance pas, estiment les spécialistes du genre.

L'éducation, le financement, la législation, les quotas législatifs, l'autonomisation des femmes par d'autres femmes, la mobilisation des garçons et l'amélioration des recherches et données sont les sept principaux champs d'intervention susceptibles de favoriser l'égalité des sexes.

Enfin, Il faut apprendre aux femmes leurs obligations, les accoutumer en seront une bonne solution à cela. Et ouvrir les portes d'un monde masculin, c'est ce qu'ont souvent du faire les femmes des pays développés pour accéder à des postes de responsabilité. C'est ce qu'ont du faire certaines femmes dont la réussite a été exceptionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX :

- 1-AMARA .F (2004), « Ni putas ni soumises. »Paris : la découverte.
- 2-ANNIE. L. (1999) « Genre comme concept et outil de l'analyse en sciences sociales ».
- 3-ASSOUN. L (1998) « Freud et la femme. » Payot. AUTAN.C (2003) Les droits des femmes, inégalité en question, Milan.
- 4-AUBIN .C. et GISSEROT .H (1994) . »Les femmes en France » : 1985-1995, Rapport établit par la France en vue de la 4^{ème} conférence mondiale sur les femmes », -Paris ; la documentation française.
- 5-BERGESON. (1959). « Evolution créatrice ». PUF (p 232-238)
- 6-BOURDIEU. (1998). « La domination masculine. » Liber, Seuil Paris.
- 7-CARRILO. R. (1992). « Revues meurtrières. » Populis, vol 19, N°5.
- 8-CAROLINE.M. (1995). “ Mosser domestic violence an dits economics causes, the urban age. Cité in Dr Olawale Albert, women and urban violence in Kano, Nigeria”. Rapport final présenté au CNUEH, IFRA Ibadan.
- 9-COLLIN .F, PISSIER .E, VARIKAS .E (2000). « Les femmes de Platon à Derrida : anthologie critique. »Paris : Plon.
- 10-DAUPHIN .C. FARGE .A. « De la violence et des femmes ».Paris : A .Michel.
A- Michel- Année d'édition
- 11-DE BEAVOIR .S (1990). « Les belles images ».Paris : Gallimard.
- 12-DEJOURS (1998). « Souffrance en France ». Paris, Seuil (p54).
- 13-D'EAUBONNE .F (1974) « Le féminisme ou la mort ». Paris : Horay.
- 14-DUFRENNE. M. (1997). « Subversions, Perversions ». PUF.
- 15-DUHET .P- M(1981) « Du sort actuelle des femmes : cahier de doléance des femmes en 1789 et autres textes »-Des femmes.
- 16 -EPHESIA. 1995. »La place des femmes : les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales. »Mission de coordination la 4^{ème} conférence mondiale sur les femmes .La découverte.

- 17-FERRAND .M (2004) « Féminin Masculin. » La découverte.
- 18-FOUQUE .A (2004) « Il y a deux sexes. »Edition revue et augmentée. -Paris : Gallimard.
- 19-FREUN.J. (1965). « Qu'est ce que la politique ? » Seuil, Collection politique.
- 20-GROULT .B (1995). « Ainsi soit-elle ».Edition Grasset.
- 21-HIRIGOYEN .M-F (2005). « Femme sous emprise : Les ressort de la violence dans le couple ». -Paris : OH !édition.
- 22-BREAZEEK .K. (1994). “Family planning program in Indonesia”, Maret, University, Press.
- 23-LAOT .J (1981). « Stratégies pour les femmes ». Stock.
- 24-MICHAUD.Y. « Violence et politique ». Gallimard.
- 25-MOSSUZ. J. (1998). « Homme et femme pour la pauvreté ». Presses de sciences politiques.
- 26-OAKLEY. A. (1972). « Gender, sex and society ».
- 27-PANTEL .PS, PERROT .M, DUBY .G (1991). « Histoires des femmes en occident ». Paris : Plon.
- 28-PAQUOT .E (1992). « Terre des femmes : panorama de la situation des femmes dans le monde. Paris » : Maspero.
- 29-PERROT.M, PANTEL (PS). (1991). « Histoires des femmes en occident ». Paris, Plon (p 31).
- 30-REID .S (2003) « Contre la violence à l'égard des femmes : une perspective européenne ». -Strasbourg : Conseil en Europe.
- 31-ROSALIND. M.(1990). “The women’s history of the world”. Perenial Library, Harper and row.
- 32-ROUDY .Y, MITTERAND .F (1982) « La femme en marge ».-Flammarion.
- 33-SCOOT.W.(1998). “Genre, une catégorie historique”. Cahiers du GREIF. N°37-38.
- 34-STIRN .F (1978) « Violence et pouvoir ». -Hatier.
- 35-VERON.J.(1997) , « Le monde des femmes ».Seuil.
- 36-WOLLSTONECRAFT .M. (1976) « Défense des droits de la femme ». Payot.

Ouvrages spécifiques :

- 37-« Délégation régional aux droits aux femmes et à l'égalité ». Ile de France 2004.
- 38-« La violence conjugale, renseignement du centre national d'information sur la violence dans la famille ». Site Internet de Santé Canada.
- 39- RAVAOZANANY. N. (mars 2006). « Perspectives de transformations sociales face à la violence : Le concept de masculinité et le rôle des hommes ».
- 40-SORAYA. S. (septembre 1998). « La violence envers les femmes en milieu urbain, analyse du problème selon une perspective de genre ». Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains Division de la Coopération Technique. Nairobi.

Documents officiels :

- 41-Banque mondiale.(2003). « Genre et développement vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation ». Edition Saint Martin.
- 42-Code des 305 Articles promulgué le 29 mars 1881.
- 43-Conseil de l'Europe dans l'annexe à la reconstitution 2002.5, du Comité des Ministres sous la protection des femmes contre la violence.
- 44-INSTAT « Rapport principal ». Décembre 2003. Enquête artisanat 2002.
- 45-INSTAT Enquête démographique et de santé 1997 et 2003.
- 46-In Vatican II Textes. (1966). Le 3^{ème} congrès mondial pour l'apostolat des laïcs.
- 47-« La planification familiale en Afrique et droit des femmes en matière de procréation » : Codou BOP.
- 48-Manuel de formation de l'UNICEF : « Concept genre et développement ».
- 49-Plateforme d'action de Beijing. « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes ». Assemblée générale des Nations Unies.
- 50-UNESCO (1988) « Famille Enfant et développement en Afrique ».
- 51-USAID. (novembre 2004). « Contribution à la connaissance des réalités des Femmes Malgaches : vie Familiale, Violence contre les femmes, Vie citoyenne ». Ministère de la population, de la protection sociale et des loisirs.

52-UNICEF : Rapport annuel 2007.

Documents et articles :

53-Express de Madagascar du 8 mars 2006.

54-Laza Madagascar du 29 novembre 2006.

55-Le quotidien du 8 mars 2006.

56-Midi Madagascar N° 6846 du 8 mars 2006.

57-La Gazette du 8 mars N° 385.

Webliographie :

58-http://www.unifem.org/index.php?f_page_pid=207

59 -http://www.hsch.gc.ca/english/women/facts_issues/facts_violence.htm ;

60-http://www.Hsch.gc.ca/français/femmes/faits/faits_violence.htm

TABLE DES MATIERES :

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

INTRODUCTION p1

PARTIE I : Généralités sur les femmes. P10

Chapitre 1 : Le mouvement féministe dans le monde. P11

Section I- Le concept genre : Terminologie p11

Section II- Le point de départ : l'intégration des femmes au développement (IFD) P14

Section III- De l'IFD vers le Concept Genre et Développement Humain (GDH) P18

Section IV- Résumé de l'évolution des principales approches de l'analyse de genre P25

Chapitre 2: Approche sociologique du genre féminin à Madagascar. P29

Section I- La femme dans la société traditionnelle. P29

Section II- Les femmes malgaches sous l'influence Arabo-Islamique P30

Section III- Les transformations subies par l'image et le statut de la femme à partir du 16^{ème} siècle. P30

I- L'infériorisation de la femme à travers de nouvelles images, normes et règles de conduites importées par les missionnaires. P31

II-La femme malgache et la mondialisation : 1896-1960. P33

Chapitre 3: La situation de la femme malgache à l'heure de la modernité. P35

Section I : La femme face à la mondialisation. P35

Section II : La place de la femme par rapport à la société.

P38

I : Place de la femme par rapport à son mari

P40

II : Place de la femme par rapport à ses enfants P43

III : Place de la femme par rapport à ses parents P45

IV : Place de la femme par rapport à ses beaux parents P46

Section III : La place de la femme dans la vie politique, économique et culturelle.

P46

I- Sur le plan politi

P46

A- Les causes de la sous représentation des femmes dans les sphères du pouvoir P47

II- Sur le plan économique

P49

III- Sur le plan culturel

P51

PARTIE II : Manifestations de la violence. P53

Chapitre 4 : L'instruction scolaire ; un facteur discriminatoire. P54

Section I : Inégalité scolaire et domination masculine P54

I- Situation générale de l'instruction scolaire chez les femmes P54

1- scolarisation dans le primaire et dans l'éducation des filles. P54

2 – Scolarisation au niveau secondaire. P55

3 – L'enseignement supérieur. P56

Section II – Marginalisation des femmes non éduquées. P56

I- Education : analphabetisation et manque d'instruction. P57

A- Le niveau d'étude des enquêtées.

P59

B- Les avantages de l'éducation des femmes. P62

C-Les inconvénients de la non éducation des femmes.

P65

II- La femme au travail. P65

A-Proportion des fe leur professions. P66

1-Femmes au foyer ; P69

2-Femmes cadres ; P71

3-Femmes enseignantes ;	P72
4-Femmes vendeuses ;	P72
5-Femmes fonctionnaires ;	P72
6-Femmes participant à la vie politique ;	P73
7-Femmes étudiantes ;	P73
8-Autres.	P74

B- Pourquoi elles ont choisis de travailler ?

P76

C- Pourquoi les hommes ne veulent pas que les femmes travaillent ?	P78
--	-----

Chapitre 5 : Analyse des typologies de violence. **P83**

<u>Section I:</u> Les enquêtes auprès de la centrale de Tsaralalana	P83
---	-----

<u>Section II :</u> Les enquêtes auprès de nos enquêtées.	P89
---	-----

I- Les différentes sortes de violence.	P91
--	-----

1-La violence sociologique	
----------------------------	--

P93

2-La violence physique	
------------------------	--

P94

3-La violence psychologique.	P96
------------------------------	-----

II- Les causes de la violence sur les femmes.	P102
---	------

A-Les causes de la violence physiques.	P102
--	------

1-Les facteurs socio-politiques.	P104
----------------------------------	------

2-Les facteurs économiques.	P106
-----------------------------	------

3-Les facteurs culturels.	P108
---------------------------	------

B- Les causes de la violence psychologiques.	
--	--

P109

III- Les effets de la violence	
--------------------------------	--

P110

<u>Section III</u> : Approches sociologiques des violeurs	p112
I - le narcissique	P112
II - les personnalités antisociales ou psychopathes	P113
A-les bordelines ou états limités	P113
B - les pervers narcissiques	P114
PARTIE III : Analyses et suggestions	
<u>Chapitre 7</u> : Les solutions préconisées.	P117
<u>Section I</u> : Solution pour la libération de la femme.	
P117	
<u>Section II</u> : Solutions pour les victimes.	
P118	
I- L'aide aux victimes :	P118
II- Solutions pour les violeurs :	P119
A- Les méthodes comportementales,	P119
B- Les sociothérapies.	P120
Chapitre III : Le rôle des sociétés pour l'éradication des violences féminines	P121
I- La réponse des profils de santé.	P122
1-Les méthodes appliquées en matière de Planning Familial.	P123
2- La loi dites Veil (1975)	P125
II- La réponse des associations.	
P131	
1-L'importance de la prévention.	P133
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	P140
LISTE DES ACRONYMES.	
LISTE DES TABLEAUX.	
LISTE DES ENCADREES.	
BIBLIOGRAPHIE.	

LISTE DES ABREVIATIONS :

- CBV : Coups et Blessures Volontaires.
- CEDEF : Convention pour l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes.
- GHD : Genre et développement humain.
- GEH : Genre et Développement.
- IDH : Indicateur de Développement.
- IFD : Intégration des femmes dans le développement.
- PANAGED : Plan d'Action National Genre et Développement.
- PARGED : Plan d'Action Régional Genre et Développement.
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation

LISTES DES TABLEAUX :

Tableau 1 : Situation générale sur l'instruction scolaire à Madagascar

Tableau 2 : Evolution de l'effectif des élèves et répartition par sexe dans le primaire.

Tableau 3 : Effectif des élèves du niveau II par sexe de 1994 à 2001

Tableau 4 : Effectif des étudiants de 1990-1991 à 2000-2001 selon leur sexe.

Tableau 5 : Niveau d'étude des enquêtées.

Tableau 6 : Effectif des études supérieures faites par les enquêtées.

Tableau 7 : Les avantages des femmes ayant acquis des instructions.

Tableau 8 : Pourquoi les femmes ont choisi de travailler ?

Tableau 9 : Pourquoi les hommes ne veulent pas que les femmes travaillent ?

Tableau 10 : Statistique Janvier 2006

Tableau 11 : Statistique Février 2006

Tableau 12 : Statistique Mars 2006

Tableau 13: Statistique Avril 2006

Tableau 14 : Les différentes violences subies par les enquêtées

Tableau 15 : Les formes de violences verbales subies par les enquêtées.

Tableau 16 : L'âge où commencent les violences verbales entre le couple.

Tableau 17 Les causes possibles de la violence.

Tableau 18 : Les méthodes de contraceptions utilisées par les enquêtées.

LISTES DES ENCADREES :

ENCADRE 1(p 21)

Les besoins pratiques sont liés à la condition des femmes, il est facile de les identifier car ils portent habituellement sur les conditions de vie insatisfaisantes et le manque de ressources. Il est possible de répondre à ces besoins par des activités de développement à court terme.

Malgré leur importance, les projets visant à répondre aux besoins pratiques et améliorer les conditions de vie s'ils ne tiennent pas compte des intérêts stratégiques, maintiennent et renforcent les rapports traditionnels entre les femmes et les hommes.

Les intérêts stratégiques des femmes naissent de leur état de subordination dans la société. Les intérêts stratégiques sont des intérêts à long terme et sont liés à l'amélioration de la situation des femmes (leur position sociale) . L'accès à l'égalité des genres est dans l'intérêt des femmes en particuliers.

Donner aux femmes plus de possibilités, plus d'accès aux ressources et à la chance de participer, aux mêmes titres que les hommes, à la prise de décision est à long terme de l'intérêt stratégique de la majorité des femmes et des hommes du monde entier.

ENCADRE 2(p 104) :

Les femmes déclarent accepter des relations sexuelles sous contraintes pour différentes raisons dont les principales se réfèrent, par ordre décroissant :

-à la résignation : « J'accepte quand même car il ne trouve pas le sommeil et il insiste »

-à la conformité de leur comportement aux rôles d'épouses et de traditions : « Je dois accepter car c'est mon devoir et c'est dans la coutume (fomban-tany) »

-à la paix sociale ou la crainte d'acte violents du mari, fortement redouté, s'érige en facteur déterminant du comportement de la femme : « C'est vraiment la guerre si tu n'accepte pas »

USAID « Contribution à la connaissance des réalités des Femmes Malgaches : vie familiale, violence contre les femmes, vie citoyenne » Ministère de la population, de la protection santé et loisirs

ENCADRE 3(p106) :

Le chômage considéré comme un des facteurs socio-économique de la violence est une situation qui mérite d'être expliquée. C'est la situation d'une personne en age de travailler, et en même temps disponible à travailler mais qui n'a pas d'emploi .Le chômage peut être total, partiel ou fonctionnel¹⁴² . Le chômage total est la situation de non emploi plus ou moins prolongé .Les femmes en font parties des principales victimes après les jeunes .Cette situation s'explique par le revenu trop faible et la durée de travail trop faible ou trop élevée. L'actif sous-emploi rencontre également une mauvaise condition de travail .Enfin, le chômage frictionnel est momentané en ce sens que le travailleur a rompu pour diverses raisons son contrat de travail et va retrouver un autre emploi. Il existe une autre forme de chômage qui est le chômage technique .L'entreprise se trouve dans l'impossibilité de fournir les éléments nécessaires à la fabrication des produits. Ces différents types de chômage conduisent aux petits métiers, qui n'arrivent même pas à joindre les deux bouts de la famille

¹⁴² Joseph SUMPF , Michel HUGUES ,oc. (P-144)

ANNEXES

ANNEXE I :

Répartition des nouveaux entrants par sexe selon le domaine de l'étude dans le supérieur :(94-95)

Sciences humaines	26.6%
Sciences	25.2%
Informatiques	1.0%
Lettres	17.2%
Agronomie	2.9%
Polytechniques	8.4%
Santé	19.7%
Autres	0.7%

Source : Sciences statistiques du Minesup .Nos propres calculs.

-Evolution de l'effectif des étudiants par sexe :

Année	Masculin- Féminin	% Féminin
90/91	37046	43.6%
00/01	22166	47.0%
01/02	21651	45.2%

Source : Sciences statistiques du Minesup .Nos propres calculs.

RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN
.MADAGASCAR 2003

« Genre et développement humain & pauvreté » UNDP.

-Les composantes de l'IDH de Tananarive :

Tananarive >0.500

Mahajanga, Toamasina >0.400

Espérance de vie à la naissance : 59.1ans

Taux brut de scolarisation : 53.7%

Taux d'alphabétisation : 77.8%

IDH : 0.523

Source : INSTAT, calcul de l'équipe de rédaction

Taux Nets de scolarisation par sexe, par niveau, par milieu (1997-1998)

NIVEAUX	Garçons	Filles	Garçon	Filles
Niveau I	75.5	78.7	40.7	43.8
Niveau II	26.8	28.5	5.8	6.5
Niveau III	9.1	14.1	1.0	1.9

Source : Ministère de la population, de la condition féminine et de l'enfance :
Politique de la Direction de la femme en matière d'intégration de la femme au
développement et d'égalité des sexes. 1998.

ANNEXE II:

La lutte des sexes et lutte des classes : de Jean P. SARTRE et de Simon de BEAUVOIR¹⁴³ :

Selon les deux auteurs, parler de la discrimination est question de différence entre les deux sexes, féminin et masculin.

Sartre : Je vous ai toujours considérée comme une égale.

Beauvoir : Vous n'avez jamais marqué de supériorité sur moi. Pour nuancer votre machisme, il est important de voir que nous n'avons jamais eu de rapport d'infériorité – supériorité, comme en ont souvent une femme et un homme. Pensez-vous qu'elle s'articule avec la lutte des classes ?

Sartre : Pour moi, ce sont deux luttes d'aspect et de sens différents, qui ne se recoupent donc pas toujours. La lutte des classes, jusqu'ici oppose des hommes entre eux. Il s'agit essentiellement de rapport entre homme, de rapport concernant la puissance ou l'économie. Le rapport des femmes et des hommes est très différent.

Mais la femme n'est pas une classe, et l'homme, par rapport à la femme, n'est pas une non plus. C'est autre chose, c'est le rapport des sexes. C'est-à-dire qu'il y a, au fond, deux grandes lignes de lutte pour les opprimés : la lutte des lignes se rejoignent souvent.

Par exemple, la lutte des classes et la lutte des sexes tendent à se rejoindre. Je dit « tendent » parce que les principes des articulations ne sont pas les mêmes.

La moitié de la puissance et de l'économie c'est un seuil de développement pour un pays. Un pays c'est énorme, et ici, l'auteur les compare avec les hommes et dit que cela ne concerne pas les femmes. C'est une marque de supériorité de l'homme par rapport à la femme qui ne se mesure pas par rapport à la puissance et l'économie mais très différent.

Lutte de classe et lutte des sexes; la lutte de classe est un rapport de force entre dominant et dominé (MARX), une classe considérée comme un groupe, ayant les mêmes objectifs et les mêmes problèmes. Pourtant, le problème de sexe est un rapport de sexe entre féminin et masculin qui a pour problème l'égalité des droits et comme objectif pour le bien être de la femme, de chacun parce que cela emmène au développement de la Société elle-même. C'est pour cela que l'auteur parle que ces deux notions tendent à se rejoindre, même si les articulations ne

¹⁴³ COLLIN , PISSIER , VARIKAS, « Les femmes de Platon à Derrida ». -Paris, :Plon,2000 (P 309)

ANNEXE III :

- Ne pas confondre sexe et genre : "ce n'est pas au nom de la nature que les féministes revendentiquent la parité mais au nom de l'histoire des relations entre H et F. Il s'agit d'écrire une autre histoire, pour que le genre qui structure notre société serve aussi à créer de l'égalité. Le genre est une construction sociale, une réalité sociale. Il est une invention humaine destinée à tracer une frontière entre certains et d'autres afin de répartir inégalement biens et pouvoir"¹⁴⁴.

¹⁴⁴ S. de Beauvoir " on ne naît pas femme, on le devient.

ANNEXE IV

ROLE DE LA FEMME ENVERS LES BEAUX PARENTS (rafozana)

→ Hafiriana no nifankatiavanareo sy ny rafozana ?

-Hatramin'ny alohan'ny nivadianareo mivady ve ?

-Firy taona ?

→ Miara-mipetraka amin'izy ireo ve ianareo mivady ?

-Hafiriana izay ?

-Fanapahan-kevitr'iza izany ?

→ Raha tsy miara-mipetraka amin'izy ireo, isaky ny inona ianareo no mamangy azy ireo ?

-Ianareo no mamangy azy ireo matetika sa izy ireo no mamangy anareo matetika ?

-Isaky ny inona no mifankahita ?

-Maharitra firy ora ?

-Rehefa mifankahita inona no entinao ho azy ireo matetika ?

-Fantany ve ny olana misy ny fainanareo mivady amin'ny ankapobeny ?

-Ianao sa ny vadinao no tena mifankahazo aminy ?

-Inona no adidinao vinanto ; vavy amin'izy ireo ?

-Manampy azy ire ove ianao vinanto vavy ?

-Amin'ny lafiny inona ?

-Ary izy ireo ve manampy anao vinanto vavy ?

-Amin'ny lafiny inona ?

-Inona ny olana miteraka fifandonana matetika eo aminareo mihoatra ?

-Inona no tsy hafoizanao azy ireo indrindra ?

-Ary inona no tena tsy hafoizan'izy ireo anao indrindra ?

ROLES DE LA FEMME ENVERS LES PARENTS

-Vavy tokan'ny ray aman-dreninao ve ianao sa faha 2, 3, 4 ...

-Mahita azy matetika ve ianao, isaky ny inona ?

-Miara-mipetraka amin'ny ray aman-dreny ve ianareo mivady, hafiriana no hiresahanareo isan'andro ?

-Iza no manapa-kevitra ny hiara-mipetraka aminy ?

-Inona no entinao any aminy rehefa mitsidika ianao ?

Sakafo ve sa vola sa akanjo ?

-Tsy sarotiny ve ny vadinao amin'izany ?

-Iza no mamangy matetika, ny ray aman-dreny ve sa ianao ?

-Raha ny ray aman-dreninao, tsy mahasorena ny vadinao ve izany ?

-Tantarainao amin'izy ireo avokoa ve ny fiaiananao,

Eo amin'ny ara-bola,

Eo amin'ny adin'ny mpivady,

Sns ?

-Inona ny olana misy eo aminareo ?

-Mifandona matetika ve ianareo ?

-Inona no tena tsy hafoizanao azy ireo indrindra ?

-Ary araky ny hevitrao, inona no tena tsy hafoizan'izy ireo anao ?

ROLE DE LA FEMME ENVERS L'EPOUX

-Hafiriana no niarahanareo nipetraka ?

-Hafiriana no nivadianareo ?

-Tsara ve ny fifaneraseranareo (relation)?

-Mifamaly matetika ve ianareo isan'andro ?

isam-bolana ?

-Iza no manambitamby voalohany ?

-Tsara ve ny fifankazahoana eo amin'ny firaisansana ara-nofo ?

-Ny vadinao ve manaiky eo amin'ny fomba fitaizana ny zaza ?

-Ny vadinao ve manome ny karamany isam-bolana ?

Isan'andro ?

-Manome ny karamany rehetra ve izy ?

-Manaiky ny fomba fandalianao ny vola ao an-trano ve izy ?

-Malefaka ve ianao rehefa miresaka aminy ?

-Eo amin'ny asa, fantatrao ve ny fandehan'ny rehetra ?

-Manohana azy eo amin'izany asa izany ve ianao ?

-Maharitra hafiriana isan'andro ny ora hiresahanareo ?

-Araka ny hevitrao, inona no nahatonga azy hanambady anao ?

-Inona no zavatra tiany ataoao indrindra ao an-tokatrano ?

-Rehefa miresaka ianareo, mihaino azy tsara ve ianao ary voampita tsara ve ny hafatra ?

-Resaka hafa tianao lazaina (na fanatsarana azy na koa ho fanaratsiana azy)

ROLES DE LA FEMME (DANS LA FAMILLE)

Mananjanaka lahy, firy ianao ? vavy	Zanaka lahy		Zanaka vavy	
Hafirana ny hijanonanao eo akaikiny - ny maraina - ny atoandro - ny hariva				
Mitantara ny zava-mitranga any ampianarana ve izy (vie privée)	ENY	TSIA	ENY	TSIA
Na ny any an-tokatranony (manambady) ?	ENY	TSIA	ENY	TSIA
Mitantara ny fiainany manokana ve izy (vie privée) ?	ENY	TSIA	ENY	TSIA
Mifamaly matetika ve ianareo ?	ENY	TSIA	ENY	TSIA
Olana mikasika ny inona ?				
Iza no mandamina voalohany ? Ianao sa izy ?	ENY	TSIA	ENY	TSIA
Maharaka ny fianarany ve ianao ?				
Torohevitra inona no omenao azy matetika ?				
Inona no iraisanareo hevitra – eo amin'ny fiakanjoana - eo amin'ny sakafo - eo amin'ny kilalao - samihafa (lazao)				
Mihaino anao tsara ve izy rehefa miresaka iano ?	ENY	TSIA	ENY	TSIA
Ary ianao ve mihaino azy tsara koa alohan'ny hamalianao azy na hanakananao azy				
Resaka inona no hanakananao azy matetika (eo amin'ny sigara sy toaka ary zava-mahadomelina)	Soraty ny safidinao			
Rehefa tonga ny fetin'ny reny, izy ve no manatona anao voalohany				
Rehefa tonga ny fetin-janakao, manao ahoana ny fifandraisanareo				
Samihafa tianao lazaina				

MOTIFS : anton'ilay fitoriana ?

Alcools	
Drogues	
Polygamie :	
Mampiditra sipa	
Tsy mody	
Frappe :	<ul style="list-style-type: none"> - loha (aiza @ corps) - Membre
Viole :	<ul style="list-style-type: none"> - Physique (+/- frappé) - Sexuel
Menace de mort :	<ul style="list-style-type: none"> -fem -qle -enfs
Ne donne pas d'argent	
Corvée :	<ul style="list-style-type: none"> - ménage - Travail extérieur
Prp amin'ny fitorian'ny isan'ny vehivavy, firy ny lehilahy mitory ?	

1 . genre (Fille, Bonne, Pers ^l ,...)							

1 . Age						
2 . Profession						
3 . Profession hm						
4 . a Porter pleine (OUI/NON)						
5. b Combien de fois elle a porté plainte ?						
5 . Nb d'enfants						
6 . Mariée ou Non (concubinage)						
7 . Lieu d'habitation						
8 . Motif						
9 . Depuis quand						
10 . Au courant les 2 qles (OUI/NON)						

Nom : RAKOTOMANGA

Prénom : Aina Tatianah

Date et lieu de naissance : 19 Avril 1982 à Soavinandriana

Titre du mémoire: La femme dans la société moderne : de la violence à l'émancipation.

Rubrique : sociologie du développement

Pagination : 141 pages

Tableaux : 18

Annexes : 4

Références bibliographiques : 60

Résumé :

Le présent mémoire, ayant pour intitulé « **La femme dans la société moderne :de la violence à l'émancipation** », veut contribuer à l'exploration des voies pouvant mener au développement des femmes Tananariviennes pouvant mener à la réduction des cas de violence sous toutes ses formes à tous les niveaux : ménage, et société. Elle s'attache à l'analyse orientée plus vers les auteurs et les causes des faits de violence que vers les conséquences sur les victimes. La problématique évoquée découle de l'absence de l'accès des femmes dans le domaine de l'éducation, de l'emploi, de la politique et dans la vie quotidienne en question.

Les hypothèses du présent travail reposent alors sur l'idée selon laquelle l'histoire qui a influencé la culture de notre pays, adaptée et reçue de génération en génération, a constitué une des causes fondamentales de toutes sortes de violence. En s'appuyant sur les différents théories et concepts relatifs au genre, et à travers les études qualitatives sur le terrain, notre démarche a aboutit à la conclusion établissant un enracinement encore plus forts des traditions et coutumes discriminatoires par certains aspects envers les femmes, et la violence des femmes sur les hommes est marquée par la peur de perte de pouvoir face à l'autonomisation des femmes.

Il est escompté que la connaissance des causes liées au genre de la violence aideront à la recherche , dans une optique démocratique , d'alternative tournée vers le partenariat entre hommes et femmes qui puisse servir de base à l'établissement d'une paix sociale et véritable.

Mots clés : femme - homme, genre, violence, domination; inégalité, participation différenciée, émancipations, viol, discrimination, oppressions, rapports sociaux de genre, rôles, pouvoir, famille, auteur de violences, violence symbolique, violence psychologique, violence physique, culture.

Directeur de mémoire : RANOVONA Andriamaro

Adresse de l'auteur : II A 2 A Amboditsiry **Tél :** 032 04 606 79

Nombre de tirage: 8